



# GROUPE CAISSE DES DEPOTS

COMPTES CONSOLIDES  
AU 31 DECEMBRE 2013

**Arrêtés par le Directeur général de la Caisse des Dépôts  
le 13 mars 2014**



## SOMMAIRE

---

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2013

Etat du résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisées nettes d'impôts directement en capitaux propres

Bilan consolidé au 31 décembre 2013

Tableau de variation des capitaux propres du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2013

Tableau des flux de trésorerie relatifs à l'année 2013

### NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

#### 1. Faits marquants

#### 2. Principes et méthodes comptables applicables dans le groupe

#### 3. Application des normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 27, IAS 28, IAS 19 et IFRS 13

3.1 Commentaires relatifs à l'anticipation des normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 27 (révisée en 2011) et IAS 28 (révisée en 2011)

3.2 IAS 19 (révisée en 2011) et IFRS 13

3.3 Transition du bilan consolidé au 1er janvier 2012 et au 31 décembre 2012

3.4 Transition du résultat consolidé au 31 décembre 2012

3.5 Transition du résultat global consolidé au 31 décembre 2012

3.6 Incidence de l'application des normes IFRS 10 et 11 et de la norme IAS 19 (révisée en 2011) sur les capitaux propres

3.7 Transition du TFT consolidé au 31 décembre 2012

#### 4. Notes relatives au compte de résultat consolidé

4.1 Produits et charges d'intérêts

4.2 Produits et charges de commissions

4.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

4.4 Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente

4.5 Produits et charges des autres activités

4.6 Charges générales d'exploitation

4.7 Coût du risque

4.8 Gains ou pertes nets sur autres actifs

4.9 Impôt sur les bénéfices

4.10 Résultat par pôle

#### 5. Notes relatives au bilan consolidé

5.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

5.2 Instruments dérivés de couverture - Actif et passif

5.3 Actifs financiers disponibles à la vente

5.4 Prêts et créances sur les établissements de crédit

5.5 Prêts et créances sur la clientèle

5.6 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

5.7 Impôts

5.8 Comptes de régularisation, actifs et passifs divers

5.9 Actifs et passifs non courants destinés à être cédés

5.10 Participations dans les entreprises associées et coentreprises

5.11 Immobilisations

5.12 Ecarts d'acquisition

5.13 Dettes envers les établissements de crédit

5.14 Dettes envers la clientèle

5.15 Dettes représentées par un titre

5.16 Provisions

5.17 Intérêts minoritaires par pôle

5.18 Compensation des actifs et passifs financiers

#### 6. Engagements donnés et reçus

#### 7. Rémunérations et avantages consentis au personnel

7.1 Charges de personnel

7.2 Effectif moyen

7.3 Engagements sociaux

#### 8. Transactions avec les parties liées

8.1 Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

8.2 Entités non contrôlées par le Groupe

8.3 Entités assurant la gestion des avantages postérieurs à l'emploi

#### 9. Juste valeur des instruments financiers

9.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti

9.2 Information sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

9.3 Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon une technique utilisant des données non observables (Niveau 3)

#### 10. Facteurs de risque

10.1 Risques liés aux instruments financiers

10.2 Risques opérationnels

10.3 Risque juridique et fiscal

#### 11. Evénements postérieurs à la clôture

#### 12. Périmètre de consolidation du groupe Caisse des Dépôts

## Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31.12.2013	31.12.2012 Retraité <sup>(1)</sup>
Intérêts et produits assimilés	4.1	1 429	1 725
Intérêts et charges assimilées	4.1	(977)	(1 062)
Commissions (produits)	4.2	80	91
Commissions (charges)	4.2	(50)	(40)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.3	113	(132)
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	4.4	890	674
Produits des autres activités	4.5	4 589	4 580
Charges des autres activités	4.5	(2 425)	(2 303)
<b>Produit net bancaire</b>		<b>3 649</b>	<b>3 533</b>
Charges générales d'exploitation	4.6	(1 969)	(2 073)
Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		(263)	(264)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>1 417</b>	<b>1 196</b>
Coût du risque	4.7	(55)	(235)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>1 362</b>	<b>961</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Entreprises associées)	5.10	(229)	(2 311)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Coentreprises)	5.10	219	202
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4.8	1 636	24
Variations de valeur des écarts d'acquisition	5.12	(15)	162
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>2 973</b>	<b>(962)</b>
Impôt sur les bénéfices	4.9	(671)	(354)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées		(4)	
<b>Résultat net</b>		<b>2 298</b>	<b>(1 316)</b>
Intérêts des minoritaires	5.17	(161)	862
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>2 137</b>	<b>(454)</b>

(1) Les normes sur la consolidation et la révision de la norme IAS 19 "avantages au personnel" mentionnées en "2. Principes et méthodes comptables applicables dans le groupe" prévoient une application rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités. L'impact de l'application de ces normes est détaillé dans la partie "3. Application des normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 28, IAS 27 et IAS 19"

## Etat du résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisées nettes d'impôts directement en capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012 Retraité <sup>(1)</sup></b>
<b>Résultat net</b>	<b>2 298</b>	<b>(1 316)</b>
<b>Eléments non recyclables ultérieurement en résultat net</b>		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	8	(12)
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies comptabilisés pour les entreprises mises en équivalence	(1)	(50)
<b>Total des éléments non recyclables ultérieurement en résultat net</b>	<b>7</b>	<b>(62)</b>
<b>Eléments recyclables ultérieurement en résultat net</b>		
Ecarts de conversion	(7)	(2)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	1 216	3 599
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	200	(149)
Eléments recyclables ultérieurement en résultat net comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	328	954
<b>Total des éléments recyclables ultérieurement en résultat net</b>	<b>1 737</b>	<b>4 402</b>
<b>Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>1 744</b>	<b>4 340</b>
Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	<b>4 042</b>	<b>3 024</b>
Dont part du Groupe	3 750	2 906
Dont part des intérêts minoritaires	292	118

(1) Les normes sur la consolidation et la révision de la norme IAS 19 "avantages au personnel" mentionnées en "2. Principes et méthodes comptables applicables dans le groupe" prévoient une application rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités. L'impact de l'application de ces normes est détaillé dans la partie "3. Application des normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 28, IAS 27 et IAS 19"

# Bilan consolidé au 31 décembre 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31.12.2013	31.12.2012 Retraité <sup>(1)</sup>	01.01.2012 Retraité <sup>(1)</sup>
<b>Actif</b>				
Caisse, banques centrales, CCP		325	3 672	5
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	1 993	2 830	6 071
Instruments financiers dérivés de couverture	5.2	662	720	484
Actifs financiers disponibles à la vente	5.3	48 335	51 764	56 409
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.4	17 067	7 491	11 426
Prêts et créances sur la clientèle	5.5	10 357	7 391	6 229
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux				
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5.6	21 048	20 872	20 557
Actifs d'impôts	5.7	596	557	477
Comptes de régularisation et actifs divers	5.8	7 142	8 622	8 891
Actifs non courants destinés à être cédés	5.9	11	16 558	117
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	5.10	19 844	9 200	10 933
Immeubles de placement	5.11	13 308	13 288	9 824
Immobilisations corporelles	5.11	1 593	1 580	1 532
Immobilisations incorporelles	5.11	353	324	517
Ecarts d'acquisition	5.12	455	455	461
<b>Total actif</b>		<b>143 089</b>	<b>145 324</b>	<b>133 933</b>
<b>Passif</b>				
Banques centrales, CCP				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	4 477	5 191	4 841
Instruments financiers dérivés de couverture	5.2	1 775	1 994	1 436
Dettes envers les établissements de crédit	5.13	20 423	22 274	13 457
Dettes envers la clientèle	5.14	49 325	49 173	49 077
Dettes représentées par un titre	5.15	27 709	23 222	24 631
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux				
Passifs d'impôts	5.7	1 757	1 047	510
Comptes de régularisation et passifs divers	5.8	5 997	4 766	6 534
Passifs non courants destinés à être cédés	5.9	1	524	109
Provisions	5.16	530	531	550
Dettes subordonnées		1	1	
<b>Capitaux propres part du groupe</b>				
Réserves consolidées		19 188	19 860	20 109
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		6 135	4 284	837
Résultat de l'exercice		2 137	(454)	206
<b>Total Capitaux propres part du groupe</b>		<b>27 460</b>	<b>23 690</b>	<b>21 152</b>
Intérêts minoritaires	5.17	3 634	12 911	11 636
<b>Total Capitaux propres</b>		<b>31 094</b>	<b>36 601</b>	<b>32 788</b>
<b>Total passif</b>		<b>143 089</b>	<b>145 324</b>	<b>133 933</b>

(1) Les normes sur la consolidation et la révision de la norme IAS 19 "avantages au personnel" mentionnées en "2. Principes et méthodes comptables applicables dans le groupe" prévoient une application rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités. L'impact de l'application de ces normes est détaillé dans la partie "3. Application des normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 28, IAS 27 et IAS 19"

## Tableau de passage des capitaux propres du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2013

	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des minoritaires	Résultat des minoritaires	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture	Variation de juste valeur des instruments dérivés							
<b>Capitaux propres retraités au 1er janvier 2012 <sup>(1)</sup></b>	<b>20 109</b>	<b>(44)</b>	<b>1 383</b>	<b>(502)</b>	<b>206</b>	<b>21 152</b>	<b>11 932</b>	<b>(848)</b>	<b>552</b>	<b>11 636</b>	<b>32 788</b>	
Changements de méthode comptable												
Affectation du résultat 2011	206				(206)		552		(552)			
Distribution 2012 au titre du résultat 2011	(103)					(103)	(332)			(332)	(435)	
Opérations réalisées avec les actionnaires minoritaires	(24)		18			(6)	763	(18)		745	739	
Autres variations	(329)	2	10	(1)	(454)	(318)	711	30	(863)	(863)	423	
Résultat de la période						(454)					(1 317)	
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>												
Ecart de conversion		63				63		(9)		(9)	54	
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres			3 955	(126)		3 829		1 024		1 024	4 853	
Variation de valeur des instruments financiers rapportée au résultat			(563)	90		(473)	1	(32)		(31)	(504)	
<b>Capitaux propres retraités au 31 décembre 2012 <sup>(1)</sup></b>	<b>19 859</b>	<b>21</b>	<b>4 785</b>	<b>(521)</b>	<b>(454)</b>	<b>23 690</b>	<b>13 627</b>	<b>147</b>	<b>(863)</b>	<b>12 911</b>	<b>36 601</b>	
Changements de méthode comptable												
Affectation du résultat 2012	(454)				454		(863)		863			
Distribution 2013 au titre du résultat 2012	24					24	(203)			(203)	(203)	
Opérations réalisées avec les actionnaires minoritaires	(242)	(18)	111	158		9	65	(318)		65	89	
Autres variations <sup>(2)</sup>						2 137	(9 119)		161	(9 437)	(9 428)	
Résultat de la période						2 137				161	2 298	
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>												
Ecart de conversion		(135)				(135)		(3)		(3)	(138)	
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres			2 773	113		2 886		175		175	3 061	
Variation de valeur des instruments financiers rapportée au résultat			(1 169)	18		(1 151)		(35)		(35)	(1 186)	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2013</b>	<b>19 187</b>	<b>(132)</b>	<b>6 500</b>	<b>(232)</b>	<b>2 137</b>	<b>27 460</b>	<b>3 507</b>	<b>(34)</b>	<b>161</b>	<b>3 634</b>	<b>31 094</b>	

(1) Les normes sur la consolidation et la révision de la norme IAS 19 "avantages au personnel" mentionnées en "2. Principes et méthodes comptables applicables dans le groupe" prévoient une application rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités. L'impact de l'application de ces normes est détaillé dans la partie "3. Application des normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 28, IAS 27 et IAS 19".

(2) Les autres variations des minoritaires proviennent principalement de la déconsolidation du Fonds Stratégique d'investissement suite à l'apport à Bpifrance le 12 juillet 2013.

## Tableau des flux de trésorerie relatifs à l'année 2013

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les activités de financement résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres, les dettes subordonnées et les dettes obligataires.

Les activités opérationnelles comprennent les flux qui ne relèvent pas des deux autres catégories.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012 Retraité<sup>(1)</sup></b>
<b>Résultat avant impôts (hors activités abandonnées)</b>	<b>2 973</b>	<b>(962)</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	738	691
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	95	(92)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations <sup>(2)</sup>	85	1 038
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence (entreprises associées et coentreprises) <sup>(3)</sup>	10	2 109
Pertes nettes/gains nets des activités d'investissement	81	(505)
Produits/charges des activités de financement		
Autres mouvements <sup>(4)</sup>	(1 943)	105
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements</b>	<b>(934)</b>	<b>3 346</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit <sup>(5)</sup>	(13 168)	9 027
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(3 237)	(1 074)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs financiers <sup>(6)</sup>	10 169	(4 541)
Flux liés aux immeubles de placement	(188)	(176)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs non financiers	855	(1 949)
Impôts versés	(651)	(654)
<b>Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(6 220)</b>	<b>633</b>
<b>Flux de trésorerie nets générés par l'activité opérationnelle</b>	<b>(4 181)</b>	<b>3 017</b>
Flux liés aux actifs financiers et participations	(1 219)	(1 856)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(327)	(352)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux opérations d'investissement</b>	<b>(1 546)</b>	<b>(2 208)</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(115)	190
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	1	(50)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux opérations de financement</b>	<b>(114)</b>	<b>140</b>
<b>Effet des activités abandonnées sur la trésorerie</b>	<b>(4)</b>	
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et assimilée</b>	<b>(2)</b>	<b>1</b>
<b>Effet des changements méthode sur la période <sup>(7)</sup></b>	<b>2</b>	<b>313</b>
<b>Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>(5 845)</b>	<b>1 263</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>5 629</b>	<b>4 366</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	3 672	5
Solde net des comptes de prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 957	4 361
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>(216)</b>	<b>5 629</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	326	3 672
Solde net des comptes de prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(542)	1 957
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>(5 845)</b>	<b>1 263</b>

(1) Les normes sur la consolidation et la révision de la norme IAS 19 "avantages au personnel" mentionnées en "2. Principes et méthodes comptables applicables dans le groupe" prévoient une application rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités. L'impact de l'application de ces normes est détaillé dans la partie "3. Application des normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 28, IAS 27 et IAS 19"



## Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales et CCP, les comptes à vue (actif et passif) des établissements de crédit, ainsi que les placements à court terme dans des instruments monétaires. Ces placements, d'échéance en général inférieure à trois mois, sont disponibles à tout moment pour leur montant nominal et le risque de changement de valeur est négligeable.

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013		31.12.2012 Retraité <sup>(1)</sup>	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Caisse	3		3	
Banques centrales	323		3 669	
<b>Sous-total</b>	<b>326</b>		<b>3 672</b>	
Soldes à vue sur les établissements de crédit	2 660	3 540	3 018	1 428
OPCVM monétaires	338		367	
<b>Sous-total</b>	<b>2 998</b>	<b>3 540</b>	<b>3 385</b>	<b>1 428</b>
<b>Solde net de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>(216)</b>		<b>5 629</b>	

(1) Les normes sur la consolidation et la révision de la norme IAS 19 "avantages au personnel" mentionnées en "2. Principes et méthodes comptables applicables dans le groupe" prévoient une application rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités. L'impact de l'application de ces normes est détaillé dans la partie "3. Application des normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 28, IAS 27 et IAS 19"

2. Il s'agit principalement des dépréciations durables sur titres à revenu variable et titres de participations non consolidés.

3. Dont perte de valeur écart d'acquisition France Telecom (- 1,9 Md€) et contribution à la perte de Dexia (- 0,45 Md€) au 31 décembre 2012.

4. Il s'agit principalement de la variation en résultat de la juste valeur des actifs à la juste valeur par résultat, des comptes de régularisation et de l'impact lié aux apports du FSI et de CDC Entreprises à BPI France au 31 décembre 2013.

5. La variation observée provient de la Caisse des Dépôts Section générale et principalement de l'augmentation nette des prêts interbancaires (-15,8 Md€) et de la hausse des titres donnés en pension (2,4 Md€) au 31 décembre 2013.

6. Cette ligne recense principalement les effets nets sur la trésorerie des émissions de certificats de dépôts de la Caisse des Dépôts Section Générale au 31 décembre 2013.

7. Il s'agit principalement d'un reclassement d'OPCVM non monétaires à trésorerie et équivalents de trésorerie par la SNI au 31 décembre 2012.

## **1 – FAITS MARQUANTS**

### **I – Bpifrance**

A l'issue des assemblées générales du 12 juillet 2013 et des conseils d'administration de Bpifrance et des entités apportées, le processus d'apports de l'Etat et de la Caisse des Dépôts à Bpifrance s'est achevé. Bpifrance a ainsi été doté d'un capital de 21 milliards d'euros dont 18 milliards d'euros sous forme de transfert d'actifs et 3 milliards d'euros en numéraire.

Les actifs transférés à Bpifrance comprennent principalement les participations de l'Etat et de la Caisse des Dépôts dans :

- CDC Entreprises, qui devient Bpifrance Investissement ;
- le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI), qui devient Bpifrance Participations ;
- SA OSEO, qui devient Bpifrance Financement.

Après cette opération d'apports, Bpifrance est détenu à 50 % par l'Etat via l'EPIC BPI-Groupe et 50 % par la Caisse des Dépôts.

Bpifrance est une compagnie financière qui détient :

- 90 % du capital de Bpifrance Financement (10% étant détenus par les acteurs de la place jusqu'alors actionnaires de SA OSEO) ;
- 100 % du capital de Bpifrance Investissement, société de gestion ;
- 100 % du capital de Bpifrance Participations, qui porte les participations en fonds propres directes et indirectes de Bpifrance.

Cette architecture permet de rassembler au sein d'une même organisation les équipes de financement et d'investissement en fonds propres au service des PME et ETI françaises.

Un pacte d'actionnaires a également été conclu entre la Caisse des Dépôts, l'Etat et l'EPIC BPI. Ce pacte instaure un contrôle conjoint entre les actionnaires Etat-EPIC BPI et la Caisse des Dépôts. La participation de 50 % de la Caisse des Dépôts dans Bpifrance est consolidée par mise en équivalence à partir du 12 juillet 2013.

Le Fonds Stratégique d'Investissement, CDC Entreprises et SA OSEO ne sont plus consolidés directement à partir du 12 juillet 2013 dans les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts. Un profit de 1,2 milliard d'euros a été constaté en 2013 suite à la perte de contrôle de la Caisse des Dépôts sur les filiales Fonds Stratégique d'Investissement et CDC Entreprises.

### **II – Opération de rapprochement entre Icade et Silic**

Postérieurement à l'obtention de l'autorisation de l'opération par l'Autorité de la concurrence le 13 février 2012, Groupama a apporté le solde de sa participation de 37,45 % du capital de Silic à Holdco SIIC le 16 février 2012. A l'issue de cet apport, Holdco SIIC détient de concert avec Icade et la Caisse des Dépôts 43,94 % du capital et des droits de vote de Silic. La Caisse des Dépôts et Groupama détiennent respectivement 75,07 % et 24,93 % du capital et des droits de vote de Holdco SIIC.

A partir du 16 février 2012, la Caisse des Dépôts exerce un contrôle sur l'ensemble des filiales Holdco SIIC, Icade, Silic, et consolide cet ensemble par intégration globale.

Consécutivement au franchissement du seuil de 30 % par Holdco SIIC dans Silic agissant de concert avec Icade et la Caisse des Dépôts, Icade a déposé, le 13 mars 2012, une offre obligatoire sur Silic. L'offre est composée d'une offre publique d'échange sur les actions Silic ainsi que d'une offre publique d'achat sur les obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (« ORNANES ») émises par Silic.

Les termes de l'offre sont les suivants :

- pour l'offre d'échange, la parité est égale à la parité d'échange retenue pour les apports à Holdco SIIC par Groupama de la participation dans Silic, soit 5 actions Icade pour 4 actions Silic ;
- pour l'offre d'achat, la valeur nominale de l'ORNANE à laquelle s'ajoute le coupon couru jusqu'à la date anticipée pour le règlement-livraison de l'offre, soit 126 € par ORNANE sur la base d'un règlement-livraison le 14 juin 2012.

Le 24 avril 2012, l'AMF a déclaré l'offre conforme. La décision de conformité et l'avis d'ouverture de l'offre ont été publiés par l'AMF respectivement le 24 avril 2012 et le 26 avril 2012. Par recours du 3 mai et du 4 mai 2012, SMA Vie BTP et l'ADAM ont respectivement saisi la Cour d'appel de Paris d'une demande d'annulation de la décision de conformité de l'AMF. Par observations déposées près la Cour d'appel de Paris le 31 mai 2012, l'AMF s'est engagée « dans l'intérêt du marché et à titre conservatoire, à proroger la date de clôture de l'offre publique, initialement fixée au 1<sup>er</sup> juin 2012, en sorte que cette clôture n'intervienne que huit jours au moins après le prononcé de l'arrêt de la cour statuant sur les recours en annulation de la décision de l'AMF ».

Par un arrêt en date du 27 juin 2013, la Cour d'appel de Paris a rejeté l'ensemble des recours de l'ADAM et de SMA Vie BTP confirmant ainsi la validité et la régularité de l'offre publique d'Icade sur Silic.

La date de clôture de l'offre publique a été fixée par l'AMF au 12 juillet 2013. Par avis en date du 19 juillet 2013, l'AMF a publié les résultats de l'offre publique initiale dont le règlement-livraison est intervenu le 22 juillet 2013. A l'issue de l'offre initiale, Icade détenait 87,98 % du capital et des droits de vote de Silic. Par avis en date du 19 juillet 2013, l'AMF a fixé la date de clôture de l'offre ré-ouverte au 2 août 2013. A l'issue des résultats de l'offre ré-ouverte, Icade détient 93,28 % du capital et des droits de vote de Silic.

Le 15 octobre 2013, les conseils d'administration respectifs d'Icade et de Silic se sont réunis et ont approuvé les modalités de la fusion-absorption de Silic par Icade.

L'assemblée générale des porteurs d'ORNANES Silic, réunie le 6 novembre 2013, a approuvé le projet de fusion.

Par avis publié le 28 novembre 2013, l'AMF a décidé que le projet de fusion-absorption de Silic par Icade, soumis à son examen, ne justifiait pas la mise en œuvre d'une offre publique de retrait sur les titres Silic préalable à la réalisation de la fusion.

Par recours en date du 6 décembre 2013, la société SMA Vie BTP a saisi la Cour d'appel de Paris d'une demande d'annulation de la décision de l'AMF. L'audience de plaidoiries a été fixée au 23 octobre 2014.

Le 6 décembre 2013, la société SMA Vie BTP a demandé au Tribunal de commerce de Nanterre, dans le cadre d'une procédure de référé, d'ajourner l'assemblée générale

extraordinaire des actionnaires de Silic appelée à se prononcer sur la fusion-absorption de Silic par ICADE. Par ordonnance en date du 20 décembre 2013, le Tribunal de commerce de Nanterre a rejeté cette demande et aucun recours n'a été déposé contre cette décision.

Le 27 décembre 2013, les actionnaires respectifs d'ICADE et de Silic ont approuvé la fusion-absorption de Silic par ICADE en date du 31 décembre 2013 et sur la base d'une parité d'échange de cinq actions ICADE pour quatre actions Silic.

Compte tenu du contrôle de la Caisse des Dépôts sur Silic depuis le 16 février 2012, ces dernières opérations n'ont pas d'impact significatif sur les comptes du groupe Caisse des Dépôts en 2013.

### **III – Transdev Group**

En 2013, les difficultés de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM) n'ont pas permis le désengagement de Veolia Environnement de Transdev Group. Le protocole d'accord signé en octobre 2012 par les deux actionnaires de Transdev Group, qui prévoyait un renforcement de la Caisse des Dépôts à 60% du capital de Transdev Group et le transfert par Transdev Group à Veolia de sa participation de 66% de la SNCM est devenu caduc le 31 octobre 2013, date butoir prévue pour la signature d'un accord.

La SNCM, quant à elle, reste comptabilisée indirectement par mise en équivalence via la comptabilisation de la coentreprise Transdev Group. Dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2013, la valeur d'équivalence de Transdev Group, reflète la juste appréciation de l'exposition du Groupe au titre de sa détention indirecte dans la SNCM.

S'agissant de Transdev Group, le Groupe a procédé à une appréciation de sa valeur d'utilité dont les résultats ont confirmé la valeur comptable.

Afin de donner à Transdev Group la flexibilité financière nécessaire à son développement et dans l'objectif de renforcer son bilan, le 18 décembre 2013, Veolia Environnement SA et la Caisse des Dépôts ont procédé à une augmentation de capital à hauteur de 560 M€ (dont 280 M€ souscrits par la Caisse des Dépôts, par incorporation de créances). En conséquence le montant des prêts accordés à la co-entreprise Transdev Group s'élève à 622 M€, prêts dont l'échéance a été reportée d'un an (soit au 3 mars 2015).

### **IV – La Poste**

Conformément aux décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 avril 2011 relatives à l'augmentation de capital de La Poste, L'Etat et la Caisse des Dépôts ont souscrit en avril 2013 à l'augmentation de capital La Poste pour un montant de 600 M€.

Le montant souscrit par la Caisse des Dépôts est de 333 M€. A l'issue de cette opération, la Caisse des Dépôts détient 26,32 % du capital de La Poste.

L'investissement de la Caisse des Dépôts dans la participation La Poste comprend deux composantes, une part fixe et un complément de prix payable à l'Etat. Au 31 décembre 2011, un complément de prix de 0,3 Md€ a été constaté dans les comptes du groupe Caisse des Dépôts. L'avancement du plan d'affaires 2010-2013 « La Poste » a conduit à revoir le complément de prix en 2013 pour le ramener à 0,1 Md€.

La Caisse des Dépôts a procédé à une appréciation de la valeur de sa participation La Poste et retenu une valeur d'utilité de 1 600 M€.

## **2 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLICABLES DANS LE GROUPE**

### **I. BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS**

Le groupe Caisse des Dépôts applique le référentiel IFRS, lequel comprend les normes IFRS 1 à 13 et les normes IAS 1 à 41 ainsi que leurs interprétations telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 31 décembre 2013 en utilisant les dispositions de la norme IAS 39 dans sa version retenue par l'Union européenne (version dite « carve out »), qui autorise certaines dérogations dans l'application pour la comptabilité de macro-couverture.

Le groupe Caisse des Dépôts a préparé ses comptes consolidés au 31 décembre 2013 sur la base des principes de reconnaissance et d'évaluation des normes IFRS et interprétations de l'IFRS IC (IFRIC) telles qu'elles étaient applicables à la date de clôture.

Par rapport au 31 décembre 2012, les nouvelles normes et amendements dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2013 sont les suivants :

- Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers » - « Présentation des autres éléments du résultat global » (règlement UE n°475/2012 du 05 juin 2012)

Cet amendement clarifie les dispositions sur la présentation de l'« Etat du résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisées nettes d'impôts directement en capitaux propres » et introduit une présentation des « Variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres » (encore dénommées « Autres éléments du résultat global ») en distinguant celles qui seront susceptibles d'être ultérieurement reclassées en résultat net, de celles qui ne le seront jamais.

- IAS 19 (révisée en 2011) « Avantages du personnel » (règlement UE n°475/2012 du 05 juin 2012)

Cet amendement apporte notamment des modifications sur le traitement comptable du coût des services passés en cas de changement de régimes, sur les modalités de présentation au résultat de l'impact des variations des engagements et supprime les options permises pour la comptabilisation des gains ou pertes actuariels sur les régimes à prestations définies, en ne retenant que la comptabilisation directement en capitaux propres (traitement déjà utilisé par le groupe Caisse des Dépôts).

- Amendements à IAS 12 « Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents » (règlement UE n°1255/2012 du 11 décembre 2012)

Le calcul des impôts différés dépend de la manière dont une entité espère recouvrer un actif, soit en l'utilisant, soit en le vendant. L'amendement à IAS 12 introduit la présomption selon laquelle l'actif est recouvré par une vente, à moins que l'entité n'ait clairement l'intention de le réaliser d'une autre manière. Cette présomption concerne uniquement les immeubles de placement, les immobilisations corporelles et les actifs incorporels évalués ou réévalués à la juste valeur.

- IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » (règlement UE n°1255/2012 du 11 décembre 2012)

Cette norme fournit dans un texte unique les règles applicables à l'ensemble des évaluations à la juste valeur requise par le référentiel IFRS, en s'appuyant sur une définition unique basée sur un prix de sortie. Elle prévoit également de nouvelles informations à fournir en annexe.

- Amendements à IFRS 7 « Informations à fournir - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers » (règlement UE n°1256/2012 du 13 décembre 2012)

Les amendements à IFRS 7 requièrent la présentation d'information sur les droits de compensation et accords correspondants sur les instruments financiers. Ces nouvelles informations sont requises pour tous les instruments financiers qui sont compensés au bilan conformément à la norme IAS 32 (montants bruts des actifs et des passifs financiers compensés, montants compensés et montants nets présentés au bilan). Des informations complémentaires doivent également être présentées pour les instruments financiers qui font l'objet d'un accord de compensation global exécutoire ou d'un accord similaire, même s'ils ne sont pas compensés au bilan conformément à la norme IAS 32.

- Améliorations annuelles (2009-2011) des IFRS - mai 2012 (règlement UE n°301/2013 du 27 mars 2013)

Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, l'IASB a publié des amendements mineurs à cinq normes déjà existantes.

L'application de ces normes et amendements n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts.

Par ailleurs, le groupe Caisse des Dépôts a choisi d'appliquer de manière anticipée les cinq nouvelles normes de consolidation (IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 27 (révisée en 2011) et IAS 28 (révisée en 2011)) dont l'application sera obligatoire dans l'Union européenne pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 :

- IFRS 10 « Etats financiers consolidés » (règlement UE n°1254/2012 du 11 décembre 2012)

Cette norme introduit un modèle unique de contrôle où le recours au jugement est renforcé. Cette nouvelle définition du contrôle doit tenir compte à la fois : du pouvoir exercé sur l'entité, de l'exposition ou droits sur les rendements variables de l'entité et de la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur ces rendements.

- IFRS 11 « Partenariats » (règlement UE n°1254/2012 du 11 décembre 2012)

Cette norme distingue deux types de partenariat (entreprise commune et coentreprise) selon la nature des droits et obligations des partenaires. Elle supprime l'option d'application de la méthode de l'intégration proportionnelle pour les coentreprises qui doivent désormais être consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » (règlement UE n°1254/2012 du 11 décembre 2012)

Cette norme définit l'ensemble des informations à présenter en annexe pour toutes les entités consolidées ainsi que pour les entités structurées consolidées ou non. Son objectif est de fournir une information qui permette aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature des intérêts détenus dans d'autres entités et les risques qui leur sont associés, ainsi que les incidences de ces intérêts sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie.

- IAS 27 (révisée en 2011) « Etats financiers individuels » (règlement UE n°1254/2012 du 11 décembre 2012)

La norme révisée précise les modalités de comptabilisation des participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées dans les états financiers individuels.

- IAS 28 (révisée en 2011) « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » (règlement UE n°1254/2012 du 11 décembre 2012)

La norme révisée tient compte des modifications liées aux normes IFRS 10 et 11 pour les participations dans les entreprises associées et les coentreprises. Elle définit leur mode de comptabilisation et les modalités d'application de la méthode de la mise en équivalence.

- Amendements sur les dispositions transitoires des normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 (règlement UE n°313/2013 du 04 avril 2013)

Ces amendements fournissent des clarifications sur les modalités d'application rétrospective et limitent les informations comparatives retraitées à la période comparative précédant l'application des normes IFRS 10, 11 et 12.

L'incidence de l'application des nouvelles normes de consolidation est présentée dans la note 3 de l'annexe des comptes consolidés.

En revanche, le groupe a choisi de ne pas appliquer de manière anticipée les amendements aux normes suivantes qui ne seront d'application obligatoire que sur le prochain exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2014 :

- Amendements à la norme IAS 32 « Présentation - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers » (règlement UE n°1256/2012 du 13 décembre 2012)

Ces amendements apportent des clarifications sur la compensation des actifs et passifs financiers : la compensation est obligatoire seulement si une entité a un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire en toute circonstance de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler l'actif et le passif sur une base nette, soit de réaliser l'actif et le passif sur une base nette, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 « Entités d'investissement » (règlement UE n°1174/2013 du 20 novembre 2013)

Ces amendements introduisent une nouvelle catégorie d'entités, les entités d'investissement, qui bénéficient d'une exemption de consolidation de leurs filiales qu'elles doivent comptabiliser à la juste valeur par le résultat. Des informations spécifiques à ces entités doivent être fournies.

- Amendements à IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers » (règlement UE n°1374/2013 du 19 décembre 2013)

Ces amendements introduisent de nouvelles exigences d'information en annexe lorsque la valeur recouvrable de l'actif est sa juste valeur diminuée des coûts de sortie.

- Amendements à IAS 39 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture » (règlement UE n°1375/2013 du 19 décembre 2013)

Ces amendements prévoient une exception à l'application des dispositions relatives à la cessation de la comptabilité de couverture si les parties à l'instrument de couverture conviennent qu'une ou plusieurs contreparties compensatrices remplacent leur contrepartie initiale et deviennent la nouvelle contrepartie de chacune des parties ou si les autres changements éventuels à l'instrument de couverture se limitent à ce qui est nécessaire pour effectuer ce remplacement de contrepartie.

Ces amendements ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe.



Le groupe n'applique pas les normes, amendements et interprétations non encore adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2013.

### ***Utilisation du format d'états de synthèse bancaire recommandé par le Conseil National de la Comptabilité***

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la recommandation n°2013-04 du 07 novembre 2013 de l'Autorité des normes comptables.

Le groupe Caisse des Dépôts a ainsi opté, conformément à la norme IAS 1 révisée, pour une présentation distincte du compte de résultat consolidé détaillant les composantes de son résultat net. Il présente par ailleurs dans l' « Etat du résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisés nettes d'impôts directement en capitaux propres », le résultat net et le détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts.

### ***Recours à des estimations***

La préparation des états financiers du groupe Caisse des Dépôts exige la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que la direction et les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles la direction et les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci, notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Par ailleurs, le contexte actuel de marché et de crise économique rend beaucoup plus complexe l'élaboration de perspectives en terme d'activité et de financements ainsi que la préparation des comptes en matière d'estimation comptable.

Le recours à ces estimations concerne notamment les évaluations suivantes :

- la juste valeur au bilan des instruments financiers non cotés enregistrés dans les rubriques : « *Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat* », « *Instruments financiers dérivés de couverture* », « *Actifs financiers disponibles à la vente* » ;
- le montant des dépréciations des actifs financiers (prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente, actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance) ;
- le montant des participations dans les entreprises mises en équivalence ;
- la juste valeur des immeubles de placement présentée dans une note annexe ;

- le montant des dépréciations des immobilisations corporelles, incorporelles et des écarts d'acquisition ;
- les impôts différés ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan (dont les provisions sur avantages du personnel) destinées à couvrir les risques de pertes et charges ;
- la valeur initiale des écarts d'acquisition constatés lors des regroupements d'entreprises.
- l'évaluation des actifs non courants et dettes liées destinés à être cédés.

## **II. PRINCIPES DE CONSOLIDATION**

### **1. Périmètre de consolidation**

Les comptes consolidés regroupent les comptes de la Caisse des Dépôts Section générale, les comptes consolidés des sous groupes et les comptes des entités sur lesquelles la Caisse des Dépôts exerce un contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable et dont la consolidation a un impact significatif sur les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts.

### **2. Méthodes de consolidation et notion de contrôle**

Les filiales (et entités structurées) sur lesquelles le groupe exerce un contrôle sont consolidées par intégration globale. Le groupe Caisse des Dépôts possède le contrôle lorsqu'il détient le pouvoir de diriger les activités clés, qu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables, et qu'il a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur ces rendements.

Les droits de vote potentiels qui donnent accès à des droits de vote complémentaires sont pris en compte pour apprécier le contrôle dès lors que ces droits sont exerçables en temps utile pour diriger les activités clés.

Le groupe exerce un contrôle conjoint dans un partenariat lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions sur les activités pertinentes de l'entité requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. A ce titre, deux types de partenariat doivent être distingués, la coentreprise d'une part et l'entreprise commune d'autre part.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Une coentreprise est consolidée par mise en équivalence.

Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs à celle-ci. Une entreprise commune est consolidée en intégrant l'ensemble des intérêts détenus par le groupe Caisse des Dépôts dans l'activité commune, à savoir :

- ses actifs, y compris sa quote-part des actifs détenus conjointement le cas échéant ;
- ses passifs, y compris sa quote-part des passifs assumés conjointement le cas échéant ;
- sa quote-part des produits issus des ventes ;

- les charges qu'il a engagées, y compris sa quote-part des charges engagées conjointement le cas échéant.

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence dans les comptes consolidés. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité.

Les résultats des entités acquises sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de leur date d'acquisition effective. Les résultats des entités qui ont été cédées au cours de l'exercice sont inclus dans les états financiers consolidés jusqu'à la date à laquelle le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable a cessé.

### ***Dates d'arrêté des comptes des entités consolidées***

La quasi-totalité des entités consolidées clôture leurs comptes au 31 décembre. Les sociétés consolidées qui clôturent leurs comptes à une date différente de plus de trois mois sont intégrées sur la base d'une situation au 31 décembre. Dans le cas où la date d'arrêté serait comprise dans le délai de trois mois, et lorsque l'image fidèle et économique du groupe le nécessite, les opérations significatives intervenues entre la date de clôture et le 31 décembre, sont prises en compte lors de l'établissement des comptes consolidés.

### **3. Exclusions du périmètre de consolidation**

Les participations détenues par le groupe Caisse des Dépôts dans une coentreprise ou une entreprise associée dans le cadre d'une activité de capital investissement sont exclues du périmètre de consolidation, conformément à l'option prévue par la norme IAS 28.18. Ces participations sont classées en « *Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option* ».

Les sociétés ESH (Entreprises Sociales pour l'Habitat) sont exclues du périmètre de consolidation, au motif que le groupe ne peut exercer un contrôle sur ces entités au sens des normes internationales. Les titres de sociétés ESH sont comptabilisés en « *Actifs financiers disponibles à la vente* ».

Les sociétés d'économie mixte (SEM, SAIEM) sur lesquelles le groupe Caisse des Dépôts n'exerce pas de contrôle sont exclues du périmètre de consolidation. Les titres de ces sociétés sont comptabilisés en « *Actifs financiers disponibles à la vente* ».

Les titres de sociétés acquis en vue d'une cession ultérieure à brève échéance, sont exclus de la consolidation. Les titres de ces sociétés sont comptabilisés en « *Actifs non courants destinés à être cédés* ».

Les caractéristiques des conventions signées entre l'Etat et la Caisse des Dépôts concernant le grand emprunt national entraînent en application du référentiel comptable IFRS, une « décomptabilisation » des actifs et passifs liés à ces conventions dans les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts. Ils sont compris dans les comptes de régularisation des états financiers établis en normes françaises par la Caisse des Dépôts Section générale.

### **4. Retraitements et opérations internes**

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués lorsqu'ils sont significatifs. Les méthodes comptables des

coentreprises et des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le groupe.

Les comptes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des sociétés consolidées par intégration globale.

En ce qui concerne les entreprises consolidées par mise en équivalence, les profits et pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du groupe sont éliminés à hauteur de la détention du groupe dans la coentreprise ou l'entreprise associée, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

## **5. Conversion des états financiers des filiales étrangères**

Les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts sont présentés en euros. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Toutes les différences de conversion résultant de la conversion sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger et d'emprunts et autres instruments de change désignés comme instruments de couverture de ces investissements sont imputés aux capitaux propres lors de la consolidation.

Lorsqu'une activité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

## **6. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition à l'exception des regroupements sous contrôle commun et de la formation d'une coentreprise qui sont exclus du champ d'application d'IFRS 3.

Selon cette méthode, les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entité acquise sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée à la date d'acquisition.

Les passifs éventuels de l'entité acquise ne sont comptabilisés au bilan consolidé que dans la mesure où ils sont représentatifs d'une obligation actuelle à la date de prise de contrôle et que leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable.

Le coût d'acquisition est égal à la juste valeur, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont comptabilisés en résultat.

Les compléments de prix éventuels sont intégrés dès la prise de contrôle dans le coût d'acquisition pour leur juste valeur à la date d'acquisition. Les ajustements de prix éventuels qualifiés de passifs financiers sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêté et sont

comptabilisés en résultat, sauf si ces ajustements interviennent dans un délai de douze mois et sont liés à des faits et circonstances existants à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition, correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition. A cette date, l'écart d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « *Ecarts d'acquisition* » s'il est positif. Il est comptabilisé immédiatement en résultat s'il est négatif.

Les intérêts minoritaires peuvent être évalués, soit pour leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise (écart d'acquisition « *partiel* »), soit à leur juste valeur, une fraction de l'écart d'acquisition ainsi déterminé leur étant alors affectée (écart d'acquisition « *complet* »). Cette option est appliquée regroupement par regroupement.

Le groupe Caisse des Dépôts dispose d'un délai de douze mois après la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré.

Les écarts d'acquisition sont inscrits au bilan à leur coût initial libellé dans la devise de l'entité acquise et convertis sur la base du cours de change à la date de clôture.

Ils font l'objet de tests de dépréciation tels que décrits au paragraphe III.8.

Lorsqu'un regroupement d'entreprises a été réalisé au moyen de plusieurs transactions d'échange (acquisition par étapes), l'écart d'acquisition est déterminé par référence à la juste valeur à la date de prise de contrôle. A cette date, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans l'entité acquise est réévaluée à sa juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

De même, la perte de contrôle d'une filiale consolidée se traduit par la réévaluation à la juste valeur par contrepartie du résultat de la participation éventuellement conservée.

L'application de la norme IFRS 3 révisée étant prospective, les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 n'ont pas été retraités des effets des révisions de la norme IFRS 3.

Enfin, selon la possibilité offerte par IFRS 1, le groupe Caisse des Dépôts a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Les écarts d'acquisition résiduels à cette date ne sont plus amortis et font l'objet d'un test de dépréciation.

## **7. Transactions avec les intérêts minoritaires**

Le groupe Caisse des Dépôts comptabilise en capitaux propres la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part d'actif net retraitée acquise, lors de l'acquisition d'intérêts minoritaires d'une filiale alors que le contrôle était déjà établi. Les frais directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en minoration des capitaux propres.

De même, les cessions partielles sans perte de contrôle réalisées par le groupe avec les intérêts minoritaires sont comptabilisées en contrepartie des capitaux propres.

## 8. Information sectorielle

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle présentée est fondée sur le reporting interne utilisé par la Direction générale du groupe Caisse des Dépôts. Cette information reflète l'organisation du groupe en termes de pôles d'activité. Les activités opérationnelles du groupe sont organisées et gérées séparément suivant la nature des services rendus.

Les cinq pôles d'activité au 31 décembre 2013, inchangés par rapport à l'exercice 2012, sont les suivants :

- Pôle Caisse des Dépôts ;
- Pôle Banque, Assurance, La Poste ;
- Pôle Financement des entreprises ;
- Pôle Immobilier & Tourisme ;
- Pôle Infrastructure, Transport & Environnement.

## III. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

### 1. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états financiers selon les dispositions de la norme IAS 39 telle qu'adoptée par la Commission européenne le 19 novembre 2004 et amendée ultérieurement, notamment par le règlement relatif à l'utilisation de l'option juste valeur paru en 2005.

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat, les instruments financiers dérivés de couverture et les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués et comptabilisés à la valeur de marché, à la date de première comptabilisation, comme en date d'évaluation ultérieure.

#### *1.1. Détermination de la juste valeur des instruments financiers*

La juste valeur est définie par la norme IFRS 13 comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Le groupe détermine la juste valeur des instruments financiers, soit en utilisant des prix obtenus directement à partir de données externes, soit en utilisant des techniques de valorisation. Ces techniques de valorisation sont principalement des approches par le marché ou par le résultat, regroupant des modèles communément admis (notamment méthodes d'actualisation des flux de trésorerie futurs et de l'actif net réévalué). Elles maximisent l'utilisation de données observables et minimisent celle de données non observables. Ces techniques sont calibrées pour refléter les conditions actuelles du marché.

Les actifs et passifs évalués ou présentés à la juste valeur sont répartis selon la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : les justes valeurs sont déterminées en utilisant directement les prix cotés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les caractéristiques d'un marché actif incluent l'existence d'un volume et d'une fréquence suffisants de transactions ainsi qu'une disponibilité continue des prix.

- Niveau 2 : les justes valeurs sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs sont observables sur les marchés, directement ou indirectement. Ces techniques sont régulièrement calibrées et les paramètres corroborés par des données provenant de marchés actifs.

- Niveau 3 : les justes valeurs sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs utilisés sont non observables ou ne peuvent être corroborés par des données de marché, par exemple en raison de l'absence de liquidité de l'instrument ou d'un risque de modèle significatif. Un paramètre non observable est une donnée pour laquelle aucune information de marché n'est disponible. Il provient donc d'hypothèses internes sur les données qui seraient utilisées par les autres participants de marché. L'évaluation de l'absence de liquidité ou l'identification d'un risque de modèle suppose l'exercice du jugement.

Le classement d'un actif ou d'un passif dans la hiérarchie dépend du niveau du paramètre le plus significatif au regard de la juste valeur de l'instrument.

#### Cas particulier des instruments de capitaux propres non cotés

La détermination de la juste valeur des instruments de capitaux propres non cotés est généralement réalisée à partir de plusieurs modèles (actualisation des flux de trésorerie futurs, actif net réévalué ou multiples de sociétés comparables) :

- si l'évaluation est basée sur l'utilisation de données relatives à des sociétés comparables cotées ou, pour les titres « immobiliers » sur une revalorisation des immeubles à partir de données observables du marché, les instruments de capitaux propres sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur ;
- si au contraire l'évaluation est basée sur l'utilisation des flux de trésorerie futurs ou sur la notion d'actif net réévalué basés sur des données internes à la société, les instruments de capitaux propres sont classés en niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur. Il en est de même pour les instruments valorisés selon la méthode des multiples lorsque les données sont significativement ajustées sur la base de données non observables tenant compte des spécificités de l'entité concernée.

Conformément aux principes d'IAS 39, si aucune technique ne peut donner satisfaction, ou si les diverses techniques utilisées donnent des estimations trop divergentes, le titre est maintenu au coût dans la catégorie « *Actifs financiers disponibles à la vente* » car sa juste valeur ne peut pas être déterminée de manière fiable. Il est classé en niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur.

### **1.2. Titres**

Les titres détenus par le groupe peuvent être classés selon les quatre catégories d'actifs financiers définies par la norme IAS 39, à savoir :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat, par nature ou sur option ;
- actifs financiers disponibles à la vente ;
- actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ;
- prêts et créances.

Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement / livraison, sauf cas particuliers.

➤ **Actifs financiers à la juste valeur par résultat**

Selon la norme IAS 39, l'utilisation du portefeuille « *Actifs financiers à la juste valeur par résultat* » résulte soit d'une intention de transaction, soit de l'utilisation de l'option de comptabilisation à la juste valeur.

Les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont par nature des actifs ou passifs financiers acquis dans l'objectif d'opérations de transaction.

Les actifs ou passifs financiers peuvent également être comptabilisés dans cette rubrique du bilan, sur option offerte par la norme, en substitution à la comptabilité de couverture, afin de ne pas comptabiliser et évaluer séparément des dérivés incorporés à des instruments hybrides ou encore, si un groupe d'actifs et/ou de passifs financiers et leur performance sont évalués sur la base de la juste valeur conformément à une stratégie de gestion des risques et si les informations sur ce groupe sont reportées sur cette base en interne.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de valeur sont comptabilisées en résultat, dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* ». Lors de la première application des IFRS, les ajustements de l'encours d'ouverture ont été comptabilisés en capitaux propres et ne seront jamais recyclés en résultat.

Les variations de juste valeur et les plus ou moins-values de cessions réalisées sont comptabilisées dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* », du compte de résultat consolidé.

➤ **Actifs financiers disponibles à la vente**

La catégorie des actifs disponibles à la vente est définie par la norme IAS 39 comme la catégorie par défaut. Il s'agit des titres qui ne sont classés dans aucune des trois autres catégories.

Cette catégorie comprend des titres à revenu fixe ou à revenu variable, initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus (sauf lorsque le caractère non matériel des frais de transaction est démontré).

Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres recyclables.

Lors de la cession ou de la dépréciation durable des titres, ces gains ou pertes latents, précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente* ».

Concernant les titres de capitaux propres, une dépréciation est constatée en cas d'indices objectifs de dépréciation durable des actifs concernés.

Une dépréciation se caractérise par une baisse durable, c'est-à-dire importante ou prolongée, de la valeur de marché du titre par rapport à son prix d'acquisition.

Les critères de dépréciation à caractère durable distinguent les notions de « caractère significatif » et de « caractère durable » à travers des critères distincts et non cumulatifs. Les



critères de dépréciation retenus par la Caisse des Dépôts (Section générale) s'inscrivent à deux niveaux.

- 1<sup>er</sup> niveau : seuils de déclenchement d'une analyse documentée

- critère de baisse importante : décote de plus de 30 % du cours de clôture à la date d'arrêté ; ou
- critère de baisse prolongée : décote de plus de 30 % du cours moyen sur les 12 derniers mois.

Ces deux critères constituent des indicateurs significatifs permettant d'identifier les titres sur lesquels une analyse multicritère documentée sera réalisée. A l'issue de cette analyse, le principe du « jugement d'expert » s'exerce pour déterminer si une dépréciation par résultat doit être constatée.

- 2<sup>ème</sup> niveau : critères de déclenchement mécanique de la dépréciation

Sauf événements exceptionnels dûment justifiés, une dépréciation sera constatée à partir du moment où l'un des deux critères de déclenchement mécanique de dépréciation est atteint :

- titre en décote de plus de 50 % du cours de clôture à la date d'arrêté par rapport au coût d'acquisition ; ou
- titre en moins-value depuis plus de 3 ans par rapport au coût d'acquisition.

Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, la moins value latente relevée sur le titre est enregistrée automatiquement en résultat.

Les critères retenus par la Caisse des Dépôts (Section générale) sont appliqués par les autres entités, sauf si au regard de l'activité de ces autres entités, d'autres critères de dépréciation durable paraissent plus pertinents.

La dépréciation des titres de capitaux propres est enregistrée dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente* » du compte de résultat et ne peut être reprise qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Quant aux titres de dettes, une dépréciation est constatée en résultat lorsqu'un risque de contrepartie est avéré, avec une reprise possible en résultat en cas d'amélioration ultérieure.

Les revenus comptabilisés sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans la rubrique « *Intérêts et produits assimilés* » du compte de résultat. Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente* » du compte de résultat.

#### ➤ ***Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance***

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers, autres que des dérivés, avec des paiements fixes ou déterminables et une échéance fixée, que l'entité a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance.

Le classement dans cette catégorie implique l'obligation de ne pas céder les titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner le déclassement de l'ensemble du portefeuille en « *Actifs financiers disponibles à la vente* » et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant deux ans), sauf

si la vente intervient à une date très proche de l'échéance, ou si la quasi-totalité du principal des titres a été encaissée, ou enfin si la vente est justifiée par un événement externe isolé ou imprévisible (par exemple en cas de dégradation importante de la qualité du crédit de l'émetteur).

La couverture du risque de taux de ces titres n'est pas autorisée.

Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus (sauf lorsque le caractère non matériel des frais de transaction est démontré). Ces titres sont comptabilisés ultérieurement selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif (T.I.E) est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs à l'encours net d'origine sur la durée de vie prévue de l'instrument financier.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision est constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine. En cas d'amélioration ultérieure, la provision excédentaire est reprise.

#### ► *Prêts et créances*

La possibilité de classer des titres de créances non cotés à revenu fixe ou déterminable, dans la catégorie des « *Prêts et créances* », n'a pas été retenue par le groupe Caisse des Dépôts.

### *1.3. Crédits*

Les crédits du groupe sont affectés à la catégorie « *Prêts et créances* », sur les établissements de crédit ou sur la clientèle, suivant la contrepartie.

Lors de leur comptabilisation initiale, les crédits sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur du crédit correspond à son nominal, diminué le cas échéant de commissions perçues, d'une éventuelle décote, et augmenté des coûts de transaction.

Ultérieurement, les crédits sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ce taux inclut les décotes ainsi que les produits et coûts de transaction intégrables au taux d'intérêt effectif, le cas échéant.

Les intérêts courus sont portés au compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances affectées à cette catégorie peuvent faire l'objet d'une dépréciation. C'est le cas, dès lors qu'il existe une indication objective de l'existence d'un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt susceptible de générer une perte mesurable.

L'existence éventuelle d'une dépréciation est identifiée au niveau individuel du crédit, puis au niveau collectif, sur la base d'un portefeuille de crédits.

Les dépréciations correspondent à la différence entre la valeur comptable des crédits avant dépréciation et la somme des flux futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine.

Les dépréciations sont enregistrées sous forme de provisions ou de décotes sur prêts restructurés pour cause de défaillance du client.

On distingue ainsi :

- les créances dépréciées sur base individuelle : les créances douteuses assorties de provisions et les créances restructurées pour cause de défaillance du client assorties de décotes ;
- les créances dépréciées sur base collective : les créances non dépréciées sur base individuelle, pour lesquelles la dépréciation est déterminée par ensemble homogène de créances dont les caractéristiques de risque de crédit sont similaires.

➤ **Provisionnement sur base individuelle**

Les créances dépréciées sur base individuelle du groupe Caisse des Dépôts comprennent les créances douteuses non compromises et les créances douteuses compromises. La classification imposée par le règlement n°2002-03 du CRC, applicable aux comptes individuels, a été maintenue dans les comptes sous référentiel IFRS.

Concernant les créances douteuses, le groupe Caisse des Dépôts retient comme indices objectifs de dépréciation au sens de la norme IAS 39, les critères de risque avéré utilisés en normes françaises.

Il existe un risque avéré lorsqu'il est probable que tout ou partie des sommes dues conformément au contrat ne seront pas perçues, et ce, nonobstant l'existence de garantie ou de caution.

En tout état de cause, sont considérées comme douteuses, les créances correspondant à l'une des situations suivantes :

- lorsqu'il existe une ou plusieurs échéances impayées depuis plus de trois mois (plus de six mois en matière immobilière, plus de neuf mois vis à vis des collectivités locales) ;
- lorsque la situation financière de la contrepartie est dégradée de telle sorte qu'elle se traduit par un risque de non-recouvrement ;
- lorsqu'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

Les créances douteuses non compromises sont des créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

Les créances douteuses compromises sont les créances douteuses dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé.

Dès lors qu'un encours est douteux, la perte probable est comptabilisée sous forme de dépréciation. Les dépréciations constituées correspondent en valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine, à l'ensemble des pertes prévisionnelles au titre des encours douteux et douteux compromis.

La décote constatée lors d'une restructuration de créance, ou la dépréciation calculée sur une créance douteuse est enregistrée dans la rubrique « *Coût du risque* » du compte de résultat. Pour les créances restructurées en encours sains, cette décote est réintégrée sur la durée de vie dans la marge d'intérêt.

Les dotations et les reprises de dépréciation pour risque de non-recouvrement sont inscrites en coût du risque, l'augmentation de la valeur comptable liée à la reprise de dépréciation et à l'amortissement de la décote du fait du passage du temps étant inscrite dans la marge d'intérêt.

#### ➤ **Provisionnement sur base collective**

Les analyses menées au sein des filiales du groupe Caisse des Dépôts ont conclu à l'absence de groupe de crédits présentant des caractéristiques de risques de crédit similaires, de caractère significatif et impliquant la constitution de dépréciations significatives sur base collective.

#### **1.4. Passifs financiers**

Deux catégories de passifs financiers sont identifiées par la norme IAS 39 :

- les passifs financiers évalués en juste valeur par résultat, par nature ou sur option ;
- les autres passifs financiers.

Ces autres passifs financiers sont comptabilisés en juste valeur à l'origine puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif lors des arrêtés comptables suivants.

#### **1.5. Dettes émises représentées par un titre**

Les instruments financiers émis sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour l'émetteur de remettre des liquidités ou un autre actif financier, ou encore d'échanger des instruments dans des conditions potentiellement défavorables.

Les dettes émises représentées par un titre sont enregistrées à l'origine à leur valeur d'émission comprenant les frais de transaction, puis sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les titres subordonnés perpétuels dont les clauses de rémunération des porteurs de titres offrent à l'émetteur la maîtrise de la date de paiement des intérêts, sont classés en instruments de capitaux propres. Toutes les autres obligations, perpétuelles ou remboursables, sont classées en dettes financières.

#### **1.6. Instruments dérivés**

Les instruments dérivés sont des actifs ou passifs financiers comptabilisés au bilan, en date de négociation, pour leur prix de transaction. Aux arrêtés comptables, ces dérivés sont évalués à leur juste valeur, qu'ils soient détenus à des fins de transaction ou qu'ils entrent dans une relation de couverture.

#### ➤ **Dérivés de transaction**

Les dérivés détenus à des fins de transaction sont comptabilisés au bilan dans la rubrique « *Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat* ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive et en passifs financiers lorsqu'elle est négative. Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* ».

#### ➤ **Dérivés et comptabilité de couverture**

Les principes de comptabilisation des dérivés et des instruments couverts dépendent de la stratégie de couverture et doivent remplir les conditions suivantes :

- éligibilité de l'instrument de couverture et de l'élément couvert ;
- documentation formalisée dès l'origine, incluant notamment la désignation individuelle et les caractéristiques de l'élément couvert, de l'instrument de couverture, la nature de la relation de couverture et la nature du risque couvert ;

- démonstration de l'efficacité de la couverture, à l'origine et à chaque arrêté, de manière prospective et rétrospective.

La couverture de juste valeur a pour objet de réduire le risque de variation de juste valeur d'un actif ou d'un passif du bilan ou d'un engagement ferme. Dans une relation de couverture de juste valeur, les dérivés sont évalués au bilan à la juste valeur par contrepartie du compte de résultat dans le poste « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* », symétriquement à la réévaluation des instruments couverts pour le risque considéré. Au bilan, la réévaluation de la composante couverte est comptabilisée selon la classification de l'instrument couvert dans le cas d'une relation de couverture d'actifs ou de passifs identifiés.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les dérivés de couverture sont transférés en portefeuille de transaction et comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie.

La couverture de flux de trésorerie a pour objet de réduire le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie futurs sur des instruments financiers ou d'une transaction future hautement probable. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie futurs, les dérivés sont évalués au bilan à la juste valeur, en contrepartie de la ligne « *Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres* » pour la partie efficace (capitaux propres) et en contrepartie de la ligne « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* » pour la partie inefficace (compte de résultat). Les montants inscrits en capitaux propres pendant la durée de vie de la couverture sont transférés en résultat sous les rubriques « *Intérêts et produits assimilés* » et « *Intérêts et charges assimilés* » au fur et à mesure que les éléments de résultat de l'instrument couvert affectent le résultat. Les instruments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat. En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement constatés en résultat.

La couverture d'un investissement net en devises a pour objet de se protéger contre le risque de variation défavorable de la juste valeur liée au risque de change d'un investissement réalisé à l'étranger dans une monnaie autre que l'euro. Les principes de comptabilisation sont identiques aux principes applicables à la couverture de flux de trésorerie.

Quelle que soit la stratégie de couverture retenue, l'inefficacité de la couverture est comptabilisée au compte de résultat en « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* ».

Le groupe Caisse des Dépôts a choisi de retenir l'option offerte par la norme IAS 39 de comptabiliser certains éléments couverts et leurs dérivés de couverture en « *Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat* », notamment pour des obligations d'Etat et titres de créances négociables couverts par des swaps dans le cadre de contrats d'asset swaps.

#### ➤ *Dérivés incorporés*

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat hybride qui répond à la définition d'un produit dérivé. Si cet instrument hybride n'est pas évalué en juste valeur par résultat, le dérivé

incorporé doit être séparé de son contrat hôte dès lors que, dès l'initiation de l'opération, les caractéristiques économiques et les risques associés de cet instrument dérivé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques et risques du contrat hôte. Le dérivé ainsi séparé est comptabilisé à sa juste valeur au bilan dans les rubriques « *Actifs financiers à la juste valeur par résultat* » et « *Passifs financiers à la juste valeur par résultat* ».

### ***1.7. Garanties financières données***

Les garanties financières sont des contrats qui imposent à l'émetteur d'effectuer des paiements spécifiés pour rembourser le titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance aux termes de l'instrument d'emprunt initiaux ou modifiés.

Les garanties financières données par le groupe Caisse des Dépôts sont évaluées initialement à leur juste valeur puis ultérieurement au montant le plus élevé entre le montant de l'obligation et le montant initialement enregistré diminué le cas échéant de l'amortissement cumulé de la commission de garantie.

Elles font, le cas échéant, l'objet d'une provision au passif du bilan, selon les dispositions de la norme IAS 37.

### ***1.8. Engagements de financement***

Les engagements de financement du groupe Caisse des Dépôts sont évalués initialement à leur juste valeur. Ils sont comptabilisés selon les dispositions de la norme IAS 37 dès lors qu'ils ne sont pas considérés comme des instruments dérivés.

### ***1.9. Opérations de pensions livrées et de prêts de titres***

Les titres prêtés ou mis en pension sont maintenus au bilan du cédant. Toutefois, si le cessionnaire peut disposer librement de ces titres (pour les céder, les mettre en pension ou les prêter), les titres sont reclassés dans un sous-compte de titres ou dans un sous-compte de créances.

Les titres empruntés ou reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan du cessionnaire. Toutefois, en cas de cession, de mise en pension ou de prêt de ces titres par le cessionnaire, une dette représentative de son obligation de rachat des titres empruntés ou reçus en pension est inscrite au bilan du cessionnaire. Cette dette est valorisée à la juste valeur.

## **2. Participations dans les entreprises mises en équivalence**

Les participations du groupe Caisse des Dépôts dans ses coentreprises et ses entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une coentreprise ou une entreprise associée est initialement comptabilisée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition dans la quote-part de l'actif net détenu attribuable au groupe. L'écart d'acquisition afférent à la coentreprise et à l'entreprise associée est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Au compte de résultat, la rubrique « *Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence* » reflète la quote-part du groupe dans les résultats de la coentreprise et de l'entreprise associée.

Après l'application de la méthode de la mise en équivalence, le groupe Caisse des Dépôts applique les dispositions d'IAS 39 pour déterminer s'il est nécessaire de comptabiliser une perte de valeur au titre de la participation dans la coentreprise ou l'entreprise associée.

S'il existe un indicateur de dépréciation selon les critères énoncés par la norme IAS 39, c'est la totalité de la participation mise en équivalence qui fait l'objet d'un test de dépréciation selon la norme IAS 36. Une dépréciation est dès lors comptabilisée si la valeur recouvrable, correspondant à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité, est inférieure à la valeur comptable.

Lorsqu'une dépréciation est constatée, elle est affectée à la participation mise en équivalence au bilan, ce qui autorise par conséquent la reprise ultérieure de la dépréciation en cas d'amélioration de la valeur d'utilité ou de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Elle est comptabilisée au compte de résultat en « *Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence* ».

Si la quote-part du groupe dans les pertes d'une entité mise en équivalence est égale ou supérieure à ses intérêts dans cette entité, le groupe Caisse des Dépôts cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires de la coentreprise ou de l'entreprise associée sont provisionnées uniquement lorsque le groupe a une obligation légale ou implicite de le faire ou lorsqu'il a effectué des paiements pour le compte de l'entité.

Lorsqu'une participation dans une coentreprise devient une participation dans une entreprise associée ou inversement, les intérêts conservés ne sont pas réévalués. Il en est de même en cas d'acquisition ou de cession partielle ne modifiant pas la nature du contrôle.

Les plus ou moins-values dégagées lors des cessions des participations dans les entreprises mises en équivalence sont comptabilisées au compte de résultat en « *Gains ou pertes nets sur autres actifs* ».

### **3. Actifs non courants et dettes liées destinés à être cédés et abandon d'activité**

Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Les actifs et passifs concernés sont reclassés dans les rubriques du bilan dédiées lorsqu'il est hautement probable que l'actif doit être cédé dans un horizon de 12 mois.

Dès lors qu'ils sont classés dans ces catégories, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les actifs concernés cessent d'être amortis. Les instruments financiers restent toutefois évalués selon les principes de la norme IAS 39.

En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

Une activité est considérée comme abandonnée quand les critères de classification comme actif détenu en vue de la vente ont été satisfaits ou lorsque la cession peut être qualifiée d'abandon d'activité. Les résultats des activités abandonnées sont présentés sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées, comprenant le résultat net après impôt des activités abandonnées jusqu'à la date de cession et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession de l'activité.

#### **4. Opérations en devises**

A la date d'arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture dans la monnaie de fonctionnement du groupe Caisse des Dépôts.

Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat. Toutefois, pour les actifs monétaires classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente, seule la composante de l'écart de change calculée sur le coût amorti de ces actifs est comptabilisée en résultat, le complément étant enregistré en capitaux propres.

En ce qui concerne les éléments non monétaires :

- les éléments au coût historique sont évalués au cours de change au jour de la transaction ;
- les éléments à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux éléments non monétaires sont comptabilisés en résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat et en capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

#### **5. Avantages du personnel**

Les avantages consentis au personnel du groupe Caisse des Dépôts sont répartis selon quatre catégories :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'abondement, l'intéressement et la participation ;
- les avantages postérieurs à l'emploi : régimes de retraite, indemnités de fin de carrière, accompagnement à la retraite à taux réduit, couverture médicale ;
- les autres avantages à long terme tels que les médailles du travail et les gratifications liées à l'ancienneté ;
- les indemnités de cessation d'emploi.

##### ***5.1. Avantages à court terme***

Les avantages à court terme sont les avantages du personnel dont le règlement est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les salariés ont rendu les services correspondants. Le groupe comptabilise un passif et une charge au titre des avantages à court terme au personnel lorsqu'il existe une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il y a une obligation implicite.

##### ***5.2. Avantages postérieurs à l'emploi***

Parmi les avantages postérieurs à l'emploi, sont distingués les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies sont en général couverts par des cotisations versées à des organismes de retraite par répartition ou d'assurance qui gèrent ensuite le paiement des pensions, ou par l'Etat en ce qui concerne les fonctionnaires, et qui ainsi, libèrent le groupe Caisse des



Dépôts de toute obligation ultérieure. Les cotisations versées constituent des charges de l'exercice.

Les régimes à prestations définies correspondent aux avantages du personnel pour lesquels le groupe Caisse des Dépôts s'engage sur un niveau de prestations envers les salariés. Ils constituent un risque à moyen ou long terme pour l'employeur et donnent donc lieu à évaluation et provisionnement.

Conformément à la norme IAS 19, ces engagements sont évalués en fonction d'un ensemble d'hypothèses actuarielles, financières et démographiques, selon la méthode dite des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à affecter, à chaque année d'activité du salarié, une charge correspondant aux droits acquis sur l'exercice. Cette charge est déterminée sur la base de la prestation future actualisée.

Le taux d'actualisation retenu par le groupe Caisse des Dépôts est déterminé par référence aux taux d'intérêt des obligations d'entreprises de première catégorie pour des durations équivalentes à celles de l'engagement des zones monétaires concernées.

Par conséquent, le montant de la provision destinée à couvrir les engagements concernés est égal à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, calculée selon la méthode actuarielle préconisée, et diminuée, le cas échéant de la juste valeur des actifs alloués à la couverture de ces engagements.

La provision constituée est ajustée à chaque arrêté en fonction de l'évolution de la dette actuarielle de ces engagements.

Les éléments de réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies sont comptabilisés immédiatement et en totalité en capitaux propres dans la rubrique « *Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres* », sans aucune possibilité de recyclage en résultat lors des exercices ultérieurs. Ils comprennent les écarts actuariels (résultant des changements d'hypothèses actuarielles et des ajustements liés à l'expérience) ainsi que le rendement des actifs du régime et la variation de l'effet du plafonnement éventuel de l'actif (en excluant les montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies).

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies est représentative :

- des coûts des services rendus au cours de l'exercice par les salariés ;
- des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications ou réductions de régimes, ainsi que les profits ou pertes résultant de liquidations éventuelles de régimes ;
- des intérêts nets liés à l'actualisation du passif (actif) net au titre des prestations définies. Le rendement attendu des actifs est évalué en utilisant un taux d'intérêt identique au taux d'actualisation de la provision.

A l'étranger, il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent l'employeur et les salariés. Les engagements correspondants sont, selon le cas, versés à des fonds de pension propres aux sociétés ou comptabilisés dans les comptes des sociétés concernées.

### **5.3. Autres avantages à long terme**

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages à court terme, les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de cessation d'emploi, dont le règlement intégral n'est pas attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les salariés ont rendu les services correspondants.

La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle utilisée pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, au traitement près des écarts actuariels qui sont comptabilisés immédiatement dans le résultat de l'exercice.

## **6. Paiements fondés sur des actions**

Les paiements fondés sur des actions sont constitués par les paiements fondés sur des instruments de capitaux propres uniquement émis par des filiales du groupe, qu'ils soient dénoués par la remise d'instruments de capitaux propres ou un versement de numéraire dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions. Cette norme s'applique aux instruments de capitaux propres octroyés après le 7 novembre 2002, et dont les droits ne sont pas encore acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Les plans de paiements fondés sur des actions, initiés par des entités du groupe Caisse des Dépôts, sont principalement du type de ceux dont le dénouement est réalisé par attribution d'instruments de capitaux propres.

Les souscriptions d'actions proposées aux salariés dans le cadre de plans d'épargne entreprise relèvent également des dispositions de la norme IFRS 2.

L'avantage consenti aux salariés correspond à la différence entre la juste valeur de l'action acquise, en tenant compte de la condition d'incessibilité, et le prix d'acquisition payé par le salarié à la date de souscription, multipliée par le nombre d'actions souscrites. A chaque date de clôture, l'entité réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

## **7. Immobilisations**

Les immobilisations inscrites au bilan consolidé comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les immeubles de placement.

Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production, de services, ou administratives. Elles incluent les biens autres qu'immobiliers donnés en location simple.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

Les immobilisations d'exploitation et de placement sont comptabilisées initialement à leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat, de tous les coûts directement attribuables engagés, ainsi que des coûts d'emprunt le cas échéant.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres actifs sont amortis lorsqu'ils sont mis en service selon la méthode linéaire afin de ramener, en constatant une charge annuelle d'amortissement, le coût de chaque actif à sa valeur résiduelle compte tenu de sa durée d'utilité.

Les subventions d'investissement sont enregistrées en déduction de la valeur des immobilisations.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments ayant une utilisation différente, pouvant faire l'objet de remplacement à des intervalles réguliers ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément significatif est comptabilisé séparément et amorti sur sa durée d'utilité.

En règle générale, les composants et durées d'amortissement retenus au sein du groupe Caisse des Dépôts sont :

- Gros œuvre : 30 à 100 ans ;
- Couverture / façade : 25 à 40 ans ;
- Agencements : 10 à 25 ans ;
- Installations générales et techniques : 10 à 25 ans ;
- Gros entretien : 15 ans.

La valeur résiduelle, définie comme le montant net des coûts de sortie attendus, qu'une entité obtiendrait actuellement de la sortie de l'actif à la fin de sa durée d'utilité, est prise en compte dans la base amortissable lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

Les logiciels et coûts de développement sont inscrits à l'actif et amortis sur 3 ans à 7 ans.

A chaque clôture, s'il existe un indice interne ou externe prouvant qu'une immobilisation a pu perdre notablement de la valeur, un test de dépréciation est effectué. La valeur nette comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable.

Si la valeur recouvrable s'avère inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par le biais d'une dépréciation. Cette dépréciation est reprise en cas d'appréciation ultérieure de la valeur.

#### **8. Dépréciations des actifs incorporels non amortissables et des écarts d'acquisition**

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée (écarts d'acquisition et certains actifs incorporels) ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation.

Pour la mise en œuvre du test de dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT), qui représentent le niveau le plus fin générant des flux de trésorerie indépendants. Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La valeur recouvrable est la juste valeur de l'actif ou de l'UGT diminuée des coûts de sortie, ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Si la valeur comptable excède la valeur recouvrable retenue, une perte de valeur, calculée par différence entre les deux montants, est comptabilisée par le biais d'une dépréciation dans le résultat de la période.

Les dépréciations ainsi constatées sur les écarts d'acquisition relatifs aux filiales ou sur des immobilisations incorporelles à durée d'utilisation indéterminée sont irréversibles.

## **9. Contrats de location financement**

Un contrat de location-financement a pour effet de transférer au preneur l'essentiel des avantages et des risques inhérents à la propriété d'un bien, que la propriété soit ou non finalement transférée.

Les critères utilisés pour classer des contrats en location-financement sont :

- le transfert réel de la propriété du bien à terme ;
- l'existence d'une option d'achat à terme à un prix suffisamment inférieur à la juste valeur ;
- la durée du contrat couvrant la durée de vie économique ;
- la valeur actualisée des paiements futurs s'élevant à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué, à l'initiation du contrat ;
- la spécificité des actifs loués les rendant impropres à un autre usage que celui fait par le preneur.

Les contrats de location-financement font l'objet d'un retraitement, coté preneur, qui répond aux objectifs suivants :

- faire apparaître au bilan des immobilisations financées par crédit-bail et l'endettement correspondant ;
- comptabiliser en conséquence des dotations aux amortissements sur ces immobilisations et des charges financières sur l'endettement correspondant, en lieu et place des redevances de crédit-bail.

La durée d'amortissement correspond à celle des biens de même nature acquis par la société.

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

## **10. Provisions de passif**

Les provisions enregistrées au passif du bilan du groupe Caisse des Dépôts, autres que celles relatives aux instruments financiers et aux engagements sociaux concernent principalement des provisions pour litiges, amendes et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente représentative d'avantages économiques, sera nécessaire pour éteindre cette obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou implicite. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à

l'extinction de l'obligation actualisée à la date de clôture, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif. Quand il est procédé à une actualisation, le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent, et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de désactualisation est comptabilisée en charges d'intérêt.

## **11. Impôts courants et différés**

Des impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales, selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition des réglementations fiscales adoptées ou quasi-adoptées. Les effets dus aux changements des taux d'impôt sont pris en compte lors de l'exercice au cours duquel le changement de taux est voté ou quasi-adopté.

Les calculs d'impôts différés sont effectués au niveau de chaque entité fiscale et, en application de la règle de prudence, les impôts différés actifs ne sont retenus que s'il existe une forte probabilité d'imputation sur les bénéfices fiscaux futurs.

Certaines entités du groupe, détenues directement ou indirectement, font partie d'un groupe d'intégration fiscale.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf pour les éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est aussi comptabilisée en capitaux propres.

*Pour la France, les taux d'imposition différée appliqués pour le 31 décembre 2013 s'établissent :  
lorsque les différences futures se réaliseront jusqu'en 2015*

- à 38,00 % contribution sociale incluse pour les opérations relevant du régime de droit commun ;
- à 17,10 % contribution sociale incluse pour les opérations relevant du taux réduit long terme (cessions de parts de FCPR fiscaux détenues depuis plus de 5 ans, provisions sur parts de FCPR fiscaux ainsi que certaines répartitions d'actifs réalisées par des FCPR fiscaux) ;
- à 21,66 % contribution sociale incluse pour les opérations (cessions et provisions) afférentes aux TSPI (Titres de sociétés à prépondérance immobilière) cotées détenus depuis plus de 2 ans ;
- à 4,56 % pour les opérations (cessions et provisions) afférentes aux titres de participation au sens comptable et au sens fiscal (titres détenus à plus de 5%) détenus depuis plus de 2 ans, exclusion faite des TSPI non cotées qui relèvent du régime de droit commun (36,1 %) .

*lorsque les différences futures se réaliseront après 2015*

- à 34,43 % contribution sociale incluse pour les opérations relevant du régime de droit commun ;
- à 15,5 % contribution sociale incluse pour les opérations relevant du taux réduit long terme (cessions de parts de FCPR fiscaux détenues depuis plus de 5 ans, provisions sur parts de FCPR fiscaux ainsi que certaines répartitions d'actifs réalisées par des FCPR fiscaux) ;
- à 19,63 % contribution sociale incluse pour les opérations (cessions et provisions) afférentes aux TSPI (Titres de sociétés à prépondérance immobilière) cotées détenus depuis plus de 2 ans ;

- à 4,13 % pour les opérations (cessions et provisions) afférentes aux titres de participation au sens comptable et au sens fiscal (titres détenus à plus de 5%) détenus depuis plus de 2 ans, exclusion faite des TSPI non cotées qui relèvent du régime de droit commun (34,43 %).

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

## **12. Capital**

Compte tenu de son statut, la Caisse des Dépôts n'a pas de capital.



### **3. Application des normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 27, IAS 28, IAS 19 et IFRS 13**

### **3.1 Commentaires relatifs à l'application des normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 27 (révisée en 2011) et IAS 28 (révisée en 2011).**

Le groupe Caisse des Dépôts applique, par anticipation, ces normes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Les principaux impacts de l'application des nouvelles normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 et des normes IAS 27 (révisée en 2011) et IAS 28 (révisée en 2011) sont liées à la consolidation par mise en équivalence des coentreprises consolidées jusqu'au 31 décembre 2012 par intégration proportionnelle.

#### **3.1.1 IFRS 10 « Etats financiers consolidés »**

La première application de la norme IFRS 10 n'a pas conduit à identifier d'impact significatif.

- **Principales exclusions du périmètre de consolidation**

Le fonds d'épargne est exclu du périmètre de consolidation. La Caisse des Dépôts ne contrôle pas le fonds d'épargne. Aucun des trois critères fixés par la norme IFRS 10 n'est rempli, à savoir le contrôle des activités pertinentes, l'exposition ou le droit aux rendements variables ainsi que la capacité d'agir sur ses rendements.

Les caractéristiques propres des ESH (Entreprises Sociales pour l'Habitat) sont telles que la condition relative aux avantages (rendements) n'est pas remplie du fait des contraintes en matière de distribution de dividendes et de détermination du prix de cession des titres. Ainsi les ESH ne sont pas contrôlées au sens d'IFRS 10. Les sociétés ESH sont exclues du périmètre de consolidation de la Caisse des Dépôts. Les titres de ces sociétés sont comptabilisés en actifs financiers disponibles à la vente.

- **Principaux jugements sur le périmètre de consolidation**

Le groupe Caisse des Dépôts détient 40% du capital de la Compagnie des Alpes, est l'actionnaire de référence et entend le rester en conservant durablement 40% du capital en vue d'accompagner le développement futur de cette société. Le groupe CDA est consolidé par intégration globale.

#### **3.1.2 IFRS 11 « Partenariats »**

Les principaux impacts de l'application de cette norme sont relatifs au passage des sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle à la méthode de la mise en équivalence, en particulier le groupe CNP Assurances et Transdev Group.

- **Groupe CNP Assurances**

Les dispositions prévues dans le pacte d'actionnaires et ses avenants conclus entre la Caisse des Dépôts, Sopassure et l'Etat permettent, au regard des normes IFRS 10 et 11, de conclure que la Caisse des Dépôts exerce un contrôle conjoint sur le groupe CNP Assurances.

Le groupe CNP Assurances est consolidé par mise en équivalence à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

- **Transdev Group**

La capacité de la Caisse des Dépôts et de son partenaire Veolia Environnement de diriger les activités pertinentes de Transdev Group permet, au regard des normes IFRS 10 et 11, de conclure que la Caisse des Dépôts exerce un contrôle conjoint sur Transdev Group.

Transdev Group est consolidé par mise en équivalence à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013.



### **3.1.3 IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »**

Dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés au 31 décembre 2013, un certain nombre d'informations prévues par la norme IFRS 12 et principalement relatives aux coentreprises sont communiquées dans les notes annexes afin de permettre une correcte lecture des états financiers.

### **3.1.4 IAS 27 (révisée en 2011) « Etats financiers individuels »**

La première application de cette norme n'a pas entraîné d'impact pour le groupe.

### **3.1.5 IAS 28 (révisée en 2011) « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises »**

La première application de cette norme n'a pas entraîné d'impact pour le groupe.

## **3.2 IAS 19 (révisée en 2011) et IFRS 13**

L'application d'IAS 19 (révisée en 2011) est rétrospective et n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts au 31 décembre 2013.

La première application de la norme IFRS 13, d'application prospective, n'entraîne pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts au 31 décembre 2013.

### 3.3 Transition du bilan consolidé au 1er janvier 2012 et au 31 décembre 2012

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011 publié	CNP Assurances (IFRS 11)	Transdev Group (IFRS 11)	Autres	01.01.2012 retraité	Flux de l'exercice	31.12.2012 retraité	31.12.2012 publié
<b>Actif</b>								
Caisse, banques centrales, CCP	5				5	3 667	3 672	3 672
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	31 794	(25 686)	(6)	(31)	6 071	(3 241)	2 830	31 251
Instruments financiers dérivés de couverture	502	(12)	(7)	1	484	236	720	735
Actifs financiers disponibles à la vente	150 255	(93 054)	(18)	(774)	56 409	(4 645)	51 764	156 396
Prêts et créances sur les établissements de crédit	11 880	(282)	(144)	(28)	11 426	(3 935)	7 491	8 037
Prêts et créances sur la clientèle	12 807	(6 351)	(422)	195	6 229	1 162	7 391	13 491
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux								
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	20 970	(413)			20 557	315	20 872	21 219
Actifs d'impôts	952	(261)	(194)	(20)	477	80	557	895
Comptes de régularisation et actifs divers	11 121	(1 436)	(752)	(42)	8 891	(269)	8 622	11 558
Actifs non courants destinés à être cédés	124		(7)		117	16 441	16 558	16 790
Participation aux bénéfices différée	249	(249)						
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	5 734	4 146	394	659	10 933	(1 733)	9 200	3 144
Immeubles de placement	11 025	(702)		(499)	9 824	3 464	13 288	15 170
Immobilisations corporelles	2 584	(101)	(936)	(15)	1 532	48	1 580	2 474
Immobilisations incorporelles	850	(156)	(173)	(4)	517	(193)	324	650
Ecarts d'acquisition	1 411	(408)	(528)	(14)	461	(6)	455	1 166
<b>Total actif</b>	<b>262 263</b>	<b>(124 965)</b>	<b>(2 793)</b>	<b>(572)</b>	<b>133 933</b>	<b>11 391</b>	<b>145 324</b>	<b>286 648</b>
<b>Passif</b>								
Banques centrales, CCP								
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	6 123	(1 277)	(5)		4 841	350	5 191	7 070
Instruments financiers dérivés de couverture	1 444		(3)	(5)	1 436	558	1 994	2 007
Dettes envers les établissements de crédit	13 938	(54)	(356)	(71)	13 457	8 817	22 274	22 752
Dettes envers la clientèle	50 736	(714)	(902)	(43)	49 077	96	49 173	50 073
Dettes représentées par un titre	25 879	(1 247)	(1)		24 631	(1 409)	23 222	25 088
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux								
Passifs d'impôts	1 154	(272)	(272)	(100)	510	537	1 047	1 991
Comptes de régularisation et passifs divers	10 249	(2 696)	(978)	(41)	6 534	(1 768)	4 766	8 571
Passifs non courants destinés à être cédés	109				109	415	524	642
Provisions techniques des sociétés d'assurance	116 185	(116 185)						127 894
Provisions	867	(139)	(190)	12	550	(19)	531	860
Dettes subordonnées	1 025	(1 025)				1	1	1 040
<b>Capitaux propres part du groupe</b>								
Réserves consolidées	20 125			(16)	20 109	(249)	19 860	19 869
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	837				837	3 447	4 284	4 284
Résultat de l'exercice	206				206	(660)	(454)	(458)
<b>Total Capitaux propres part du groupe</b>	<b>21 168</b>			<b>(16)</b>	<b>21 152</b>	<b>2 538</b>	<b>23 690</b>	<b>23 695</b>
Intérêts minoritaires	13 386	(1 356)	(86)	(308)	11 636	1 275	12 911	14 965
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>34 554</b>	<b>(1 356)</b>	<b>(86)</b>	<b>(324)</b>	<b>32 788</b>	<b>3 813</b>	<b>36 601</b>	<b>38 660</b>
<b>Total passif</b>	<b>262 263</b>	<b>(124 965)</b>	<b>(2 793)</b>	<b>(572)</b>	<b>133 933</b>	<b>11 391</b>	<b>145 324</b>	<b>286 648</b>

### 3.4 Transition du résultat consolidé au 31 décembre 2012

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2012 publié	CNP Assurances (IFRS 11)	Transdev Group (IFRS 11)	Autres	31.12.2012 retraité
Intérêts et produits assimilés	5 566	(3 872)		31	1 725
Intérêts et charges assimilées	(1 142)	64	33	(17)	(1 062)
Commissions (produits)	98	(7)			91
Commissions (charges)	(67)	23		4	(40)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	847	(986)	3	4	(132)
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	771	(39)	7	(65)	674
Produits des autres activités	20 890	(12 329)	(3 854)	(127)	4 580
Charges des autres activités	(18 776)	15 803	622	48	(2 303)
<b>Produit net bancaire</b>	<b>8 187</b>	<b>(1 343)</b>	<b>(3 189)</b>	<b>(122)</b>	<b>3 533</b>
Charges générales d'exploitation	(5 538)	383	3 028	54	(2 073)
Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(490)	44	179	3	(264)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 159</b>	<b>(916)</b>	<b>18</b>	<b>(65)</b>	<b>1 196</b>
Coût du risque	(206)	(29)			(235)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 953</b>	<b>(945)</b>	<b>18</b>	<b>(65)</b>	<b>961</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Entreprises associées)	(2 311)				(2 311)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Coentreprises)		360	(203)	45	202
Gains ou pertes nets sur autres actifs	30	1	(7)		24
Variations de valeur des écarts d'acquisition	(57)	69	150		162
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(385)</b>	<b>(515)</b>	<b>(42)</b>	<b>(20)</b>	<b>(962)</b>
Impôt sur les bénéfices	(739)	364	11	10	(354)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	(23)		23		
<b>Résultat net</b>	<b>(1 147)</b>	<b>(151)</b>	<b>(8)</b>	<b>(10)</b>	<b>(1 316)</b>
Intérêts des minoritaires	689	151	8	14	862
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>(458)</b>			<b>4</b>	<b>(454)</b>

### 3.5 Transition du résultat global consolidé au 31 décembre 2012

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2012 publié	CNP Assurances (IFRS 11)	Transdev Group (IFRS 11)	Autres	31.12.2012 retraité
<b>Résultat net</b>	<b>(1 147)</b>	<b>(151)</b>	<b>(8)</b>	<b>(10)</b>	<b>(1 316)</b>
<b>Eléments non recyclables ultérieurement en résultat net</b>					
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(38)	12	14		(12)
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies comptabilisés pour les entreprises mises en équivalence		(12)	(11)	(27)	(50)
<b>Total des éléments non recyclables ultérieurement en résultat net</b>	<b>(38)</b>		<b>3</b>	<b>(27)</b>	<b>(62)</b>
<b>Eléments recyclables ultérieurement en résultat net</b>					
Ecarts de conversion	(87)	83	2		(2)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	4 182	(489)	(2)	(92)	3 599
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	(154)	1	4		(149)
Eléments recyclables ultérieurement en résultat net comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	475	396	(4)	87	954
<b>Total des éléments recyclables ultérieurement en résultat net</b>	<b>4 416</b>	<b>(9)</b>	<b>-</b>	<b>(5)</b>	<b>4 402</b>
<b>Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>4 378</b>	<b>(9)</b>	<b>3</b>	<b>(32)</b>	<b>4 340</b>
Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	<b>3 231</b>	<b>(160)</b>	<b>(5)</b>	<b>(42)</b>	<b>3 024</b>
Dont part du Groupe	2 897			9	2 906
Dont part des intérêts minoritaires	334	(160)	(5)	(51)	118

**3.6 Incidence de l'application des normes IFRS 10 et 11 et de la norme IAS 19 (révisée en 2011) sur les capitaux propres**

	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des minoritaires	Résultat des minoritaires	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Réserves consolidées	Réserves de conversion de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture	Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe						
<i>(en millions d'euros)</i>												
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2011</b>	<b>20 125</b>	<b>(44)</b>	<b>1 383</b>	<b>(502)</b>	<b>206</b>	<b>21 168</b>	<b>13 602</b>	<b>(768)</b>	<b>552</b>	<b>13 386</b>	<b>34 554</b>	
Application de la norme IFRS 11							(1 670)	(80)		(1 750)	(1 750)	
Application de la norme IAS 19 (révisée en 2011)	(16)					(16)					(16)	
<b>Capitaux propres retraités au 1er janvier 2012</b>	<b>20 109</b>	<b>(44)</b>	<b>1 383</b>	<b>(502)</b>	<b>206</b>	<b>21 152</b>	<b>11 932</b>	<b>(848)</b>	<b>552</b>	<b>11 636</b>	<b>32 788</b>	
Changements de méthode comptable												
Affectation du résultat 2011	206				(206)	(103)	552		(552)	(332)	(435)	
Distribution 2012 au titre du résultat 2011	(103)					(6)	(332)	(18)		745	739	
Opérations réalisées avec les actionnaires minoritaires	(24)		10	18	(1)	(318)	763	30		741	423	
Autres variations	(329)	2		(1)	(454)	(454)	711		(863)	(863)	(1 317)	
Résultat de la période												
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>												
Ecart de conversion		63				63		(9)		(9)	54	
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres			3 955	(126)		3 829		1 024		1 024	4 853	
Variation de valeur des instruments financiers rapportée au résultat			(563)	90		(473)	1	(32)		(31)	(504)	
<b>Capitaux propres retraités au 31 décembre 2012</b>	<b>19 859</b>	<b>21</b>	<b>4 785</b>	<b>(521)</b>	<b>(454)</b>	<b>23 690</b>	<b>13 627</b>	<b>147</b>	<b>(863)</b>	<b>12 911</b>	<b>36 601</b>	

### 3.7 Transition du TFT consolidé au 31 décembre 2012

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2012 publié	CNP Assurances (IFRS 11)	Transdev Group (IFRS 11)	Autres	31.12.2012 retraité
<b>Résultat avant impôts (hors activités abandonnées)</b>	<b>(385)</b>	<b>(515)</b>	<b>(42)</b>	<b>(20)</b>	<b>(962)</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	920	(49)	(162)	(18)	691
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	163	(88)	(168)	1	(92)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	4 051	(2 992)	(3)	(18)	1 038
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	2 311	(360)	203	(45)	2 109
Pertes nettes/gains nets des activités d'investissement	(562)	62	(33)	28	(505)
Produits/charges des activités de financement					
Autres mouvements	(3 168)	3 221	37	15	105
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements</b>	<b>3 715</b>	<b>(206)</b>	<b>(126)</b>	<b>(37)</b>	<b>3 346</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	8 936	1	89	1	9 027
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(1 017)	43	(104)	4	(1 074)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs financiers	(4 400)	(150)	(3)	12	(4 541)
Flux liés aux immeubles de placement	(338)	27	8	127	(176)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs non financiers	(2 576)	597	50	(20)	(1 949)
Impôts versés	(896)	226	13	3	(654)
<b>Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(291)</b>	<b>744</b>	<b>53</b>	<b>127</b>	<b>633</b>
<b>Flux de trésorerie nets générés par l'activité opérationnelle</b>	<b>3 039</b>	<b>23</b>	<b>(115)</b>	<b>70</b>	<b>3 017</b>
Flux liés aux actifs financiers et participations	(1 845)	105	5	(121)	(1 856)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(523)	29	139	3	(352)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux opérations d'investissement</b>	<b>(2 368)</b>	<b>134</b>	<b>144</b>	<b>(118)</b>	<b>(2 208)</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	171		5	14	190
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	614	(665)	1		(50)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux opérations de financement</b>	<b>785</b>	<b>(665)</b>	<b>6</b>	<b>14</b>	<b>140</b>
<b>Effet des activités abandonnées sur la trésorerie</b>	<b>4</b>		<b>(4)</b>		
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et assimilée</b>	<b>8</b>	<b>(1)</b>	<b>(5)</b>	<b>(1)</b>	<b>1</b>
<b>Effet des changements de méthode sur la période</b>	<b>265</b>	<b>46</b>		<b>3</b>	<b>313</b>
<b>Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>1 732</b>	<b>(463)</b>	<b>26</b>	<b>(32)</b>	<b>1 263</b>
<b>Solde des comptes de trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période</b>	<b>8 559</b>	<b>(4 009)</b>	<b>(129)</b>	<b>(55)</b>	<b>4 366</b>
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP	5				5
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	8 554	(4 009)	(129)	(55)	4 361
<b>Solde des comptes de trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>10 291</b>	<b>(4 472)</b>	<b>(103)</b>	<b>(87)</b>	<b>5 629</b>
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP	3 672				3 672
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	6 619	(4 472)	(103)	(87)	1 957
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>1 732</b>	<b>(463)</b>	<b>26</b>	<b>(32)</b>	<b>1 263</b>

#### 4. Notes relatives au compte de résultat consolidé

## 4.1 Produits et charges d'intérêts

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013			31.12.2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Comptes ordinaires et assimilés	5		5	12		12
Comptes et prêts/emprunts à terme	94	(281)	(187)	30	(353)	(323)
Pensions						
Autres opérations dont instruments de couverture	6	(1)	5	10	(2)	8
<b>Opérations avec les établissements de crédit</b>	<b>105</b>	<b>(282)</b>	<b>(177)</b>	<b>52</b>	<b>(355)</b>	<b>(303)</b>
Comptes ordinaires et assimilés	7		7	6		6
Comptes, prêts/emprunts à terme, dépôts	193	(443)	(250)	214	(449)	(235)
Autres opérations dont instruments de couverture	35		35	34		34
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>235</b>	<b>(443)</b>	<b>(208)</b>	<b>254</b>	<b>(449)</b>	<b>(195)</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	462		462	835		835
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	770		770	793		793
Autres opérations dont instruments de couverture	(143)		(143)	(209)		(209)
<b>Opérations sur instruments financiers</b>	<b>1 089</b>		<b>1 089</b>	<b>1 419</b>		<b>1 419</b>
Dettes représentées par un titre		(252)	(252)		(258)	(258)
Dettes subordonnées						
<b>Emprunts émis et assimilés</b>		<b>(252)</b>	<b>(252)</b>		<b>(258)</b>	<b>(258)</b>
<b>Total des produits et charges d'intérêts et assimilés</b>	<b>1 429</b>	<b>(977)</b>	<b>452</b>	<b>1 725</b>	<b>(1 062)</b>	<b>663</b>



## 4.2 Produits et charges de commissions

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013		31.12.2012	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1			
Opérations avec la clientèle	5		7	
Opérations sur titres et dérivés		(27)		(16)
Autres prestations de services financiers	74	(23)	84	(24)
Autres commissions				
<b>Total des produits ou charges nets de commissions</b>	<b>80</b>	<b>(50)</b>	<b>91</b>	<b>(40)</b>

### 4.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013		31.12.2012	
	Total	Dont option	Total	Dont option
Gains ou pertes nets de cession	(4)	(6)	9	4
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus	27	24	(41)	(51)
Dividendes	11		15	7
Autres produits et charges sur titres				
<b>Titres</b>	<b>34</b>	<b>18</b>	<b>(17)</b>	<b>(40)</b>
Gains ou pertes nets de cession	(3)			
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus	(36)		133	
Autres produits et charges sur instruments dérivés				
<b>Instruments financiers à terme ferme ou conditionnel - hors couverture</b>	<b>(39)</b>		<b>133</b>	
Gains ou pertes nets de cession				
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus				
Autres produits et charges sur prêts				
<b>Prêts</b>				
Gains ou pertes nets de cession				
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus	219	219	(169)	(169)
Autres produits et charges sur emprunts	(103)	(103)	(131)	(131)
<b>Emprunts</b>	<b>116</b>	<b>116</b>	<b>(300)</b>	<b>(300)</b>
Gains ou pertes nets de cession				
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus				
Autres produits et charges sur engagements				
<b>Engagements</b>				
Couvertures de juste valeur	15		56	
Inefficacité des couvertures de flux de trésorerie	13			
<b>Résultat des opérations de couverture</b>	<b>28</b>		<b>56</b>	
Cessation des couvertures de flux de trésorerie	(3)			
<b>Cessation des couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>(3)</b>			
Opérations de change	(23)		(4)	
<b>Opérations de change</b>	<b>(23)</b>		<b>(4)</b>	
<b>Total gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>113</b>	<b>134</b>	<b>(132)</b>	<b>(340)</b>

#### 4.4 Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Plus ou moins values de cessions	26	2
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>26</b>	<b>2</b>
Plus ou moins values de cessions	375	457
Dépréciations durables	(284)	(1 000)
Dividendes	773	1 215
<b>Titres à revenu variable</b>	<b>864</b>	<b>672</b>
<b>Prêts</b>		
<b>Autres produits et charges sur titres</b>		
<b>Total gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente</b>	<b>890</b>	<b>674</b>

#### 4.5 Produits et charges des autres activités

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013		31.12.2012	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits et charges sur immeubles de placement	1 461	(724)	1 500	(667)
Produits et charges des autres activités	3 128	(1 701)	3 080	(1 636)
<b>Total produits et charges des autres activités</b>	<b>4 589</b>	<b>(2 425)</b>	<b>4 580</b>	<b>(2 303)</b>

## 4.6 Charges générales d'exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
<b>Charges de personnel</b>	<b>(1 415)</b>	<b>(1 454)</b>
Autres charges et services extérieurs	(550)	(611)
Dotations / reprises de provisions	(4)	(8)
<b>Autres charges générales d'exploitation</b>	<b>(554)</b>	<b>(619)</b>
<b>Total charges générales d'exploitation</b>	<b>(1 969)</b>	<b>(2 073)</b>

## 4.7 Coût du risque

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013		31.12.2012	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Dépréciation des prêts et créances sur les établissements de crédit	7			
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	12	(48)	13	(23)
Dépréciation des titres disponibles à la vente	1	(15)		(218)
Dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance			60	
<b>Dépréciations</b>	<b>20</b>	<b>(63)</b>	<b>73</b>	<b>(241)</b>
Autres provisions pour risque de contrepartie	8	(3)	25	(6)
<b>Autres provisions pour risque de contrepartie</b>	<b>8</b>	<b>(3)</b>	<b>25</b>	<b>(6)</b>
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables		(17)		(86)
Récupérations sur prêts et créances amorties				
<b>Pertes et récupérations</b>		<b>(17)</b>	<b>0</b>	<b>(86)</b>
<b>Coût du risque</b>	<b>28</b>	<b>(83)</b>	<b>98</b>	<b>(333)</b>

## 4.8 Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Gains ou pertes sur cessions d'immobilisations	(1)	(5)
<b>Gains ou pertes sur cessions d'immobilisations</b>	<b>(1)</b>	<b>(5)</b>
Gains ou pertes sur cession de titres <sup>(1)</sup>	1 592	2
Plus ou moins values de dilution	49	29
Autres produits et charges liés aux titres consolidés	(4)	(2)
<b>Gains ou pertes sur titres consolidés</b>	<b>1 637</b>	<b>29</b>
Autres gains et pertes		
<b>Autres gains et pertes</b>		
<b>Total gains ou pertes nets sur autres actifs</b>	<b>1 636</b>	<b>24</b>

(1) Principalement, cession du Fonds Stratégique d'Investissement et de CDC Entreprises dans le cadre de l'opération Bpifrance (1,4 Md€) et annulation du complément de prix La Poste (0,2 Md€).

## 4.9 Impôt sur les bénéfices

### 4.9.1 - Composante de la charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Charge d'impôt courant	(486)	(689)
Charge d'impôt différé	(185)	335
<b>Charge d'impôt de l'exercice</b>	<b>(671)</b>	<b>(354)</b>

### 4.9.2 - Rapprochement entre la charge d'impôt consolidée et la charge théorique

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Résultat net part du groupe	2 137	(454)
Intérêts des minoritaires	161	(862)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	10	2 109
Variations de valeur des écarts d'acquisition	15	(162)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	4	
Impôt sur les bénéfices	671	354
<b>Résultat avant impôt, variation des écarts d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence</b>	<b>2 998</b>	<b>985</b>
Taux d'impôt théorique	38,00%	36,10%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>(1 139)</b>	<b>(356)</b>
Différences de taux	19	1
Différences permanentes	466	55
Effets du régime SIIC et des autres activités spécifiques exonérées	(31)	(40)
Effets nets de la reconnaissance d'impôt différé	(20)	(30)
Avoirs fiscaux et crédits d'impôt	16	18
Autres éléments	18	(2)
<b>Charge d'impôt consolidée</b>	<b>(671)</b>	<b>(354)</b>
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>22,4%</b>	<b>35,9%</b>

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun des bénéfices taxables en France. Ce taux d'impôt intègre la contribution sociale additionnelle de 3,3 % et la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés qui est passée de 5% à 10,7% depuis la loi de Finances pour 2014.

Au 31 décembre 2013, la diminution du taux d'impôt effectif par rapport au taux théorique d'imposition est essentiellement liée à l'opération Bpifrance. Les effets fiscaux attachés à la plus value dégagée sur l'exercice sont regroupés dans la rubrique "Différences permanentes" de la preuve d'impôt.



#### 4.10 Résultat par pôle

	Pôle Caisse des Dépôts		Pôle Banque - Assurance - La Poste		Pôle Financement des entreprises		Pôle Immobilier & Tourisme		Pôle Infrastructure Transport & Environnement		Total	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
(en millions d'euros)												
Intérêts et produits assimilés	1 375	1 627			41	81	4	9	9	8	1 429	1 725
Intérêts et charges assimilés	(660)	(742)			(17)	(17)	(312)	(314)	(5)	11	(977)	(1 062)
Commissions (produits)	36	25			44	66					80	91
Commissions (charges)	(48)	(39)			(2)	(1)					(50)	(40)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	69	2			8	(135)	35	1	1		113	(132)
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	523	284			284	329	55	25	28	36	890	674
Produits des autres activités	383	462			3	7	3 293	3 199	910	912	4 589	4 580
Charges des autres activités	(445)	(479)			(2)	(2)	(1 778)	(1 602)	(200)	(220)	(2 425)	(2 303)
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 233</b>	<b>1 140</b>			<b>376</b>	<b>328</b>	<b>1 297</b>	<b>1 318</b>	<b>743</b>	<b>747</b>	<b>3 649</b>	<b>3 533</b>
Charges générales d'exploitation	(423)	(425)			(71)	(104)	(835)	(902)	(640)	(642)	(1 969)	(2 073)
Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(115)	(124)			(1)	(1)	(128)	(121)	(19)	(18)	(263)	(264)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>695</b>	<b>591</b>			<b>304</b>	<b>223</b>	<b>334</b>	<b>295</b>	<b>84</b>	<b>87</b>	<b>1 417</b>	<b>1 196</b>
Coût du risque	(29)	(10)			(14)	(218)	(3)	(5)	(9)	(2)	(55)	(235)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>666</b>	<b>581</b>			<b>290</b>	<b>5</b>	<b>331</b>	<b>290</b>	<b>75</b>	<b>85</b>	<b>1 362</b>	<b>961</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Entreprises associées)	(14)	(47)	(314)	(344)	12	(2 003)	22	13	65	70	(229)	(2 311)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Coentreprises)	23	38	406	360	(158)		2		(54)	(196)	219	202
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1 640	28					(3)	(2)	(1)	(2)	1 636	24
Variations de valeur des écarts d'acquisition							(14)	162	(1)	(1)	(15)	162
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>2 315</b>	<b>600</b>	<b>92</b>	<b>16</b>	<b>144</b>	<b>(1 998)</b>	<b>338</b>	<b>463</b>	<b>84</b>	<b>(43)</b>	<b>2 973</b>	<b>(962)</b>
Impôt sur les bénéfices	(411)	(263)			(64)	77	(178)	(147)	(18)	(21)	(671)	(354)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées							(4)				(4)	
<b>Résultat net</b>	<b>1 904</b>	<b>337</b>	<b>92</b>	<b>16</b>	<b>80</b>	<b>(1 921)</b>	<b>156</b>	<b>316</b>	<b>66</b>	<b>(64)</b>	<b>2 298</b>	<b>(1 316)</b>
Intérêts des minoritaires	1	(1)			(113)	962	(35)	(84)	(14)	(15)	(161)	862
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>1 905</b>	<b>336</b>	<b>92</b>	<b>16</b>	<b>(33)</b>	<b>(959)</b>	<b>121</b>	<b>232</b>	<b>52</b>	<b>(79)</b>	<b>2 137</b>	<b>(454)</b>



## 5. Notes relatives au bilan consolidé

## 5.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013		31.12.2012	
	Intrinsèque	Sur option	Intrinsèque	Sur option
Obligations et Bons du Trésor	53	517	13	986
Titres de créances négociables	90	268	99	312
OPCVM	361		417	
Autres titres				
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>504</b>	<b>785</b>	<b>529</b>	<b>1 298</b>
Actions				
FCPR			1	
Autres titres	29	369	51	454
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>29</b>	<b>369</b>	<b>52</b>	<b>454</b>
Instruments financiers dérivés de transaction	306		497	
<b>Instruments financiers dérivés de transaction</b>	<b>306</b>		<b>497</b>	
<b>Total des actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>839</b>	<b>1 154</b>	<b>1 078</b>	<b>1 752</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013		31.12.2012	
	Intrinsèque	Sur option	Intrinsèque	Sur option
Etablissements de crédit				
Clientèle				
<b>Emprunts et comptes à terme</b>				
Obligations				
Titres de créances négociables		4 127		4 549
Autres				
<b>Dettes représentées par un titre</b>		<b>4 127</b>		<b>4 549</b>
Dettes de titres				
<b>Dettes de titres</b>				
Instruments financiers dérivés de transaction	350		642	
<b>Instruments financiers dérivés de transaction</b>	<b>350</b>		<b>642</b>	
<b>Total des passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>350</b>	<b>4 127</b>	<b>642</b>	<b>4 549</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013		31.12.2012	
		Sur option		Sur option
Différence entre la valeur comptable et montant contractuellement dû à l'échéance <sup>(1)</sup>		137		355
<b>Montant contractuellement dû à l'échéance sur les passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>		<b>3 990</b>		<b>4 194</b>
<i>(1) dont montant cumulé des variations de juste valeur résultant des variations du risque de crédit</i>		<i>(17)</i>		53

## 5.2 Instruments dérivés de couverture - Actif et passif

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Instruments de taux	181	232
Instruments de change	47	
Instruments sur action		
Autres instruments	61	80
<b>Couverture de juste valeur</b>	<b>289</b>	<b>312</b>
Instruments de taux	372	408
Instruments de change	1	
Instruments sur action		
Autres instruments		
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>	<b>373</b>	<b>408</b>
Instruments de taux		
Instruments de change		
Instruments sur action		
Autres instruments		
<b>Couverture des investissements nets en devises</b>		
<b>Total des instruments financiers dérivés de couverture - Actif</b>	<b>662</b>	<b>720</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Instruments de taux	632	852
Instruments de change	374	
Instruments sur action		
Autres instruments	64	29
<b>Couverture de juste valeur</b>	<b>1 070</b>	<b>881</b>
Instruments de taux	702	1 110
Instruments de change		
Instruments sur action		
Autres instruments	3	3
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>	<b>705</b>	<b>1 113</b>
Instruments de taux		
Instruments de change		
Instruments sur action		
Autres instruments		
<b>Couverture des investissements nets en devises</b>		
<b>Total des instruments financiers dérivés de couverture - Passif</b>	<b>1 775</b>	<b>1 994</b>

### 5.3 Actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013			31.12.2012		
	Juste valeur	Dont couvert en juste valeur	Dont gains ou pertes latents	Juste valeur	Dont couvert en juste valeur	Dont gains ou pertes latents
Obligations et Bons du Trésor <sup>(1)</sup>	2 984	52	92	2 021	99	15
Titres de créances négociables	25 189	297	45	31 701	483	85
OPCVM				35		3
Autres titres	896		46	989		15
Créances rattachées	254			238		
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>29 323</b>	<b>349</b>	<b>183</b>	<b>34 984</b>	<b>582</b>	<b>118</b>
Actions	16 712		6 843	14 556		4 506
FCPR	1 186		272	1 092		220
Autres titres	1 114		306	1 132		147
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>19 012</b>		<b>7 421</b>	<b>16 780</b>		<b>4 873</b>
<b>Total des actifs disponibles à la vente</b>	<b>48 335</b>	<b>349</b>	<b>7 604</b>	<b>51 764</b>	<b>582</b>	<b>4 991</b>

(1) La Section Générale a déclassé au second semestre 2013 1,2 Md€ de dettes souveraines espagnoles de la catégorie "Actifs financiers détenus jusqu'à échéance" vers la catégorie "Actifs financiers disponibles à la vente".

#### Dépréciations des actifs disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable	(4 001)	(7 105)
<b>Total dépréciations</b>	<b>(4 001)</b>	<b>(7 105)</b>

## 5.4 Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Comptes ordinaires débiteurs et prêts au jour le jour	2 560	3 015
Comptes courants des fonds d'épargne	100	
Titres et valeurs reçus en pension livrée		
Créances rattachées	5	
Créances douteuses		
Dépréciations		
<b>Créances à vue sur les établissements de crédit</b>	<b>2 665</b>	<b>3 015</b>
Comptes et prêts à terme <sup>(1)</sup>	14 375	4 463
Créances à terme sur les fonds d'épargne		
Titres et valeurs reçus en pension livrée		
Prêts participatifs		
Prêts subordonnés		
Avances rattachées à des titres		
Autres créances		
Créances rattachées	27	13
Créances douteuses	18	25
Dépréciations	(18)	(25)
<b>Créances à terme sur les établissements de crédit</b>	<b>14 402</b>	<b>4 476</b>
<b>Total des prêts et créances sur les établissements de crédit</b>	<b>17 067</b>	<b>7 491</b>

(1) Dont prêt de 10,4 Md€ à la Société de financement local (SFIL).

## 5.5 Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Comptes ordinaires débiteurs	708	673
Créances rattachées	5	
Créances douteuses	4	5
Dépréciations	(4)	(5)
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>713</b>	<b>673</b>
Prêts à la clientèle financière	4	4
Crédits de trésorerie	4 740	1 783
Crédits à l'équipement	398	433
Crédits au logement	497	504
Avances rattachées à des titres	1 205	963
Prêts participatifs		
Prêts subordonnés	20	13
Opérations de location financement		
Titres et valeurs reçus en pension		
Autres concours	2 324	2 583
Créances rattachées	119	103
Créances douteuses	732	704
Dépréciations	(395)	(372)
<b>Autres concours à la clientèle</b>	<b>9 644</b>	<b>6 718</b>
<b>Total des prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>10 357</b>	<b>7 391</b>



## 5.6 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Obligations et Bons du Trésor <sup>(2)</sup>	17 207	17 202
Titres de créances négociables	3 509	3 305
Autres titres		
Créances rattachées	332	365
Dépréciations		
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>21 048</b>	<b>20 872</b>
<b>Autres actifs détenus jusqu'à l'échéance</b>		
<b>Total des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>	<b>21 048</b>	<b>20 872</b>
Juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance <sup>(1)</sup>	22 190	25 353

(1) La hiérarchie de la juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance relève du niveau 1.

(2) La Section Générale a déclassé au second semestre 2013, 1,2 Md€ de dettes souveraines espagnoles de la catégorie "Actifs financiers détenus jusqu'à échéance" vers la catégorie "Actifs financiers disponibles à la vente".

## 5.7 Impôts

### 5.7.1 - Ventilation des comptes d'impôt au bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Impôts différés	(1 221)	(286)
Créances / Dettes d'impôt	60	(204)
<b>Total <sup>(1)</sup></b>	<b>(1 161)</b>	<b>(490)</b>

(1) Les actifs d'impôts sont signés en positif, les passifs d'impôts figurent en négatif.

### 5.7.2 - Principales natures d'impôt différé

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Juste valeur sur instruments financiers et titres	(2 504)	(1 676)
Plus-values en sursis d'imposition	(160)	(207)
Juste valeur sur instruments financiers par résultat	301	272
Décalages temporels sur titres	1 183	1 336
Autres décalages temporels	(41)	(11)
<b>Total des impôts différés comptabilisés</b>	<b>(1 221)</b>	<b>(286)</b>
<i>dont Impôts différés actifs</i>	<i>493</i>	<i>528</i>
<i>Impôts différés passifs</i>	<i>(1 714)</i>	<i>(814)</i>

## 5.8 Comptes de régularisation, actifs et passifs divers

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Charges constatées d'avance	50	57
Produits à recevoir	46	76
Autres comptes de régularisation	916	1 387
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>1 012</b>	<b>1 520</b>
Débiteurs divers	3 660	4 645
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Stocks et assimilés	903	854
Dépôts de garantie	74	76
Créances clients	1 314	1 334
Autres actifs divers	303	354
Dépréciations	(124)	(161)
<b>Actifs divers</b>	<b>6 130</b>	<b>7 102</b>
<b>Total des comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>7 142</b>	<b>8 622</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Produits constatés d'avance	293	263
Charges à payer	18	29
Autres comptes de régularisation	1 774	1 337
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>2 085</b>	<b>1 629</b>
Créditeurs divers	242	281
Dépôts de garantie	117	130
Dettes fournisseurs	872	873
Autres passifs divers	2 681	1 853
<b>Passifs divers</b>	<b>3 912</b>	<b>3 137</b>
<b>Total des comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>5 997</b>	<b>4 766</b>

## 5.9 Actifs et passifs non courants destinés à être cédés

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Portefeuille de prêts et créances		
Portefeuille de titres et instruments financiers dérivés <sup>(2)</sup>		16 316
Immobilisations de placement <sup>(1)</sup>	11	194
Immobilisations d'exploitation		48
Autres actifs destinés à être cédés		
<b>Actifs en cours de cession</b>	<b>11</b>	<b>16 558</b>
<b>Actifs des activités abandonnées</b>		
<b>Total des actifs non courants destinés à être cédés</b>	<b>11</b>	<b>16 558</b>

<i>Passif</i> <i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Passifs non courants destinés à être cédés	1	478
<b>Passifs en cours de cession</b>	<b>1</b>	<b>478</b>
Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle		
Instruments financiers dérivés		
Dettes représentées par un titre		
Dettes subordonnées		
Autres dettes		46
<b>Dettes liées aux activités abandonnées</b>	<b>-</b>	<b>46</b>
<b>Total des passifs non courants destinés à être cédés</b>	<b>1</b>	<b>524</b>

(1) La valeur de marché estimée des immeubles de placement destinés à être cédés comptabilisés au coût amorti s'établit à 21M€ au 31 décembre 2013 contre 199 M€ au 31 décembre 2012. La hiérarchie de la juste valeur des immeubles de placement destinés à être cédés relève du niveau 3.

(2) En 2012, au vu des décisions et des engagements pris par la Caisse des Dépôts dans le cadre de la création de Bpifrance, les actifs et passifs concernant le Fonds Stratégique d'Investissement avaient été présentés au bilan sur les lignes « Actifs non courants destinés à être cédés » et « Passifs non courants destinés à être cédés ».

## 5.10 Participations dans les entreprises associées et coentreprises

### 5.10.1 - Entreprises Associées

#### 5.10.1.1 - Bilan - Entreprises Associées

	31.12.2013		31.12.2012	
	Valeur de mise en équivalence	Dont écart d'acquisition net de correction de valeur	Valeur de mise en équivalence	Dont écart d'acquisition net de correction de valeur
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Pôle Caisse des Dépôts</b>	<b>50</b>	<b>27</b>	<b>69</b>	<b>42</b>
AEW EUROPE	50	27	69	42
<b>Pôle Banque - Assurance - La Poste</b>	<b>1 600</b>		<b>1 588</b>	<b>191</b>
LA POSTE	1 600		1 588	191
<b>Pôle Financement des entreprises <sup>(1)</sup></b>			<b>717</b>	
SA OSEO			717	
<b>Pôle Immobilier &amp; Tourisme</b>	<b>190</b>	<b>20</b>	<b>166</b>	<b>20</b>
Entités du groupe Icade	1			
Entités du groupe COMPAGNIE DES ALPES	66	20	62	20
SANTOLINE	42		49	
Entités du groupe SNI	81		55	
<b>Pôle Infrastructure, Transport &amp; Environnement</b>	<b>667</b>		<b>601</b>	
VERDUN PARTICIPATIONS 1	73		78	
COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE	533		514	
SECHE ENVIRONNEMENT <sup>(2)</sup>	52			
Entités du groupe EGIS	9		9	
<b>Participations dans les entreprises mises en équivalence (entreprises associées)</b>	<b>2 507</b>	<b>47</b>	<b>3 141</b>	<b>253</b>

(1) Apport le 12 juillet 2013 d'Oseo à Bpifrance.

(2) Le prix coté au 31 décembre 2013 pour un titre Sèche Environnement ressort à 28,1€ soit un montant de 49 M€ pour l'ensemble des titres détenus par la Caisse des Dépôts. Dans le cadre des opérations d'apport Bpifrance, la participation Sèche Environnement a été reprise par la Caisse des Dépôts le 10 juillet 2013 et reclassée dans le poste participations dans les entreprises associées.

#### 5.10.1.2 - Compte de résultat - Entreprises Associées

	31.12.2013		31.12.2012	
	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	dont correction de valeur des écarts d'acquisition	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	dont correction de valeur des écarts d'acquisition
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Pôle Caisse des Dépôts</b>	<b>(14)</b>	<b>(15)</b>	<b>(47)</b>	<b>(49)</b>
AEW EUROPE	(14)	(15)	(19)	(21)
SECHE ENVIRONNEMENT <sup>(3)</sup>			(28)	(28)
<b>Pôle Banque - Assurance - La Poste</b>	<b>(314)</b>	<b>(191)</b>	<b>(344)</b>	
DEXIA			(453)	
LA POSTE	(314)	(191)	109	
<b>Pôle Financement des entreprises <sup>(1)</sup></b>	<b>12</b>		<b>(2 003)</b>	<b>(1 946)</b>
SA OSEO	6		26	
ORANGE			(1 927)	(1 927)
Autres entités du FSI	6		(102)	(19)
<b>Pôle Immobilier &amp; Tourisme</b>	<b>22</b>		<b>13</b>	
Entités du groupe ICADE	2		(1)	
Entités du groupe COMPAGNIE DES ALPES	4		2	
SANTOLINE			(1)	
Entités du groupe SNI	16		13	
<b>Pôle Infrastructure, Transport &amp; Environnement</b>	<b>65</b>		<b>70</b>	
VERDUN PARTICIPATIONS 1	(2)		(4)	
COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE	67		74	
<b>Quote-part des sociétés mises en équivalence (entreprises associées) dans le résultat</b>	<b>(229)</b>	<b>(206)</b>	<b>(2 311)</b>	<b>(1 995)</b>

(3) Correction de valeur constatée avant l'apport en 2009 au FSI au 31 décembre 2012.

5.10.1.3 - Résultat global - Entreprises Associées

	Pôle Caisse des Dépôts		Pôle Banque - Assurance - La Poste		Pôle Financement des entreprises		Pôle Immobilier & Tourisme		Pôle Infrastructure Transport & Environnement		Total	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
<i>(en millions d'euros)</i>												
Résultat net des activités poursuivies	(14)	(47)	(314)	(344)	12	(2 003)	22	13	65	70	(229)	(2 311)
Résultat net après impôt des activités abandonnées												
<b>Résultat net</b>	<b>(14)</b>	<b>(47)</b>	<b>(314)</b>	<b>(344)</b>	<b>12</b>	<b>(2 003)</b>	<b>22</b>	<b>13</b>	<b>65</b>	<b>70</b>	<b>(229)</b>	<b>(2 311)</b>
<b>Total des éléments non recyclables ultérieurement en résultat net</b>			<b>7</b>	<b>(34)</b>		<b>(1)</b>			<b>(5)</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>(34)</b>
Ecart de conversion			(20)	125		(19)					(20)	106
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente			14	338				(1)			14	338
Réévaluation des instruments dérivés de couverture				86		(17)		(1)	4	(4)	5	64
<b>Total des éléments recyclables ultérieurement en résultat net</b>			<b>(6)</b>	<b>549</b>		<b>(36)</b>	<b>1</b>	<b>(1)</b>	<b>4</b>	<b>(4)</b>	<b>(1)</b>	<b>508</b>
<b>Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>			<b>1</b>	<b>515</b>		<b>(37)</b>	<b>1</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>(3)</b>	<b>1</b>	<b>474</b>
<b>Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(14)</b>	<b>(47)</b>	<b>(313)</b>	<b>171</b>	<b>12</b>	<b>(2 040)</b>	<b>23</b>	<b>12</b>	<b>64</b>	<b>67</b>	<b>(228)</b>	<b>(1 837)</b>

Principales contributions par pôle

	Pôle Banque - Assurance - La Poste		Pôle Financement des entreprises	
	31.12.2013	31.12.2012	Dont filiales du FSI	31.12.2012
<i>(en millions d'euros)</i>				
Résultat net des activités poursuivies	(314)	109		(2 028)
Résultat net après impôt des activités abandonnées				
<b>Résultat net</b>	<b>(314)</b>	<b>109</b>		<b>(2 028)</b>
<b>Total des éléments non recyclables ultérieurement en résultat net</b>	<b>7</b>	<b>(34)</b>		<b>(1)</b>
Ecart de conversion	(20)	(4)		(19)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	14	100		1
Réévaluation des instruments dérivés de couverture				(17)
<b>Total des éléments recyclables ultérieurement en résultat net</b>	<b>(6)</b>	<b>96</b>		<b>(35)</b>
<b>Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>1</b>	<b>62</b>		<b>(36)</b>
<b>Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(313)</b>	<b>171</b>		<b>(2 064)</b>

## 5.10.2 - Coentreprises

### 5.10.2.1 - Bilan - Coentreprises

	31.12.2013		31.12.2012	
	Valeur de mise en équivalence	Dont écart d'acquisition net de correction de valeur	Valeur de mise en équivalence	Dont écart d'acquisition net de correction de valeur
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Pôle Caisse des Dépôts</b>	<b>903</b>		<b>827</b>	
SCI Alpha Park	11		10	
SCI Printemps La Valette	4		3	
SCI Cuvier Montreuil			37	
SCI Richelieu Vivienne	30		31	
OPCI River Ouest	86		95	
SAS Malthazar	51		51	
SAS Printemps La Valette II	16		16	
SCI Farman	82		78	
SCI Tour Merle	27			
CDC PME Croissance	596		506	
<b>Pôle Banque - Assurance - La Poste</b>	<b>5 300</b>	<b>208</b>	<b>4 913</b>	<b>208</b>
CNP Assurances <sup>(1)</sup>	5 300	208	4 913	208
<b>Pôle Financement des entreprises</b>	<b>10 624</b>			
Bpifrance	10 624			
<b>Pôle Immobilier &amp; Tourisme</b>	<b>115</b>		<b>123</b>	
Entités du groupe ICADE	115		123	
<b>Pôle Infrastructure, Transport &amp; Environnement</b>	<b>395</b>		<b>196</b>	<b>1</b>
AQUALTER	8		8	
TRANSDEV GROUP	374		176	
Entités du groupe EGIS	13		12	1
<b>Participations dans les entreprises mises en équivalence (coentreprises)</b>	<b>17 337</b>	<b>208</b>	<b>6 059</b>	<b>209</b>

(1) Le prix coté au 31 décembre 2013 pour un titre CNP Assurances ressort à 14,9€ soit un montant de 4 181 M€ pour l'ensemble des titres détenus par la Caisse des Dépôts. La valeur MCEV d'une action CNP Assurances, retenue comme valeur d'utilité, ressort au 31 décembre 2013 à 23,3€ soit un montant de 6 538 M€ pour l'ensemble des titres détenus par la Caisse des Dépôts.

### 5.10.2.2 - Compte de résultat - Coentreprises

	31.12.2013		31.12.2012	
	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	dont correction de valeur des écarts d'acquisition	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	dont correction de valeur des écarts d'acquisition
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Pôle Caisse des Dépôts</b>	<b>23</b>		<b>38</b>	
SCI Alpha Park	2		1	
SCI Printemps La Valette	4		3	
SCI Cuvier Montreuil	1		2	
SCI Richelieu Vivienne	1		1	
OPCI River Ouest	1		10	
SAS Malthazar	1		1	
SAS Printemps La Valette II			2	
SCI Farman	4		(3)	
SCI Tour Merle	1			
CDC PME Croissance	8		21	
<b>Pôle Banque - Assurance - La Poste</b>	<b>406</b>		<b>360</b>	
CNP Assurances	406		360	
<b>Pôle Financement des entreprises</b>	<b>(158)</b>			
Bpifrance	(158)			
<b>Pôle Immobilier &amp; Tourisme</b>	<b>2</b>			
Entités du groupe ICADE	2			
<b>Pôle Infrastructure, Transport &amp; Environnement</b>	<b>(54)</b>		<b>(196)</b>	
AQUALTER				
TRANSDEV GROUP	(65)		(208)	
Entités du groupe EGIS	11		12	
<b>Quote-part des sociétés mises en équivalence (coentreprises) dans le résultat</b>	<b>219</b>		<b>202</b>	

5.10.2.3 - Résultat global - Coentreprises

	Pôle Caisse des Dépôts		Pôle Banque - Assurance - La Poste		Pôle Financement des entreprises		Pôle Immobilier et tourisme		Pôle Infrastructure Transport & Environnement		Total	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
<i>(en millions d'euros)</i>												
Résultat net des activités poursuivies	23	38	406	360	(158)		2		3	(176)	276	222
Résultat net après impôt des activités abandonnées									(57)	(20)	(57)	(20)
<b>Résultat net</b>	<b>23</b>	<b>38</b>	<b>406</b>	<b>360</b>	<b>(158)</b>		<b>2</b>		<b>(54)</b>	<b>(196)</b>	<b>219</b>	<b>202</b>
<b>Total des éléments non recyclables ultérieurement en résultat net</b>			<b>(2)</b>	<b>(11)</b>					<b>(1)</b>	<b>(5)</b>	<b>(3)</b>	<b>(16)</b>
Ecart de conversion			(74)	(48)	(21)				(16)	(2)	(111)	(50)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	86	53	53	445	289				1	2	429	500
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	3	(1)	(6)	(1)	14					(3)	11	(4)
<b>Total des éléments recyclables ultérieurement en résultat net</b>	<b>89</b>	<b>53</b>	<b>(27)</b>	<b>396</b>	<b>282</b>				<b>(15)</b>	<b>(3)</b>	<b>329</b>	<b>446</b>
<b>Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>89</b>	<b>53</b>	<b>(29)</b>	<b>385</b>	<b>282</b>				<b>(16)</b>	<b>(8)</b>	<b>326</b>	<b>430</b>
Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	112	91	377	745	124		2		(70)	(204)	545	632

Principales contributions par pôle

	Pôle Banque - Assurance - La Poste		Pôle Infrastructure Transport & Environnement		Pôle Financement des entreprises	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
<i>(en millions d'euros)</i>						
Résultat net des activités poursuivies	406	360	(8)	(188)	(158)	
Résultat net après impôt des activités abandonnées			(57)	(20)		
<b>Résultat net</b>	<b>406</b>	<b>360</b>	<b>(65)</b>	<b>(208)</b>	<b>(158)</b>	
<b>Total des éléments non recyclables ultérieurement en résultat net</b>	<b>(2)</b>	<b>(11)</b>	<b>(1)</b>	<b>(5)</b>		
Ecart de conversion	(74)	(48)	(15)	(2)	(21)	
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	53	445	1	2	289	
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	(6)	(1)	(3)	(3)	14	
<b>Total des éléments recyclables ultérieurement en résultat net</b>	<b>(27)</b>	<b>396</b>	<b>(14)</b>	<b>(3)</b>	<b>282</b>	
<b>Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>(29)</b>	<b>385</b>	<b>(15)</b>	<b>(8)</b>	<b>282</b>	
Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	377	745	(80)	(216)	124	



### 5.10.3 – Informations relatives aux entreprises associées et coentreprises significatives

Ci-dessous sont présentés les données à 100% avant élimination des comptes et opérations réciproques et dans le format de publication (selon les normes IFRS) de l'entité des entreprises associées et des coentreprises significatives.

#### 5.10.3.1 - Entreprises associées significatives

L'entreprise associée significative est La Poste qui représente 64% des participations dans les entreprises mises en équivalence (entreprises associées)

#### LA POSTE

	31.12.2013	31.12.2012
Pourcentage de contrôle et d'intérêts détenu par l'entité	26,32%	22,88%
Nature de la relation	Participation stratégique	Participation stratégique
Dividendes reçus	45 M€	33 M€

#### Informations financières résumées

#### **Bilan - Groupe La Poste**

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
<b>Actif</b>		
Ecarts d'acquisition	1 587	1 562
Immobilisations incorporelles	816	825
Immobilisations corporelles	5 941	6 062
Participations dans les sociétés mises en équivalence	2 634	2 446
Autres actifs financiers non courants	942	894
Impôts différés actifs	153	113
<b>Actifs non courants</b>	<b>12 073</b>	<b>11 903</b>
<b>Actifs courants bancaires</b>		
Prêts et créances sur la clientèle	59 204	49 922
Créances sur les établissements de crédit	82 894	81 254
Portefeuille de titres	49 784	54 281
Autres actifs financiers courants	1 200	1 305
Compte de régularisation	1 185	2 387
Caisse, banque centrale	1 570	2 726
<b>Autres actifs courants</b>		
Stocks et en-cours	136	203
Créances clients et autres créances	2 936	2 453
Autres actifs financiers courants	430	781
Encaisse des bureaux de poste	612	719
Créance d'impôt sur les bénéfices	253	211
Autres comptes de régularisation - Actif	118	126
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 163	2 167
Actifs destinés à être cédés	120	104
<b>Actifs courants</b>	<b>202 605</b>	<b>198 641</b>
<b>Total actif</b>	<b>214 678</b>	<b>210 544</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
<b>Passif</b>		
Capital social	3 800	3 400
Primes d'émission	900	700
Réserves	2 698	2 355
Résultat latent sur instruments financiers	635	581
Ecarts actuariels sur avantages du personnel	(80)	(108)
Réserve de conversion	(120)	(45)
Résultat	627	479
Capitaux propres part du groupe	8 460	7 362
Intérêts minoritaires	57	65
<b>Capitaux propres</b>	<b>8 517</b>	<b>7 427</b>
Emprunts obligataires et dettes financières à moyen et long terme	6 043	6 085
Avantage du personnel - dette non courante	1 685	1 821
Provision pour risques et charges non courantes	80	90
Impôts différés passifs	166	142
<b>Passifs non courants</b>	<b>7 974</b>	<b>8 140</b>
Provisions pour risques et charges courantes		
Provisions techniques des activités bancaires et d'assurance	1 126	1 005
Provision pour risques et charges courantes	540	385
Emprunts obligataires et dettes financières à court terme	1 060	1 567
<b>Passifs courants bancaires</b>		
Dettes financières	14 757	15 811
Dettes envers la clientèle	166 583	160 393
Autres passifs financiers	6 790	7 185
Compte de régularisation	2 003	3 493
<b>Autres passifs courants</b>		
Dettes fournisseurs et autres dettes	4 424	4 349
Etat - impôt sur les bénéfices	33	16
Avantages du personnel - dette courante	663	617
Autres comptes de régularisation - Passif	208	155
Passifs destinés à être cédés		
<b>Passifs courants</b>	<b>198 187</b>	<b>194 977</b>
<b>Total passif</b>	<b>214 678</b>	<b>210 544</b>

### Compte de résultat - Groupe La Poste

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
<b>Chiffre d'affaires des activités commerciales</b>	<b>16 562</b>	<b>16 441</b>
Produit Net Bancaire	5 522	5 217
Produits opérationnels	22 084	21 658
Charges opérationnelles nettes	(21 314)	(20 842)
Résultat d'exploitation	770	816
Résultat financier	(223)	(284)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	547	532
<b>Résultat net global</b>	<b>635</b>	<b>481</b>
Part des minoritaires dans le résultat	(8)	(2)
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>627</b>	<b>479</b>

### Autres éléments du résultat global - Groupe La Poste

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
<b>Résultat net</b>	<b>635</b>	<b>481</b>
<b>Eléments recyclables</b>		
Ecart de conversion	(31)	7
Variation des résultats latents sur instruments financiers	32	216
Quote-part de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	(22)	198
<b>Eléments non recyclables</b>		
Ecart actuariels sur avantages du personnel	27	(154)
<b>Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>6</b>	<b>267</b>
<b>Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>641</b>	<b>748</b>
Dont part du Groupe	633	746
Dont part des intérêts minoritaires	8	2

### Réconciliation des informations financières avec la valeur comptable mise en équivalence-Groupe La Poste

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Capitaux propres part du groupe	8 460	7 362
Retraitement (principalement allocation du prix d'acquisition)	(1 261)	(1 258)
Capitaux propres au pourcentage d'intérêt Caisse des Dépôts	1 894	1 397
Ecart d'acquisition net		191
Perte de valeur sur titre La Poste	(294)	
<b>Valeur de mise en équivalence - Bilan Groupe Caisse des Dépôts</b>	<b>1 600</b>	<b>1 588</b>

### 5.10.3.2 - Coentreprises significatives

Les coentreprises significatives sont CNP Assurances et Bpifrance qui représentent 92% des participations dans les entreprises mises en équivalence (coentreprises).

#### Groupe CNP Assurances

	31.12.2013	31.12.2012
Pourcentage de contrôle et d'intérêt détenu par l'entité	40,90%	40,62%
Nature de la relation	Filiale assurance	Filiale assurance
Dividendes reçus	201 M€	183 M€

#### Informations financières résumées

##### Bilan - Groupe CNP Assurances

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
<b>Actif</b>		
Ecarts d'acquisition	259	334
Portefeuille de contrats des sociétés d'assurances	82	103
Autres immobilisations incorporelles	200	210
<b>Total actifs incorporels</b>	<b>541</b>	<b>647</b>
Immobilier de placement	2 541	2 528
Titres conservés jusqu'à échéance	603	854
Titres disponibles à la vente	266 432	255 288
Titres de transaction	65 529	65 492
Prêts et avances	4 711	4 967
Instruments dérivés	5 855	4 341
<b>Placement des activités d'assurance</b>	<b>345 671</b>	<b>333 470</b>
<b>Placement des activités du secteur bancaire et autres activités</b>	<b>49</b>	<b>53</b>
<b>Investissements dans les entreprises associées</b>	<b>23</b>	
<b>Parts des cessionnaires et retrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers</b>	<b>9 749</b>	<b>8 927</b>
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	2 786	3 035
Créances d'impôts exigibles	319	286
Autres créances	4 643	4 949
Immeuble d'exploitation et autres immobilisations corporelles	349	264
Autres actifs d'exploitation à long terme	509	460
Participation aux bénéfices différée active		
Impôts différés actifs	265	170
<b>Autres actifs</b>	<b>8 871</b>	<b>9 164</b>
<b>Actifs destinés à la vente et abandons d'activités</b>		
<b>Trésorerie</b>	<b>1 080</b>	<b>955</b>
<b>Total actif</b>	<b>365 984</b>	<b>353 216</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
<b>Passif</b>		
Capital	687	644
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 717	1 321
Réserves de réévaluation	2 085	1 956
Réserves de couverture des flux de trésorerie	(12)	4
Titres super subordonnés	2 142	2 516
Résultats cumulés	7 076	6 673
Résultat consolidé	1 030	951
Ecart de conversion	(98)	83
<b>Capitaux propres du groupe</b>	<b>14 627</b>	<b>14 147</b>
Intérêts minoritaires	1 367	1 441
<b>Capitaux propres</b>	<b>15 994</b>	<b>15 588</b>
Provisions techniques brutes - contrats d'assurance hors UC	121 586	112 800
Provisions techniques brutes - contrats d'assurance en UC	27 978	28 455
<b>Passifs relatifs à des contrats d'assurance</b>	<b>149 564</b>	<b>141 256</b>
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC avec participation discrétionnaire	143 172	145 708
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC sans participation discrétionnaire	780	882
Passifs relatifs à des contrats financiers en UC	8 052	7 913
<b>Passifs relatifs à des contrats financiers</b>	<b>152 004</b>	<b>154 502</b>
Instruments dérivés séparés du contrat		
Participation aux bénéfices différée passive	19 023	19 098
<b>Passifs relatifs aux contrats</b>	<b>320 591</b>	<b>314 856</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>247</b>	<b>221</b>
Dettes subordonnées	2 614	2 560
<b>Dettes de financement</b>	<b>2 614</b>	<b>2 560</b>
Dettes d'exploitation représentées par des titres	9 163	4 594
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	137	129
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 607	2 063
Dettes d'impôts exigibles	261	355
Comptes courants créditeurs	44	48
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	1 170	1 086
Instruments dérivés passifs	6 114	4 622
Impôts différés passifs	1 151	1 093
Autres dettes	6 891	6 002
<b>Autres passifs</b>	<b>26 538</b>	<b>19 992</b>
<b>Total passif</b>	<b>365 984</b>	<b>353 216</b>

**Compte de résultat - Groupe CNP Assurances***(en millions d'euros)*

	31.12.2013	31.12.2012
Primes émises	27 680	26 439
Variation des primes non acquises	(71)	(51)
<b>Primes acquises</b>	<b>27 609</b>	<b>26 388</b>
<b>Chiffre d'affaires ou produits des autres activités</b>	<b>154</b>	<b>202</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>		<b>0</b>
Produits des placements	10 335	10 966
Plus ou moins values de cession des placements	973	(768)
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	3 170	5 088
Variation des dépréciations sur placements	387	1 649
<b>Produits financiers hors coût de l'endettement</b>	<b>14 865</b>	<b>16 935</b>
<b>Total des activités ordinaires</b>	<b>42 628</b>	<b>43 525</b>
Charges des prestations des contrats	(35 513)	(35 950)
Charges des placements et autres dettes financières hors coût de l'endettement	(811)	(1 212)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(106)	44
Charges des autres activités		(1)
Frais d'acquisition des contrats	(3 289)	(3 258)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés et valeur des accords de distribution	(18)	(21)
Frais d'administration	(203)	(205)
Autres produits & charges opérationnels courants	(448)	(442)
<b>Total des autres produits et charges courants</b>	<b>(40 388)</b>	<b>(41 045)</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 240</b>	<b>2 480</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(12)	1
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 228</b>	<b>2 481</b>
Charges de financement	(155)	(157)
Variation de valeurs des actifs incorporels	(55)	(170)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	2	
Impôts sur les résultats	(697)	(896)
<b>Résultat net global</b>	<b>1 323</b>	<b>1 258</b>
Part des minoritaires dans le résultat	(293)	(307)
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>1 030</b>	<b>951</b>

### Autres éléments du résultat global - Groupe CNP Assurances

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
<b>Résultat net</b>	<b>1 323</b>	<b>1 258</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		
<b>Eléments recyclables en résultat</b>	<b>(277)</b>	<b>997</b>
Actifs disponibles à la vente		
Variation de la réserve de réévaluation sur la période	(84)	20 019
Reclassement en résultat relatif aux cessions	(1 270)	(1 722)
Reclassement en résultat des dépréciations	185	919
<i>Sous-total brut de participation et d'impôts différés</i>	<i>(1 169)</i>	<i>19 215</i>
Participation aux bénéfices différée brute d'impôts différés	1 285	(17 333)
Impôts différés	(66)	(677)
<i>Sous-total brut de participation et d'impôts différés</i>	<i>50</i>	<i>1 205</i>
Réserve de couverture des flux de trésorerie	(16)	(3)
Variation de la réserve sur la période	(53)	4
Recyclage en résultat sur la période	28	(8)
Impôts différés	9	2
Incidence des écarts de conversion	(313)	(206)
<b>Eléments non recyclables en résultat</b>	<b>(7)</b>	<b>(37)</b>
Ecarts actuariels	(7)	(28)
Autres variations		(8)
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(284)</b>	<b>960</b>
<b>Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>1 039</b>	<b>2 219</b>
Dont part du Groupe	956	1 893
Dont part des intérêts minoritaires	83	325

### Réconciliation des informations financières avec la valeur comptable mise en équivalence - Groupe CNP Assurances

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
Capitaux propres part du groupe	14 627	14 147
Retraitements (principalement les titres super subordonnés de CNP Assurances)	(2 177)	(2 564)
Capitaux propres au pourcentage d'intérêt	5 092	4 705
Ecart d'acquisition net	208	208
<b>Valeur de mise en équivalence - Bilan Groupe Caisse des Dépôts</b>	<b>5 300</b>	<b>4 913</b>

## Bpifrance

A l'issue des assemblées générales du 12 juillet 2013 et des conseils d'administrations de Bpifrance et des entités apportées, le processus d'apports de l'Etat et de la Caisse des Dépôts à Bpifrance s'est achevé. Bpifrance a ainsi été doté d'un capital de 21 milliards d'euros.

La Caisse des Dépôts a reçu en rémunération de ces apports 10 491 M€ de titres Bpifrance.

Après cette opération d'apports, Bpifrance est détenu à 50 % par l'Etat via l'EPIC BPI-Groupe et 50 % par la Caisse des Dépôts.

Un pacte d'actionnaires a également été conclu entre la Caisse des Dépôts, l'Etat et l'EPIC BPI. Ce pacte instaure un contrôle conjoint entre les actionnaires Etat-EPIC BPI et la Caisse des Dépôts. La participation de 50 % de la Caisse des Dépôts dans Bpifrance est consolidée par mise en équivalence à partir du 12 juillet 2013.

Les actifs et passifs de Bpifrance ont été évalués à leur juste valeur à cette date.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Juste Valeur 12.07.2013</b>
<b>Actif</b>	
Caisse, banques centrales	161
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 487
Instruments financiers dérivés de couverture	481
Actifs financiers disponibles à la vente	5 287
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 695
Prêts et créances sur la clientèle	23 091
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	424
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5 978
Actifs d'impôts courants et différés	52
Comptes de régularisation et actifs divers	5 229
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 028
Immeubles de placement	12
Immobilisations corporelles	80
Immobilisations incorporelles	44
<b>Total actif</b>	<b>51 049</b>
<b>Passif</b>	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	6
Instruments financiers dérivés de couverture	541
Dettes envers les établissements de crédit	10 044
Dettes envers la clientèle	2 508
Dettes représentées par un titre	8 316
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	352
Passifs d'impôts courants et différés	209
Comptes de régularisation et passifs divers	3 362
Provisions	1 872
Dettes subordonnées	3 150
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<b>20 411</b>
Capital et réserves liées	20 981
Réserves consolidés	(570)
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>278</b>
<b>Total passif</b>	<b>51 049</b>
Coût d'acquisition	10 491
Quote-part Caisse des Dépôts dans l'actif net	10 205
<b>Ecart</b>	<b>286</b>

Cet écart a été affecté à hauteur de 70 M€ aux actifs de Bpifrance Investissement et respectivement pour 183 M€ et 33 M€ aux participations dans les entreprises mises en équivalence Orange et Eutelsat.



Ci-dessous sont présentées les informations financières résumées de Bpifrance en date du 31 décembre 2013.

	<b>31.12.2013</b>
Pourcentage de contrôle et d'intérêts détenu par l'entité	50%
Nature de la relation	Partenariat de financement et d'investissement pour les entreprises
Dividendes reçus	-

### Informations financières résumées

#### **Bilan - Bpifrance**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31.12.2013</b>
<b>Actif</b>	
Caisse, banques centrales	174
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 523
Instruments financiers dérivés de couverture	367
Actifs financiers disponibles à la vente	5 658
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 189
Prêts et créances sur la clientèle	25 139
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	298
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	6 634
Actifs d'impôts courants et différés	68
Comptes de régularisation et actifs divers	4 493
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 219
Immeubles de placement	12
Immobilisations corporelles	105
Immobilisations incorporelles	50
<b>Total actif</b>	<b>53 929</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31.12.2013</b>
<b>Passif</b>	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5
Instruments financiers dérivés de couverture	432
Dettes envers les établissements de crédit	11 180
Dettes envers la clientèle	2 522
Dettes représentées par un titre	9 442
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	229
Passifs d'impôts courants et différés	332
Comptes de régularisation et passifs divers	3 452
Provisions	1 664
Dettes subordonnées	3 317
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<b>21 067</b>
Capital et réserves liées	20 981
Réserves consolidés	(2 144)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 843
Résultat de l'exercice	387
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>287</b>
<b>Total passif</b>	<b>53 929</b>

### Compte de résultat - Bpifrance (12 juillet 2013-31 décembre 2013)

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31.12.2013</b>
Intérêts et produits assimilés	662
Intérêts et charges assimilées	(406)
Commissions (produits)	32
Commissions (charges)	(4)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	(43)
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	12
Produits des autres activités	43
Charges des autres activités	(21)
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>275</b>
Charges générales d'exploitation	(209)
Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(13)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>53</b>
Coût du risque	(32)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>21</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Entreprises associées)	417
Impôt sur le résultat	(47)
<b>Résultat net</b>	<b>391</b>
Part des minoritaires dans le résultat	(4)
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>387</b>

### Autres éléments du résultat global - Bpifrance

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31.12.2013</b>
<b>Résultat net</b>	<b>391</b>
<i>Ecarts de conversion</i>	<b>(43)</b>
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	462
Eléments recyclables ultérieurement en résultat net comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	53
<b>Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>472</b>
<b>Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>863</b>
Dont part du Groupe	860
Dont part des intérêts minoritaires	3

### Réconciliation des informations financières avec la valeur comptable mise en équivalence - Bpifrance

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31.12.2013</b>
Capitaux propres part du groupe	21 067
Retraitements (écarts d'évaluation)	180
Capitaux propres au pourcentage d'intérêt	10 624
<b>Valeur de mise en équivalence - Bilan Groupe Caisse des Dépôts</b>	<b>10 624</b>

## 5.11 Immobilisations

### 5.11.1 - Valeurs brutes

(en millions d'euros)	31.12.2012	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	31.12.2013
Terrains	2 910	45	(63)	1 166	4 058
Constructions	12 119	129	(225)	(709)	11 314
Installations techniques et agencements	683		(10)	(475)	198
Forêts et réserves foncières	70				70
Avances et acomptes	1	2		(1)	2
Subventions d'investissement	(299)	(9)		3	(305)
Immobilisations en cours	943	594	(3)	(786)	748
Immobilisations incorporelles de placement	10				10
Autres					
<b>Immeubles de placement</b>	<b>16 437</b>	<b>761</b>	<b>(301)</b>	<b>(802)</b>	<b>16 095</b>
Terrains	185			(3)	182
Constructions	813	9	(6)	(27)	789
Installations techniques et agencements	1 669	38	(15)	63	1 755
Avances et acomptes	2	5		(1)	6
Subventions d'investissement	(1)				(1)
Immobilisations en cours	136	124		(116)	144
Autres	356	28	(20)	8	372
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 160</b>	<b>204</b>	<b>(41)</b>	<b>(76)</b>	<b>3 247</b>
Logiciels	579	4	(59)	125	649
Concessions, brevets, licences	118		(1)		117
Immobilisations en cours	128	110		(118)	120
Autres immobilisations incorporelles	122	25	(22)	(46)	79
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>947</b>	<b>139</b>	<b>(82)</b>	<b>(39)</b>	<b>965</b>

### 5.11.2 - Amortissements et dépréciations

	31.12.2012	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31.12.2013
Terrains	(172)	(87)	8	13	(238)
Constructions	(2 823)	(473)	88	807	(2 401)
Installations techniques et agencements	(127)	(5)	8	3	(121)
Forêts et réserves foncières	(1)				(1)
Subventions d'investissement	95		10	(2)	103
Immobilisations incorporelles de placement	(10)				(10)
Autres	(112)	(20)	13		(119)
<b>Immeubles de placement</b>	<b>(3 150)</b>	<b>(585)</b>	<b>127</b>	<b>821</b>	<b>(2 787)</b>
Terrains					
Constructions	(373)	(27)	5	15	(380)
Installations techniques et agencements	(970)	(93)	14	28	(1 021)
Autres	(237)	(38)	19	3	(253)
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>(1 580)</b>	<b>(158)</b>	<b>38</b>	<b>46</b>	<b>(1 654)</b>
Logiciels	(476)	(90)	58	3	(505)
Concessions, brevets, licences	(58)	(4)	1		(61)
Immobilisations en cours					
Autres immobilisations incorporelles	(89)	(21)	15	48	(47)
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>(623)</b>	<b>(115)</b>	<b>74</b>	<b>51</b>	<b>(613)</b>

(en millions d'euros)	Valeur nette au 31.12.2012	Valeur nette au 31.12.2013
<b>Immeubles de placement (*)</b>	13 288	13 308
<b>Immobilisations corporelles</b>	1 580	1 593
<b>Immobilisations incorporelles</b>	324	353
<b>Total</b>	<b>15 192</b>	<b>15 254</b>

(\*) La valeur de marché estimée des immeubles de placement hors destinés à être cédés comptabilisés au coût amorti s'établit à 18 814 M€ au 31 décembre 2013 contre 18 519 M€ au 31 décembre 2012.

La hiérarchie de la juste valeur des immeubles de placement relève du niveau 3.

## 5.12 Ecarts d'acquisition

### 5.12.1 - Variations des écarts d'acquisition

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2012	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions)	Pertes de valeur de la période	Autres mouvements	31.12.2013
<b>Pôle Immobilier &amp; Tourisme</b>						
Groupe ICADE	70		(3)	(2)	(1)	64
Groupe COMPAGNIE DES ALPES	303			(11)		292
<b>Pôle Infrastructure, Transport &amp; Environnement</b>						
Groupe EGIS	82	22		(2)	(3)	99
<b>Total des écarts d'acquisition</b>	<b>455</b>	<b>22</b>	<b>(3)</b>	<b>(15)</b>	<b>(4)</b>	<b>455</b>

### 5.12.2 - Ventilation des principaux écarts d'acquisition

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
<b>Pôle Immobilier &amp; Tourisme</b>		
<b>Groupe ICADE</b>		
FONCIERE	1	4
PROMOTION	36	39
SERVICES	27	27
<b>Groupe COMPAGNIE DES ALPES</b>		
STVI	96	96
BELPARK BV	53	60
WALIBI WORLD BV	33	33
DOLFINARIUM	18	18
GREVIN & CIE SA	14	14
FUTUROSCOPE	13	13
MERIBEL ALPINA	12	12
AVENIR LAND SAS	12	12
STGM	11	11
AUTRES	30	34
<b>Pôle Infrastructure, Transport &amp; Environnement</b>		
<b>Groupe EGIS</b>		
EGIS SA	2	2
IOSIS	45	45
VEGA ENGENHARIA LTDA	14	16
HOLDING ENGLAND TIR GROUP SPA	10	
HELIOS	8	
ATELIER DU PAYSAGE	4	4
AEROSERVICES	3	
EGIS AVIA	2	2
AUTRES	11	13
<b>Total des écarts d'acquisition</b>	<b>455</b>	<b>455</b>

### 5.13 Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Comptes ordinaires créditeurs et emprunts au jour le jour	353	937
Dettes à vue envers les fonds d'épargne	3 187	491
Titres et valeurs donnés en pension livrée		
Dettes rattachées	1	1
<b>Dettes à vue</b>	<b>3 541</b>	<b>1 429</b>
Comptes et emprunts à terme	14 144	20 505
Titres et valeurs donnés en pension livrée	2 613	209
Dettes rattachées	125	131
<b>Dettes à terme</b>	<b>16 882</b>	<b>20 845</b>
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>20 423</b>	<b>22 274</b>

## 5.14 Dettes envers la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Comptes ordinaires créditeurs	42 503	42 283
Dettes rattachées	30	1
<b>Comptes ordinaires créditeurs</b>	<b>42 533</b>	<b>42 284</b>
Emprunts à la clientèle financière	35	12
Consignations	4 438	4 093
Comptes créditeurs à terme	1 738	2 220
Titres et valeurs donnés en pension livrée	-	-
Autres dettes à terme envers la clientèle	11	5
Dettes rattachées	570	559
<b>Autres dettes</b>	<b>6 792</b>	<b>6 889</b>
<b>Total des dettes envers la clientèle</b>	<b>49 325</b>	<b>49 173</b>

## 5.15 Dettes représentées par un titre

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Bons à moyen terme et autres titres de créances négociables émis	26 479	22 790
Dettes rattachées	98	96
<b>Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables</b>	<b>26 577</b>	<b>22 886</b>
Emprunts obligataires et assimilés	1 116	336
Dettes rattachées	16	
<b>Emprunts obligataires et assimilés</b>	<b>1 132</b>	<b>336</b>
<b>Total des dettes représentées par un titre</b>	<b>27 709</b>	<b>23 222</b>

## 5.16 Provisions

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2012	Dotations	Reprises		Autres mouvements	31.12.2013
			utilisées	non utilisées		
Provisions pour engagements sociaux	284	20	(21)	(6)	(19)	258
Provisions pour risques immobiliers	19	8	(7)	(1)	1	20
Provisions pour risques de contrepartie	37	11	(11)	(6)	38	69
Autres provisions	191	43	(31)	(22)	2	183
<b>Total des provisions</b>	<b>531</b>	<b>82</b>	<b>(70)</b>	<b>(35)</b>	<b>22</b>	<b>530</b>

Suite à une vérification de comptabilité d'Icade au cours de l'exercice 2010, l'administration fiscale avait remis en cause dans sa proposition de rectification (le 8 décembre 2010) les valeurs vénales au 31 décembre 2006 ressortant des expertises immobilières ayant servi de base au calcul de l'"exit tax" (IS au taux de 16,5%) lors de la fusion-absorption d'Icade Patrimoine par Icade, au 1er janvier 2007. Il en résultait une augmentation des bases de l'"exit-tax" générant un impôt complémentaire de 204 millions d'euros en principal. Par une nouvelle proposition de rectification (le 26 avril 2012), l'administration fiscale a rehaussé le taux d'imposition applicable à une fraction des montants rehaussés, le portant de 16,5% à 19%. L'impôt complémentaire était alors porté à 206 millions d'euros.

Le 16 juillet 2012, Icade a sollicité la saisine de la Commission nationale des impôts directs et des taxes de chiffre d'affaires.

A l'issue de l'audience du 5 juillet 2013, la Commission a rendu un avis aux termes duquel elle remet en cause la méthode d'évaluation utilisée par l'administration fiscale ("[la méthode par comparaison] paraît beaucoup moins adaptée que la méthode DCF à la nature du patrimoine concerné") tout en relevant que certaines ventes intervenues en 2007 avaient été réalisées à des prix supérieurs à ceux retenus pour l'estimation de l'exit-tax.

L'administration n'a pas suivi l'avis de la Commission et a maintenu les rehaussements initialement notifiés, ce qu'elle a indiqué à Icade le 3 décembre 2013 simultanément à la transmission de l'avis de la Commission.

Le 11 décembre 2013, conformément à la procédure applicable, l'administration a donc mis en recouvrement l'ensemble de ces sommes, soit 225.084.492 euros, intérêts de retard inclus (ou 206 millions d'euros de principal).

Maintenant sa position, Icade a formulé le 23 décembre 2013 une réclamation contentieuse demandant la décharge intégrale des sommes mises en recouvrement ainsi que le sursis de paiement. L'obtention de ce sursis sera conditionnée à la présentation d'une garantie d'un établissement bancaire ou assimilé.

Dans l'hypothèse où l'administration fiscale refuserait de prononcer la décharge des sommes mises en recouvrement, Icade saisirait la justice administrative en vue de se prononcer sur ce différend.

Icade continue en effet de contester l'intégralité de cette proposition de rectification, en accord avec ses cabinets conseils.

En conséquence, comme au 31 décembre 2012, aucune provision n'a été constituée à ce titre au 31 décembre 2013.



## 5.17 Intérêts minoritaires par pôle

	31.12.2013		31.12.2012	
	Capitaux propres - part des minoritaires	Dont résultat net - par des minoritaires	Capitaux propres - part des minoritaires	Dont résultat net - par des minoritaires
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Pôle Caisse des Dépôts</b>	<b>3</b>	<b>(1)</b>	<b>5</b>	
<b>Pôle Financement des entreprises</b>	<b>1</b>	<b>113</b>	<b>9 286</b>	<b>(962)</b>
FSI		113	9 282	(964)
Autres	1	-	4	2
<b>Pôle Immobilier &amp; Tourisme</b>	<b>3 500</b>	<b>35</b>	<b>3 503</b>	<b>84</b>
HOLDCO SIIC	372	(13)	374	(12)
ICADE	2 662	96	1 721	40
SILIC		(48)	929	36
Groupe COMPAGNIE DES ALPES	466	-	478	22
Autres	-	-	1	(2)
<b>Autres</b>	<b>130</b>	<b>14</b>	<b>118</b>	<b>16</b>
<b>Total</b>	<b>3 634</b>	<b>161</b>	<b>12 911</b>	<b>(862)</b>

## 5.17.1 Compagnie des Alpes

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Compagnie des Alpes</b>	
	<b>30.09.2013</b>	<b>30.09.2012</b>
Pourcentage d'intérêts détenu par l'entité	39,7%	39,8%
Pourcentage de contrôle détenu par l'entité	39,7%	39,8%
Pourcentage d'intérêts des minoritaires	60,3%	60,2%
Pourcentage de contrôle des minoritaires	60,3%	60,2%
Dividendes versés aux minoritaires	15	18
<b>Informations financières résumées</b>		
<b>Actif</b>		
Actifs non courants	1 345	1 326
Actifs courants	114	118
<b>Actif</b>	<b>1 459</b>	<b>1 444</b>
<b>Passif</b>		
Capitaux propres part du groupe	694	710
Intérêts minoritaires	52	69
<b>Capitaux propres</b>	<b>746</b>	<b>779</b>
Passifs non courants	372	378
Passifs courants	341	287
<b>Passif</b>	<b>1 459</b>	<b>1 444</b>
<b>Compte de résultat</b>		
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>686</b>	<b>682</b>
Excedent brut opérationnel	153	160
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>49</b>	<b>60</b>
Coût de l'endettement net	(14)	(15)
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition et autres actifs	(20)	(2)
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>	<b>33</b>
Part des minoritaires dans le résultat	2	(5)
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>2</b>	<b>28</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>	<b>33</b>
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	(2)
<b>Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>1</b>	<b>(2)</b>
<b>Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>1</b>	<b>31</b>
Dont part du Groupe CDA	2	26
Dont part des intérêts minoritaires	(1)	5
<b>Tableaux des flux de trésorerie</b>		
Résultat net : part de groupe	2	28
Intérêts minoritaires	(2)	5
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>	<b>33</b>
Flux de trésorerie liés à l'activité	137	152
Flux de trésorerie liés aux investissements	(151)	(116)
Flux de trésorerie liés aux financements	(37)	(37)
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>(53)</b>	<b>(1)</b>
Trésorerie d'ouverture	(35)	(34)
Trésorerie de clôture	(88)	(35)

Les comptes du Groupe Compagnie des Alpes arrêtés au 30 septembre sont intégrés dans les comptes consolidés du Groupe Caisse des Dépôts au 31 décembre. Les opérations significatives intervenues sur le dernier trimestre de l'année sont prises en compte lors de l'établissement des comptes consolidés du Groupe Caisse des Dépôts.

## 5.17.2 Holdco SIIC, Icade et Silic

(en millions d'euros)	Holdco SIIC		Icade		Silic
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012 retraité (1)	31.12.2012
Pourcentage d'intérêts détenu par l'entité	75,1%	75,1%	39,3%	41,9%	32,9%
Pourcentage de contrôle détenu par l'entité	75,1%	75,1%	52,3%	55,8%	43,9%
Pourcentage d'intérêts des minoritaires	24,9%	24,9%	60,7%	58,1%	67,1%
Pourcentage de contrôle des minoritaires	24,9%	24,9%	47,7%	44,2%	56,1%
Dividendes versés aux minoritaires	24	18	83	85	45
<b>Informations financières résumées</b>					
<b>Actif</b>					
Actifs non courants	3 224	3 101	8 120	5 046	2 130
Actifs courants	25	70	2 214	2 541	43
Actifs destinés à être cédés			7	215	
<b>Actif</b>	<b>3 249</b>	<b>3 171</b>	<b>10 341</b>	<b>7 802</b>	<b>2 173</b>
<b>Passif</b>					
Capitaux propres part du groupe	3 238	3 125	4 168	2 655	431
Intérêts minoritaires			412	311	
<b>Capitaux propres</b>	<b>3 238</b>	<b>3 125</b>	<b>4 580</b>	<b>2 966</b>	<b>431</b>
Passifs non courants			3 576	3 150	1 444
Passifs courants	11	46	2 185	1 661	298
Passifs destinés à être cédés				25	
<b>Passif</b>	<b>3 249</b>	<b>3 171</b>	<b>10 341</b>	<b>7 802</b>	<b>2 173</b>
<b>Compte de résultat</b>					
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>			<b>1 598</b>	<b>1 506</b>	<b>242</b>
Excédent brut opérationnel			469	383	159
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>122</b>	<b>(91)</b>	<b>304</b>	<b>199</b>	<b>72</b>
Coût de l'endettement net			(137)	(107)	(58)
<b>Résultat Financier</b>	<b>140</b>	<b>143</b>	<b>(122)</b>	<b>(102)</b>	<b>(60)</b>
Charges d'impôts	(52)	(46)	(39)	(37)	
<b>Résultat net</b>	<b>210</b>	<b>6</b>	<b>145</b>	<b>60</b>	<b>13</b>
Part des minoritaires dans le résultat			(18)	(9)	
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>210</b>	<b>6</b>	<b>127</b>	<b>51</b>	<b>13</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>					
<b>Résultat net</b>	<b>210</b>	<b>6</b>	<b>145</b>	<b>60</b>	<b>13</b>
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		4			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			76	(12)	(59)
Autres			(7)		
<b>Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>		<b>4</b>	<b>69</b>	<b>(12)</b>	<b>(59)</b>
<b>Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>210</b>	<b>10</b>	<b>214</b>	<b>48</b>	<b>(46)</b>
Dont part du Groupe	210	10	194	39	(46)
Dont part des intérêts minoritaires			20	9	
<b>Tableaux des flux de trésorerie</b>					
Résultat net : part de groupe	210	6	127	51	13
Intérêts minoritaires			18	9	
<b>Résultat net</b>	<b>210</b>	<b>6</b>	<b>145</b>	<b>60</b>	<b>13</b>
Flux de trésorerie liés à l'activité	(95)		236	79	102
Flux de trésorerie liés aux investissements	140	(374)	86	(204)	(86)
Flux de trésorerie liés aux financements	(97)	443	(259)	160	(22)
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>(52)</b>	<b>69</b>	<b>63</b>	<b>35</b>	<b>(6)</b>
Trésorerie d'ouverture	69		378	343	(39)
Trésorerie de clôture	17	69	441	378	(45)

(1) Application d'IAS 19 (révisée en 2011)

## ICADE SANTE

Les minoritaires présents au niveau du sous-groupe Icade sont principalement liés à la société Icade Santé, détenue à 56,5% par Icade au 31 décembre 2013 (62,8% au 31 décembre 2012). Le bilan et le compte de résultat de la société sont présentés ci-dessous.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Icade Santé</b>	
	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
<b>Actif</b>		
Actifs non courants	1 606	1 387
Actifs courants	7	28
<b>Actif</b>	<b>1 613</b>	<b>1 415</b>
<b>Passif</b>		
Capitaux propres part du groupe	947	839
Intérêts minoritaires		
<b>Capitaux propres</b>	<b>947</b>	<b>839</b>
Passifs non courants	351	310
Passifs courants	315	266
<b>Passif</b>	<b>1 613</b>	<b>1 415</b>
<b>Compte de résultat</b>		
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>124</b>	<b>91</b>
Excédent brut opérationnel	115	85
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>60</b>	<b>43</b>
Cout de l'endettement net	(10)	(6)
<b>Résultat financier</b>	<b>(22)</b>	<b>(18)</b>
<b>Résultat net global</b>	<b>39</b>	<b>24</b>

## 5.18 Compensation des actifs et passifs financiers

31.12.2013						
	Montants bruts des actifs/passifs financiers	Montants compensés au bilan	Clôture	Impacts des conventions cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers donnés/reçus en garantie	Montants nets
<i>(en millions d'euros)</i>						
<b>ACTIF</b>						
Instruments dérivés	968		968			968
Prises en pension, emprunts de titres et accords similaires						
<b>PASSIF</b>						
Instruments dérivés	2 125		2 125		580	1 545
Mises en pension, prêts de titres et accords similaires	2 613		2 613		37	2 576

31.12.2012						
	Montants bruts des actifs/passifs financiers	Montants compensés au bilan	Clôture	Impacts des conventions cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers donnés/reçus en garantie	Montants nets
<i>(en millions d'euros)</i>						
<b>ACTIF</b>						
Instruments dérivés	1 217		1 217			1 217
Prises en pension, emprunts de titres et accords similaires						
<b>PASSIF</b>						
Instruments dérivés	2 636		2 636		556	2 080
Mises en pension, prêts de titres et accords similaires	209		209			209



## 6. Engagements donnés et reçus

## 6. Engagements donnés et reçus

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
<b>Engagements donnés</b>	<b>35 702</b>	<b>44 116</b>
<b>Engagements de financement</b>		
En faveur des établissements de crédit <sup>(1)</sup>	2 571	
En faveur de la clientèle	7 733	8 416
<b>Engagements de garantie</b>		
En faveur des établissements de crédit <sup>(2)</sup>	4 535	6 821
En faveur de la clientèle	2 392	2 063
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres à livrer	84	51
<b>Autres engagements donnés</b>		
En faveur des établissements de crédit <sup>(3)</sup>	15 831	20 355
En faveur de la clientèle <sup>(4)</sup>	2 556	6 410
<b>Engagements reçus</b>	<b>28 530</b>	<b>22 441</b>
<b>Engagements de financement</b>		
Reçus des établissements de crédit	11 266	9 052
Reçus de la clientèle		
<b>Engagements de garantie</b>		
Reçus des établissements de crédit <sup>(1)(2)</sup>	11 765	6 697
Reçus de la clientèle	4 181	4 607
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres à recevoir	982	1 473
<b>Autres engagements reçus</b>		
Reçus des établissements de crédit		
Reçus de la clientèle	336	612

(1) Dont engagement de financement en faveur de la SFIL (Société de financement local) de 1,7 Md€ dans le cadre de la convention de crédit d'un montant de 12 Md€ et un engagement de garantie reçu en Loi Dailly pour la SFIL de 6,8 Md€.

(2) Dont baisse de l'engagement de garantie accordé à Natixis pour - 2,3 Md€ (solde 4,4 Md€) et de l'engagement reçu en contre garantie de la BPCE pour - 2,3 Md€ (solde 4,4 Md€).

(3) Dont baisse des nantissements de titres à la Banque de France dans le cadre de l'opération LTRO (refinancement BCE) - 4,5 Md€.

(4) Dont sortie de périmètre du Fonds stratégique d'investissement (FSI) - 3,5 Md€ suite à l'opération d'apport à Bpifrance du 12 juillet 2013



## **7. Rémunérations et avantages consentis au personnel**

## 7.1 Charges de personnel

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Rémunérations du personnel et autres charges assimilées	(1 322)	(1 358)
Régimes postérieurs à l'emploi et avantages à long terme	(14)	(14)
Intéressement et participation	(79)	(82)
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>(1 415)</b>	<b>(1 454)</b>

## 7.2 Effectif moyen

	31.12.2013	31.12.2012
France	18 757	20 085
Etranger	5 627	5 493
<b>Total effectif moyen</b>	<b>24 384</b>	<b>25 578</b>

## 7.3 Engagements sociaux

### 7.3.1 - Engagements sociaux nets comptabilisés

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
<b>Actifs et passifs comptabilisés au bilan</b>		
Valeur actuelle de l'engagement couvert par des actifs	16	29
Valeur actuelle de l'engagement non couvert par des actifs	250	259
<b>Valeur actuelle de l'engagement</b>	<b>266</b>	<b>288</b>
<b>Valeur de marché des actifs de couverture</b>	<b>(8)</b>	<b>(4)</b>
<b>Provision pour engagements sociaux</b>	<b>258</b>	<b>284</b>
Dette actuarielle à moins d'un an	47	26
Dette actuarielle à plus d'un an	211	258

### 7.3.2 - Variation des engagements sociaux au compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Coût des services rendus des régimes postérieurs à l'emploi	(11)	(11)
Coût des services rendus des avantages à long terme	1	(4)
Coût des services passés (y compris modifications et réductions de régime)		10
Profits et pertes résultant des liquidations de régime	1	
<b>Coût des services</b>	<b>(9)</b>	<b>(5)</b>
<b>Charge nette d'intérêts</b>	<b>(5)</b>	<b>(6)</b>
<b>Ecarts actuariels des régimes relatifs aux avantages à long terme</b>		<b>(3)</b>
<b>Charge de l'exercice des régimes postérieurs à l'emploi et avantages à long terme</b>	<b>(14)</b>	<b>(14)</b>

### 7.3.3 - Variation de la provision pour engagements sociaux au bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
<b>Provision pour engagements sociaux à l'ouverture</b>	<b>284</b>	<b>244</b>
Charge de l'exercice des régimes postérieurs à l'emploi et avantages à long terme	14	14
Prestations versées	(21)	(12)
Ecarts actuariels portant sur les régimes postérieurs à l'emploi (1)	(11)	19
Effets des variations de périmètre & autres	(8)	19
<b>Provision pour engagements sociaux à la clôture</b>	<b>258</b>	<b>284</b>

(1) La variation sur l'exercice 2013 des écarts actuariels des filiales est liée aux effets des changements d'hypothèses démographiques (+14 M€) et des changements d'hypothèses financières (-24 M€).

### 7.3.4 - Analyse des composantes de la provision pour engagements sociaux

#### Ventilation des engagements par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Provision pour régimes de retraites	179	196
Provision pour autres régimes postérieurs à l'emploi	36	41
Provision pour régimes relatifs aux avantages à long terme	43	47
<b>Provision pour engagements sociaux</b>	<b>258</b>	<b>284</b>

#### Ventilation des engagements par entité consolidée

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Caisse des Dépôts Section générale	126	155
Groupe Egis	30	28
Groupe Compagnie des Alpes	29	28
Groupe Icade	26	21
Informatique CDC	20	21
Autres entités	27	31
<b>Provision pour engagements sociaux</b>	<b>258</b>	<b>284</b>

Les engagements sociaux concernent essentiellement des salariés sous contrats français

### 7.3.5 - Autres informations portant sur les engagements sociaux

#### Principales hypothèses retenues pour l'évaluation des provisions pour régimes d'indemnités de départ à la retraite

<i>Taux d'actualisation moyens pondérés retenus pour l'évaluation des engagements</i>	31.12.2013	31.12.2012
Caisse des Dépôts Section générale	2,88%	1,97%
Groupe Egis	3,00%	2,78%
Groupe Compagnie des Alpes	3,25%	2,92%
Groupe Icade	3,00%	2,80%
Informatique CDC	3,00%	2,40%

Le taux d'actualisation retenu à compter de la clôture au 31 décembre 2013 est défini par rapport au référentiel iBoxx € Corporates AA 10+. Ce référentiel représente de manière plus explicite le taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie.

#### Analyse de sensibilité de la provision pour engagements sociaux en cas de hausse ou de baisse de 1% du taux d'actualisation

<i>Sensibilité de la dette actuarielle</i>	31.12.2013
Montant de la provision en cas de hausse du taux d'actualisation	238
<b>Provision pour engagements sociaux à la clôture</b>	<b>258</b>
Montant de la provision en cas de baisse du taux d'actualisation	283

## 8. Transactions avec les parties liées

## 8. Transactions avec les parties liées

Les parties liées au groupe Caisse des Dépôts sont les sociétés consolidées, le fonds d'épargne, les fonds de retraite et les fonds gérés dans le cadre du grand emprunt national dont la Caisse des Dépôts assure la gestion sous mandat, et les entités assurant la gestion des avantages postérieurs à l'emploi.

### 8.1 Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules sont renseignées les données relatives aux opérations réciproques concernant les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint (comptabilisées par mise en équivalence), et celles sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (comptabilisées par mise en équivalence).

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013		31.12.2012	
	Coentreprises mises en équivalence	Entreprises associées mises en équivalence	Coentreprises mises en équivalence	Entreprises associées mises en équivalence
Crédits <sup>(1)</sup>	763	3	1 021	1
Autres actifs financiers				399
Autres actifs	9	6	7	
<b>Total des actifs avec des entités liées</b>	<b>772</b>	<b>9</b>	<b>1 028</b>	<b>400</b>
Dettes <sup>(2)</sup>	1 661	694		20
Autres passifs financiers				
Autres passifs <sup>(3)</sup>	1 157	1		26
<b>Total des passifs avec des entités liées</b>	<b>2 818</b>	<b>695</b>		<b>46</b>
Engagements donnés <sup>(4)</sup>	1 303	8	1 129	341
Engagements reçus	8		9	334
<b>Total des engagements avec des entités liées</b>	<b>1 311</b>	<b>8</b>	<b>1 138</b>	<b>675</b>
Intérêts et produits nets assimilés	25		55	64
Commissions		(1)		
Résultat net sur opérations financières				(42)
Produits nets des autres activités	2	(1)	12	(5)
Charges générales d'exploitation nettes de refacturations	28	(8)	34	(8)
<b>Résultat brut d'exploitation avec des entités liées</b>	<b>55</b>	<b>(10)</b>	<b>101</b>	<b>9</b>

(1) dont 0,6 Md€ de prêt à Transdev Group au 31 décembre 2013 (0,9 Md€ au 31 décembre 2012)

(2) dont 1,7 Md€ de comptes ordinaires créditeurs à Bpifrance et 0,6 Md€ de titres donnés en pension livrée à La Banque Postale au 31 décembre 2013

(3) dont 1,1 Md€ de capital non libéré à Bpifrance au 31 décembre 2013

(4) dont 1,2 Md€ d'avaux et cautions donnés à la CNP au 31 décembre 2013 (1,1 Md€ au 31 décembre 2012)

## 8.2 Entités non contrôlées par le Groupe

### a) Le fonds d'épargne

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Crédits (*)		1 813
Autres actifs financiers	14	18
Autres actifs	8	45
<b>Total des actifs</b>	<b>22</b>	<b>1 876</b>
Dettes	3 699	1 216
Autres passifs financiers		
Autres passifs	29	39
<b>Total des passifs</b>	<b>3 728</b>	<b>1 255</b>
Engagements donnés	51	50
Engagements reçus	46	540
<b>Total des engagements</b>	<b>97</b>	<b>590</b>
Intérêts et produits nets assimilés	2	(14)
Commissions	6	
Résultat net sur opérations financières	5	11
Produits nets des autres activités	11	10
Charges générales d'exploitation nettes de refacturations	130	126
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>154</b>	<b>133</b>

(\*) Prêts de la CDC au fonds d'épargne dans le cadre de la LTRO (Long Term Refinancing Operation) en 2012

### b) Les fonds de retraite

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Crédits	1	
Autres actifs financiers		
Autres actifs	44	41
<b>Total des actifs</b>	<b>45</b>	<b>41</b>
Dettes	2 765	3 138
Autres passifs financiers		
Autres passifs	32	33
<b>Total des passifs</b>	<b>2 797</b>	<b>3 171</b>
Engagements donnés	10	240
Engagements reçus		
<b>Total des engagements</b>	<b>10</b>	<b>240</b>
Intérêts et produits nets assimilés		(5)
Commissions	1	
Résultat net sur opérations financières		
Produits nets des autres activités	1	
Charges générales d'exploitation nettes de refacturations	294	282
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>296</b>	<b>277</b>

### c) Les fonds gérés dans le cadre du grand emprunt national

En 2010, la Caisse des Dépôts s'est vu confier la gestion de 8 conventions et 12 actions du Programme d'investissement d'avenir (PIA) également connu sous le nom de Grand Emprunt.

Ainsi, l'Etat a confié la gestion opérationnelle d'une enveloppe de 7,4 milliards d'euros au groupe Caisse des Dépôts dont 6,5 milliards d'euros ont été versés sur un compte spécifique de la Caisse des Dépôts ouvert au Trésor.

L'enveloppe a été successivement réduite de 498 millions d'euros en 2012 puis de 75 millions d'euros en 2013.

Au 31 décembre 2013, cette enveloppe versée par l'Etat, après imputation des coûts de gestion, se répartit ainsi :

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
<b>COMPTES DE REGULARISATION ACTIF</b>		
<b>Créances représentatives des disponibilités investies ou à investir</b>	<b>5 819</b>	<b>5 894</b>
Fonds pour la société numérique services	1 278	1 514
Fonds pour la société numérique infrastructures	1 734	1 972
Ville de demain	727	842
Fonds national d'amorçage	549	573
Formation en alternance Hébergement	190	247
Formation en alternance Appareil de modernisation	219	240
Plates-formes d'innovation des pôles de compétitivité	34	48
Economie sociale et solidaire	91	92
France Brevets	50	49
Fonds Ecotechnologies	150	150
Sociétés d'accélération des transferts de technologie	203	167
Développement technologie	594	
<b>COMPTES DE REGULARISATION PASSIF</b>		
<b>Créances de restitution de l'Etat au titre de l'emprunt national</b>	<b>5 819</b>	<b>5 894</b>
Fonds pour la société numérique services	1 278	1 514
Fonds pour la société numérique infrastructures	1 734	1 972
Ville de demain	727	842
Fonds national d'amorçage	549	573
Formation en alternance Hébergement	190	247
Formation en alternance Appareil de modernisation	219	240
Plates-formes d'innovation des pôles de compétitivité	34	48
Economie sociale et solidaire	91	92
France Brevets	50	49
Fonds Ecotechnologies	150	150
Sociétés d'accélération des transferts de technologie	203	167
Développement technologie	594	

### 8.3 Entités assurant la gestion des avantages postérieurs à l'emploi

Le groupe Caisse des Dépôts a signé plusieurs conventions avec des fonds collectifs.

Au 31 décembre 2013, comme au 31 décembre 2012, les encours d'opérations réciproques existant entre la Caisse des Dépôts et les entités assurant la gestion des avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas significatifs.



## 9. Juste valeur des instruments financiers

## 9.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013		31.12.2012	
	Valeur comptable	Valeur de marché estimée	Valeur comptable	Valeur de marché estimée
<b>Actif</b>				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	17 067	17 067	7 491	7 491
Prêts et créances sur la clientèle	10 357	10 357	7 391	7 391
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance <sup>(1)</sup>	21 048	22 190	20 872	25 353
<b>Total des actifs financiers comptabilisés au coût amorti</b>	<b>48 472</b>	<b>49 614</b>	<b>35 754</b>	<b>40 235</b>
(1) La hiérarchie de la juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance relève du niveau 1				
<b>Passif</b>				
Dettes envers les établissements de crédit	20 423	20 423	22 274	22 274
Dettes envers la clientèle	49 325	49 325	49 173	49 173
Dettes représentées par un titre	27 709	27 709	23 222	23 222
Dettes subordonnées	1	1	1	1
<b>Total des passifs financiers comptabilisés au coût amorti</b>	<b>97 458</b>	<b>97 458</b>	<b>94 670</b>	<b>94 670</b>

## 9.2 Information sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	Cotation sur un marché actif : Niveau 1	Techniques de valorisation utilisant des données observables : Niveau 2	Techniques de valorisation utilisant des données non observables : Niveau 3	<b>Total 31.12.2013</b>
<b>Actifs financiers valorisés à la juste valeur</b>				
Actifs financiers à la juste valeurs par résultat - Transaction	172	667	-	839
Actifs financiers à la juste valeurs par résultat - Sur option	1 084		70	1 154
Instruments financiers dérivés de couverture		662		662
Actifs financiers disponibles à la vente	24 617	21 191	2 527	48 335
<b>Total des actifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>25 873</b>	<b>22 520</b>	<b>2 597</b>	<b>50 990</b>
<b>Passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>				
Passifs financiers à la juste valeurs par résultat - Transaction		350		350
Passifs financiers à la juste valeurs par résultat - Sur option	3 155	972		4 127
Instruments financiers dérivés de couverture		1 774		1 774
<b>Total des passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>3 155</b>	<b>3 096</b>		<b>6 251</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	Cotation sur un marché actif : Niveau 1	Techniques de valorisation utilisant des données observables : Niveau 2	Techniques de valorisation utilisant des données non observables : Niveau 3	<b>Total 31.12.2012</b>
<b>Actifs financiers valorisés à la juste valeur</b>				
Actifs financiers à la juste valeurs par résultat - Transaction	232	902		1 134
Actifs financiers à la juste valeurs par résultat - Sur option	1 607	1	144	1 752
Instruments financiers dérivés de couverture	-	720		720
Actifs financiers disponibles à la vente	23 779	28 301	600	52 680
<b>Total des actifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>25 618</b>	<b>29 924</b>	<b>744</b>	<b>56 286</b>
<b>Passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>				
Passifs financiers à la juste valeurs par résultat - Transaction		642		642
Passifs financiers à la juste valeurs par résultat - Sur option	3 671	879		4 550
Instruments financiers dérivés de couverture	17	1 977		1 994
<b>Total des passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>3 688</b>	<b>3 498</b>		<b>7 186</b>

Les instruments financiers du groupe Caisse des Dépôts sont évalués en partie par référence à la « Cotation sur un marché actif » directement utilisable (Niveau 1 de la hiérarchie).

Sont ainsi concernés :

- les actions, évaluées en fonction des cours de leur place de cotation de référence ;
- les obligations, EMTN, BMTN : pour chaque titre, une recherche du cours le plus récent est effectuée sur l'ensemble des places de cotation, que celles-ci correspondent à des bourses officielles, des brokers, des salles de marché ou des plates-formes transactionnelles ;
- les OPCVM et parts de fonds détenus, à partir de leur valeur liquidative ;
- les BTAN, à partir des taux de cotation centralisés par la Banque de France ;
- les instruments dérivés traités sur les marchés organisés.

Les instruments financiers évalués selon des « Techniques de valorisation utilisant des données observables » (Niveau 2 de la hiérarchie) regroupent les instruments pour la valorisation desquels des références de prix doivent être recherchées sur des instruments similaires cotés sur un marché actif, ou des instruments identiques ou similaires cotés sur un marché non actif mais pour lesquels des transactions régulières peuvent être observées, ou encore des instruments dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables.

Sont ainsi concernés :

- les titres structurés valorisés par le groupe, un arrangeur ou un valorisateur externe ;
- les instruments dérivés traités sur des marchés de gré à gré ;
- les TCN autres que BTAN, évalués à partir d'une courbe zéro coupon majorée d'un spread.

Les instruments financiers évalués selon des « Techniques de valorisation utilisant des données non observables » (Niveau 3 de la hiérarchie) regroupent les instruments dont l'évaluation fait principalement appel à des paramètres inobservables. Un paramètre inobservable est défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations ne reposant ni sur des prix de transactions observables sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à cette date. Les titres valorisés au coût amorti sont présentés dans la catégorie de niveau 3. Cette catégorie regroupe peu d'instruments financiers (principalement des instruments financiers de titrisation).

### 9.3 Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon une technique utilisant des données non observables (Niveau 3)

	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Total
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>		<b>144</b>	<b>600</b>	<b>744</b>
Acquisitions		13	73	86
Cessions			(28)	(28)
Transferts vers niveau 3 (entrées) <sup>(1)</sup>		1	1 927	1 928
Transferts hors niveau 3 (sorties)				
Gains et Pertes de la période comptabilisés en capitaux propres			(45)	(45)
Gains et Pertes de la période comptabilisés en résultat		(88)		(88)
Effets des variations de change				
Effets des variations de périmètre & autres				
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>		<b>70</b>	<b>2 527</b>	<b>2 597</b>

(1) Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les titres de participation non consolidés et les fonds communs de placement à risque, classés en niveau 2 en 2012.

## 10. Facteurs de risque

### 10. Facteurs de risque

#### 10.1 Risques liés aux instruments financiers

##### I - Dispositif de gestion des risques relatifs aux instruments financiers

###### 1. Organisation du contrôle des risques de la Caisse des Dépôts

###### a) Périmètre

Les principes généraux du Règlement CRBF 97-02 constituent la référence principale du contrôle interne pour l'ensemble du Groupe. En application du décret 2009-268 du 9 mars 2009, la Caisse des Dépôts est assujettie à ce règlement. Il impose au Groupe de se doter d'un dispositif de contrôle interne organisé en plusieurs niveaux, applicable aux filiales.

Le dispositif de contrôle interne doit également tenir compte, selon les cas, du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et des réglementations particulières applicables aux entités du Groupe et aux activités spécialisées exercées par les entités du Groupe (gestion de portefeuille, assurance, ...).

La Direction des Risques et du Contrôle Interne assure le suivi de l'évolution de cette réglementation et en contrôle la déclinaison au sein du Groupe.

La Loi de Modernisation de l'Economie étend en outre à la Caisse des Dépôts, en les adaptant aux spécificités de ses activités, l'arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissements, ainsi que les autres règlements relatifs au suivi des grands risques, de la liquidité, du coût de refinancement et des risques interbancaires.

Enfin, le décret n° 2010-411 du 27 avril 2010 a prévu les modalités spécifiques du contrôle confié à l'ACPR des activités bancaires et financières du groupe Caisse des Dépôts, pour le compte de sa commission de surveillance sur la base notamment d'un modèle interne (dit « modèle prudentiel »), préalablement déterminé par la commission de surveillance.

Les principes d'organisation du contrôle interne de la Caisse des Dépôts sont édictés dans un document faitier, «Principes d'Organisation du Contrôle Interne » (POCI) validé en Comité de Direction.

Le document s'impose à l'ensemble des Directions de l'Etablissement public (ci-après « les Directions ») et aux filiales identifiées par la Direction des Risques et du Contrôle, qui a défini une approche par « cercles », selon le niveau de risque dont ces filiales sont porteuses au regard de leur contrôle et leurs activités.

Il appartient à chaque direction et filiale de décliner les principes ci-après et, le cas échéant, d'apporter les précisions nécessaires pour tenir compte des spécificités de leurs activités et de veiller à la conformité des dispositifs mis en œuvre. Les directions déclinent également les dispositifs au sein des filiales et associations qui leur sont rattachées.

Les filiales, qu'elles soient ou non soumises au Règlement CRBF 97-02 doivent, dans le respect du cadre général et sans préjudice des dispositions qui leur sont applicables, se doter de dispositifs de mesure de surveillance et de prévention des risques adaptés à leurs activités et à l'importance des risques encourus. Elles mettent en œuvre des principes d'organisation cohérents avec ceux du présent document.

## **COMPTES CONSOLIDES**

### **b) Les acteurs**

Le Directeur général est responsable du dispositif d'ensemble de contrôle interne et des risques du Groupe. Le Directeur général est destinataire des principaux rapports relatifs au contrôle interne et fixe les orientations des politiques de risque.

La mise en œuvre de ces orientations est impulsée, coordonnée et suivie par la Directrice des risques et du contrôle interne, en liaison avec la Directrice de l'audit central du Groupe.

La Direction des risques et du contrôle Interne veille à ce que le Groupe soit en conformité avec les obligations légales et réglementaires. Elle centralise les principaux textes de référence du dispositif de contrôle interne de la Caisse des Dépôts.

Le réseau des Responsables des risques et du contrôle interne et des Directeurs financiers sur leur périmètre met en œuvre le dispositif de maîtrise des risques au sein des Directions et des filiales dont ils relèvent.

Les opérationnels exerçant des responsabilités hiérarchiques ont la responsabilité de mettre en place une organisation de leur activité efficace du point de vue de la maîtrise des risques, notamment en termes de séparation des tâches et de procédures.

### **c) Les principes généraux d'organisation**

#### **Dispositif de contrôle permanent et périodique**

Le dispositif de contrôle permanent s'appuie sur trois niveaux de contrôle.

Le premier niveau de contrôle regroupe l'ensemble des contrôles qui permettent de s'assurer de la régularité des opérations traitées. Ils sont exercés par les services opérationnels au sein des Directions. Chaque responsable opérationnel doit donc exercer un contrôle efficace sur les activités dont il assure la responsabilité. Les contrôles de premier niveau obéissent à des principes de séparation de fonctions, de respect des délégations de pouvoirs et de signature, ainsi que d'exhaustivité et de régularité de l'enregistrement des opérations traitées et des flux générés. Ces contrôles sont exercés a priori, par exemple lors du traitement des opérations, ou a posteriori, à travers un suivi quotidien ou ponctuel portant sur certains aspects du traitement des opérations.

Le deuxième niveau de contrôle est exercé par le réseau des responsables du contrôle des risques au sein des Directions et des filiales et la Direction des risques et du contrôle interne.

Le troisième niveau de contrôle est exercé par la Direction de l'audit central du Groupe et le Réseau d'audit, constitué des entités du Groupe en charge de missions d'audit interne conformément aux principes d'action et à l'organisation définis dans la charte de l'audit interne du groupe Caisse des Dépôts.

Les responsables des risques des Directions et filiales sont chargés de mettre en place le dispositif de contrôle. Ils supervisent le dispositif de contrôle interne de premier niveau de leur Direction ou filiale. Ils sont indépendants des services opérationnels et ne peuvent participer à la prise de décision opérationnelle lors de Comités d'engagement. Ils sont rattachés au plus haut niveau de la Direction ou filiale ou justifient de la pertinence et de l'efficacité d'un autre rattachement.

### **Indépendance et rattachement des responsables des risques**

Les responsables des risques des Directions de l'Établissement public sont rattachés fonctionnellement au Directeur des risques qui est consulté lors de leur recrutement et participe à la proposition de leurs objectifs annuels.

Les responsables des risques des Directions et filiales rendent compte du dispositif de maîtrise des risques à la Direction des risques et du contrôle interne et peuvent en conséquence saisir directement la Direction des risques et du contrôle interne.

### **Formalisation et traçabilité du dispositif de contrôle interne**

Le contrôle interne s'appuie sur des procédures écrites et des plans de contrôle formalisés. Les Directions et filiales doivent définir des normes en matière de contrôle interne et en contrôler le respect.

La Direction des risques et du contrôle interne s'assure, de manière régulière, au travers de son plan de contrôle de conformité, du respect de l'ensemble du dispositif de contrôle interne au sein du Groupe. Elle en rend compte périodiquement aux organes exécutif et délibérant de la Caisse des Dépôts.

Au sein de l'Établissement public, les plans de contrôle, les résultats de ces contrôles, ainsi que les incidents sont archivés dans un outil fédéral au sein de la Caisse des Dépôts (l'outil PRISM). Les filiales se dotent d'outils permettant d'assurer la traçabilité et la piste d'audit des contrôles effectués, ainsi que des incidents identifiés.

## **2. Politique, objectifs et procédures de contrôle des risques**

La Charte du groupe Caisse des Dépôts formule les éléments de politique des risques suivants :

« Le Groupe concilie trois objectifs financiers stratégiques : la sécurité, un rendement de long terme satisfaisant de son portefeuille d'actifs et des revenus récurrents. L'établissement public assure, conformément à la loi, le financement d'interventions d'intérêt général. En l'absence d'actionnaire, il dépend de ses seuls résultats pour constituer ses fonds propres. »

« Les ambitions du Groupe sont présentées dans un plan stratégique à moyen terme. Ce plan fixe, en tenant compte d'un cadrage macro-économique commun, les objectifs stratégiques du Groupe et les indicateurs cibles associés, les grandes lignes en matière d'allocation de capital et les perspectives en terme de création de valeur. »

Dans ce cadre, le pilotage s'exerce notamment dans le cadre du modèle prudentiel :

Le modèle prudentiel de la Caisse des Dépôts a été adopté par la Commission de surveillance, sur proposition du directeur général et après avis de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). La Commission a pu ainsi fixer le niveau de fonds propres de la Caisse des Dépôts.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, ce modèle, propre à la Caisse des Dépôts, permet de prendre en compte ses spécificités et en particulier sa mission d'investisseur de long terme. Ainsi, le modèle prudentiel de la Caisse des Dépôts s'applique à la section générale en tenant compte de son modèle économique et des objectifs de gestion.

Le modèle prudentiel couvre les principaux risques : le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit sur les titres des portefeuilles comme pour les prêts accordés, le risque immobilier, le risque de change, le risque opérationnel et le risque de perte de valeur des portefeuilles d'actions et les risques liés aux filiales et aux participations.

La modélisation des risques et les besoins de fonds propres qui en découlent visent en premier lieu à assurer un niveau très élevé de sécurité financière, en cohérence avec les missions confiées à la Caisse des



## **COMPTES CONSOLIDES**

Dépôts. Il a vocation à couvrir l'intégralité des entités du groupe Caisse des Dépôts selon des modalités adaptées à la nature des activités.

La Caisse des Dépôts est un investisseur de long terme. Le modèle prudentiel adopté par la Commission de Surveillance mesure donc la solidité de la Caisse des Dépôts dans une perspective pluriannuelle.

En fonction du cycle économique et des fluctuations des marchés, le dispositif applicable à la section générale autorise des variations des fonds propres disponibles à l'intérieur d'un « corridor » de solvabilité entre un montant « cible », un seuil de surveillance et un montant « minimum ». Le seuil minimum du corridor, calculé dans le cadre du modèle prudentiel, est toujours supérieur à la référence réglementaire (Bâle II).

Comme la Charte du groupe Caisse des Dépôts l'indique, « le contrôle des risques du Groupe s'exerce en premier lieu par la participation de l'établissement public aux instances de gouvernance des filiales, notamment aux comités d'audit. En second lieu, l'établissement public met en place un dispositif de contrôle interne et de contrôle des risques, financiers et non financiers, qui couvre l'ensemble des activités du Groupe. Ce dispositif est adapté à la nature de chaque activité, à sa volumétrie, et au statut juridique des entités qui l'exercent. »

Le contrôle des risques de la Caisse des Dépôts est décrit dans la charte de contrôle interne intitulée «Principes d'organisation du contrôle interne». Ce document, dont le périmètre est le groupe Caisse des Dépôts, aborde également les questions relatives à la gestion du risque de non-conformité, ainsi que l'organisation de la déontologie et la lutte contre le blanchiment.

La DRCI intervient en amont des engagements pris au niveau des différents métiers, ainsi que sur le suivi des risques de crédit et de marché des portefeuilles financiers.

Elle exerce un deuxième regard indépendant sur les risques financiers sous une forme adaptée à la nature de l'investissement, et notamment en fonction de la taille de l'engagement considéré.

Enfin, au titre du suivi des risques opérationnels, la DRCI, en coordination avec les métiers, veille à ce que toutes les mesures adéquates de maîtrise des processus soient prises afin d'avoir l'assurance raisonnable que les risques opérationnels inhérents à ces processus sont maîtrisés. Les différents outils, mis en œuvre au niveau des métiers de l'Etablissement public, sont les suivants :

- \* la base « incidents », qui recense les incidents et les plans d'action associés,
- \* les cartographies de risques opérationnels,
- \* les indicateurs d'alerte,
- \* le plan de contrôle de conformité, qui contractualise entre la DRCI et les métiers et filiales les différents points de contrôle ainsi que leurs modalités d'exécution et de suivi,
- \* le plan de continuité d'entreprise.

La Caisse des Dépôts s'est dotée d'un progiciel afin de gérer ces différents outils.

Une revue du dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques opérationnels de l'ensemble des métiers de l'Etablissement public et des principales filiales est effectuée par la DRCI à un rythme semestriel.

### **3. Intervention en amont des engagements**

L'activité des métiers s'inscrit dans le cadre de lettres d'objectifs annuelles élaborées en liaison avec la Direction du pilotage stratégique, du développement durable et des études et validées par le directeur général.

La DRCI intervient en amont des engagements par sa présence dans :

- les Comités des engagements, présidés par le directeur général, et qui se prononcent sur tous les engagements du groupe au-delà d'un certain seuil ;
- les Comités des engagements représentant la dernière instance de décision au sein d'une direction, et dans le comité d'investissement immobilier ;
- le Comité actif/passif mensuel ainsi que dans le Comité de suivi actif/passif et de gestion des portefeuilles trimestriel où sont notamment présentées les orientations de gestion au directeur général.

### **4. Suivi des risques de crédit et de marché**

Mensuellement, pour les portefeuilles financiers (obligataires, monétaires, et dérivés associés) le Comité des risques de contrepartie (CRC) examine un *reporting* élaboré par la DRCI, rendant compte de l'évolution des risques de contrepartie en termes de :

- répartition des engagements des portefeuilles par catégorie de notation, zone géographique, émetteurs ;
- concentration des portefeuilles ;
- variations de notations des contreparties.

Les tableaux de bord des métiers prêteurs intègrent des éléments de suivi des risques de crédit du métier.

Concernant les risques de marché et de liquidité, il est rendu compte de la gestion et des risques financiers (marché et ALM) au cours d'un comité mensuel (Comité actif/passif).

La DRCI transmet mensuellement au Directeur général une contribution portant sur les risques financiers, dans le cadre de l'édition d'un tableau de bord.

La DRCI élabore semestriellement un rapport sur les risques à l'adresse de la Commission de surveillance. Ce rapport, revu dans le cadre du Comité d'examen des comptes et des risques, intègre des informations détaillées sur les risques de crédit, les risques de marché et les risques de concentration.

## **II - Identification des risques financiers**

### **1. Définitions**

#### **a) Risque de crédit et de contrepartie**

Le risque de crédit est le risque de perte de valeur économique d'une créance, existante ou potentielle, lié à la dégradation de la qualité de crédit d'une contrepartie, pouvant aller jusqu'à se matérialiser par son incapacité de faire face à ses engagements.

#### **b) Risque de concentration**

Le risque de concentration est le risque qui résulte soit d'une forte exposition à un risque donné, soit d'une forte probabilité de défaut de certains groupes de contreparties.

### **c) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité représente, pour l'établissement, l'impossibilité d'honorer ses engagements liés à des passifs financiers au titre d'une échéance donnée, avec l'impossibilité pour l'établissement de se procurer les liquidités nécessaires sur le marché.

### **d) Risque de marché**

Le risque de marché représente le risque de perte sur des instruments de bilan ou de hors bilan, engendré par un mouvement adverse des paramètres de marché, qu'ils soient de taux, d'actions, de spreads de crédit, de change, de volatilité ou liés à une variation de prix de manière générale.

### **e) Risque de change**

Le risque de change est le risque de voir la rentabilité affectée par les variations du cours de change.

### **f) Risque global de taux**

Le risque de taux représente l'impact sur les résultats annuels et la valeur patrimoniale d'une évolution défavorable des taux d'intérêt.

## **2. Processus de prise de risque**

### **a) Dispositif de décision**

Hors activités de marché, tout investissement fait l'objet d'un comité des engagements présidé par le directeur général de la Caisse des Dépôts lorsque le montant dépasse 50 millions d'euros et par le directeur général adjoint lorsqu'il est compris entre 10 et 50 millions d'euros.

#### **a.1) Engagements hors activités d'investisseur financier**

Les métiers sont responsables de leurs propres engagements (dans le cadre d'orientations définies dans des lettres d'objectifs annuelles, validées par le directeur général).

Hors activités de marché, les engagements sont décidés dans des comités métiers de différents niveaux. La DRCI participe de droit à tout comité d'engagement représentant la dernière instance de décision au sein d'une direction. Elle se réserve la possibilité de faire valoir ses avis, avant décision, et de demander des compléments d'information sur le risque. Elle fournit un double regard sur la conformité stratégique du projet, la bonne identification des risques et leur éventuelle couverture ainsi que sur la correcte rémunération au sens de la classe d'actifs. Son opposition éventuelle à un dossier requiert, pour être levée, une décision expresse du plus haut échelon de la hiérarchie du métier et fait l'objet d'un reporting au Comité de direction de la Caisse des Dépôts.

#### **a.2) Engagements sur activités d'investisseur financier**

La gestion des portefeuilles d'actifs financiers est effectuée dans le cadre d'univers d'investissements dûment autorisés et de processus de gestion définis. Le souci de réactivité nécessaire dans les gestions des portefeuilles financiers a conduit à adopter un dispositif distinct de celui des autres engagements.

Pour ces activités de portefeuilles, l'exercice d'un deuxième regard sur les risques est assuré par la participation de la DRCI aux Comités mensuels actif-passif, aux Comités trimestriels de suivi des

## COMPTES CONSOLIDES

portefeuilles et aux Comités trimestriels de gestion prudentielle, présidés par le directeur général, où sont examinées les orientations de gestion pour la période à venir.

Ces comités trimestriels examinent la gestion passée et, tout spécialement une fois par an, les orientations à donner à la gestion pour l'année à venir, à la lumière d'une évaluation à moyen terme (typiquement 5 ans) des objectifs et des risques financiers du bilan. Ces exercices sont fondés sur des analyses approfondies de l'équilibre actif/passif prévisionnel des bilans, effectuées par une équipe dédiée. Les grandes orientations d'allocation d'actifs sont déclinées ensuite classe d'actifs par classe d'actifs.

Les placements en immobilier et private equity font en outre l'objet de comités d'investissements spécifiques.

### **b) Procédure de surveillance**

Concernant les risques de crédit des portefeuilles financiers, le Comité des risques de contrepartie déjà cité se réunit mensuellement pour définir des limites de risques par contrepartie sur proposition de la DRCI, et examine le respect des limites au cours du mois passé. Les propositions de limites de risques sont élaborées par la DRCI suivant des méthodes qui visent notamment la diversification des risques au sein des portefeuilles. Le respect de ces limites est en outre contrôlé quotidiennement par la DRCI. Les risques de marché font l'objet de limites propres à chaque portefeuille.

Le *reporting* mensuel des comités de gestion financière intègre des mesures de risque pour chacune de ces limites.

### **c) Procédure de réduction des risques**

Concernant les portefeuilles taux, les garanties sur émetteurs, émissions ou opérations sont dûment prises en compte dans les systèmes d'information et utilisées pour calculer l'exposition au risque de crédit au niveau des garants concernés.

Les transactions effectuées dans le cadre des activités de marché exposent la Caisse des Dépôts au risque d'un défaut potentiel de ses contreparties. La Caisse des Dépôts gère ce risque par la généralisation d'accords contractuels génériques (accords de compensation et de collatéral).

La compensation est une technique utilisée pour atténuer le risque de contrepartie lié aux opérations sur les produits dérivés.

Le principal mode de compensation appliqué par la Caisse des Dépôts est la compensation par liquidation qui permet, en cas de défaillance de la contrepartie, de mettre fin à toutes les opérations à leur valeur du marché actuelle, puis de faire la somme de toutes ces valeurs, positives et négatives, pour obtenir un seul montant (net) à payer à la contrepartie ou à recevoir de celle-ci.

Ce solde (« *close-out netting* ») peut faire l'objet d'une garantie (« collatéralisation ») consentie sous forme de nantissement d'espèces, de titres ou de dépôts. Les opérations concernées sont traitées conformément à des accords-cadres bipartites, respectant les principes généraux d'une convention-cadre nationale ou internationale.

Les principales formules d'accord bilatéral utilisées sont celles de la Fédération Bancaire Française (FBF) et, sur le plan international, celles de l'International Swaps and Derivatives Association (« ISDA »).

La Caisse des Dépôts n'a pas recours aux techniques de réduction des risques par titrisation de créances.

## **COMPTES CONSOLIDES**

### **d) Procédure de dépréciation**

#### **d.1) Les Comités de provisionnement métier et fédéral**

Une procédure de provisionnement et de passage en compte de résultat (charges ou produits) est opérationnelle au sein de l'Etablissement public.

Selon cette procédure, les décisions en matière de provisions sont prises par des comités de provisions positionnés à deux niveaux en fonction de limites de délégation accordées, appréciées par opération : le Comité de provisionnement métier et le Comité de provisionnement fédéral.

Ces comités ont à connaître les provisions réglementées, les provisions pour risques et charges ainsi que les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs (créances douteuses, immobilisations, etc.).

Des dépréciations sont notamment constatées, en cas de risque de non recouvrement des encours douteux ou compromis. La dépréciation des titres de participation relève du comité de valorisation de l'activité titres pour compte propre (cf. §II d.2), à l'exception de l'activité investisseur d'intérêt général gérée par la Direction du développement territorial.

Par ailleurs, sont également maintenus dans les Comités de provisionnement métier et fédéral les titres faisant l'objet d'une procédure judiciaire (contentieux, litiges, liquidations, etc.).

Les deux instances se tiennent à périodicité trimestrielle et les décisions sont prises sur la base d'un dossier contenant les éléments nécessaires à la compréhension et à la validation des montants de dépréciations proposées.

Les Comités de provisionnement métiers statuent sur les flux compris entre 50 et 300 milliers d'euros. Ils examinent les stocks de provisions compris entre 1,5 et 4 millions d'euro pour un tiers ou un dossier donné.

Le Comité de provisionnement fédéral statue sur les dossiers supérieurs à 300 milliers d'euros en flux et examine les stocks de provisions supérieurs à 4 millions d'euro.

La Direction juridique et fiscale et la DRCI sont des membres permanents du Comité de provisionnement fédéral.

#### **d.2) Le Comité de valorisation de l'activité titres pour compte propre**

Le Comité de valorisation de l'activité titres a pour objet de déterminer, sur la base des informations qui lui sont communiquées, les valorisations à retenir, et les éventuelles dépréciations à constater, dans les comptes de la Section générale et les comptes consolidés du groupe.

Présidé par le directeur des finances, il se réunit semestriellement dans le mois qui suit la date d'arrêté statutaire des comptes. Ses membres permanents sont le directeur des risques et du contrôle interne, le directeur juridique et fiscal, les responsables des départements pilotage financier et comptabilité, développement filiales et participations, gestion financière et le responsable de la gestion du portefeuille de la Section générale.

Le comité apprécie les propositions de dépréciations en normes IFRS selon les modalités décrites dans le chapitre des principes et méthodes comptables du rapport financier.

Les modalités de dépréciation des écarts d'acquisition et des titres mis en équivalence sont également décrites dans le chapitre des principes et méthodes comptables du rapport financier.

## COMPTES CONSOLIDÉS

### 3. Méthodes et mesure des risques

Dans le contexte de dégradation des conditions de marché et de l'environnement économique, la Caisse des Dépôts a renforcé son suivi des risques financiers, qu'ils soient de marché ou de crédit.

Actuellement, les expositions sur actifs de taux portent sur quatre principales classes d'actifs :

- les émetteurs souverains, principalement de l'Union européenne mais aussi de manière marginale de certains autres pays émergents ;
- les établissements financiers de la zone OCDE notés dans l'univers *investment grade* ;
- les émetteurs *corporate* de la zone OCDE notés dans l'univers *investment grade* ;
- des parts de titrisation, systématiquement senior, et essentiellement exposées au marché hypothécaire résidentiel européen.

#### a) Risque de crédit

##### ■ Exposition maximale au risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des prêts et créances, des instruments de dettes et des instruments dérivés, nette de tout montant compensé et de toute perte de valeur comptabilisée.

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (hors titres à revenu variable)	1 594	2 325
Instruments financiers dérivés de couverture	662	720
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	29 323	34 984
Prêts et créances sur les établissements de crédit	17 067	7 491
Prêts et créances sur la clientèle	10 357	7 391
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	21 048	20 873
<b>Exposition des engagements au bilan nets de dépréciations</b>	<b>80 051</b>	<b>73 784</b>
Engagements de financement donnés	10 304	8 415
Engagements de garantie financière donnés	6 927	8 883
Autres engagements donnés	1 873	6 034
Provisions pour engagements donnés		
<b>Exposition des engagements hors bilan nets des provisions</b>	<b>19 104</b>	<b>23 332</b>
<b>Total de l'exposition nette</b>	<b>99 155</b>	<b>97 116</b>

Le total de l'exposition nette du groupe Caisse des Dépôts regroupe essentiellement la Section générale, elle représente 95 % du total au 31 décembre 2013 et 92 % du total au 31 décembre 2012.

Les expositions nettes des autres filiales ne sont pas significatives au regard du total groupe.

En 2013 et 2012, le groupe Caisse des Dépôts n'a pas reçu et donc pas reconnu à son bilan des collatéraux, ou actifs financiers ou non financiers en garantie.

Le groupe Caisse des Dépôts a remis en nantissement dans le cadre du LTRO (Long Term Refinancing Operation) à la Banque de France en garantie d'opérations de refinancement des titres pour une valeur de 5 779M€ en 2013 et 12 393M€ en 2012.

Les risques de crédit des portefeuilles de taux sont mesurés à partir de la somme des engagements par catégories homogènes d'appréciation des risques de crédit (notations).

## COMPTES CONSOLIDES

Une équipe d'analystes de DRCI attribue aux émetteurs (hors titrisations) des notes en fonction de leur risque de crédit, sur une échelle homogène avec celle utilisée par les agences de «rating». L'importance de l'engagement calculé, pour un émetteur donné, est fonction de la valeur de marché des titres sur lesquels portent l'engagement, et de leur nature.

Pour les produits dérivés, l'engagement intègre un complément additif («add-on») représentatif d'une exposition future possible au risque.

Les titrisations en portefeuille font l'objet d'une échelle d'appréciations qualitatives internes spécifiques permettant de nuancer leur qualité, la Caisse des Dépôts (Section générale) n'ayant recours qu'à des titrisations notées AAA à leur émission, par au moins une agence.

Les contreparties des métiers prêteurs font l'objet d'un score par des équipes dédiées, logées au sein des métiers.

Les portefeuilles de titres, à l'exception de ceux détenus jusqu'à l'échéance, ont été, conformément aux principes IFRS, évalués à leur juste valeur, qui pour l'essentiel des portefeuilles correspond au cours de bourse au 31 décembre.

### ■ Ventilation des actifs financiers par nature

	31.12.2013					Exposition des engagements au bilan nets de dépréciations
	Actifs financiers bruts (*)	Dont Actifs financiers sains	Dont Actifs financiers en souffrance non dépréciés	Dont Actifs financiers dépréciés	Dépréciations sur actifs financiers	
<i>(en millions d'euros)</i>						
Instruments de dette (hors juste valeur par résultat)	50 371	50 371	-	-	-	50 371
Prêts et avances	27 596	26 760	17	819	(418)	27 178
Instruments dérivés						967
<b>Total des actifs financiers ventilés par nature</b>	<b>77 967</b>	<b>77 131</b>	<b>17</b>	<b>819</b>	<b>(418)</b>	<b>78 516</b>
<i>Instruments de dette (à la juste valeur par résultat)</i>						1 289
<b>Total des actifs financiers</b>						<b>79 805</b>

(\*) Il n'existe aucun actif financier renégocié à la clôture.

	31.12.2012					Exposition des engagements au bilan nets de dépréciations
	Actifs financiers bruts (*)	Dont Actifs financiers sains	Dont Actifs financiers en souffrance non dépréciés	Dont Actifs financiers dépréciés	Dépréciations sur actifs financiers	
<i>(en millions d'euros)</i>						
Instruments de dette (hors juste valeur par résultat)	55 858	55 858	-	-	-	55 858
Prêts et avances	15 124	14 364	4	756	(401)	14 723
Instruments dérivés						1 217
<b>Total des actifs financiers ventilés par nature</b>	<b>70 982</b>	<b>70 222</b>	<b>4</b>	<b>756</b>	<b>(401)</b>	<b>71 798</b>
<i>Instruments de dette (à la juste valeur par résultat)</i>						1 828
<b>Total des actifs financiers</b>						<b>73 626</b>

### ■ Exposition aux dettes souveraines du groupe Caisse des Dépôts

La dette souveraine se définit comme l'ensemble de titres de dette ayant comme contrepartie un pays donné, entendu comme puissance publique et ses démembrements.

L'exposition brute correspond aux montants comptabilisés au bilan (donc y compris les réévaluations des titres comptabilisés à la juste valeur et les éventuelles dépréciations). Quant à l'exposition nette, elle correspond aux montants des expositions brutes nettes de garanties.

L'exposition aux dettes souveraines du groupe Caisse des Dépôts provient essentiellement de la Section générale.

## COMPTES CONSOLIDES

### ▪ Exposition aux dettes souveraines de la Section générale

(en millions d'euros)	31.12.2013		31.12.2012	
	Exposition brute	Exposition nette	Exposition brute	Exposition nette
France	19 698	19 698	12 249	12 249
Allemagne	2 954	2 954	3 906	3 906
Espagne	1 012	1 012	1 499	1 499
Autriche	717	717	803	803
Irlande	561	561	708	708
Belgique	209	209	219	219
Italie	199	199	234	234
Finlande	217	217	223	223
Pays-Bas	119	119	119	119
Pologne	190	190	117	117
Brésil	192	192	106	106
Canada			72	72
Afrique du Sud	44	44	81	81
Israël	49	49	49	49
Chili	38	38	21	21
République de corée (Corée du Sud)	94	94	69	69
Qatar	83	83	62	62
Mexique	59	59	48	48
République tchèque	6	6	6	6
Slovénie			23	23
Luxembourg	6	6	12	12
<b>Total de l'exposition de la Section générale</b>	<b>26 447</b>	<b>26 447</b>	<b>20 626</b>	<b>20 626</b>

Au 31 décembre 2013, l'exposition de la Section générale sur la dette souveraine provient en majorité de titres classés dans la catégorie des "Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance".

#### b) Risque de concentration

Les risques de concentration sont appréciés de la manière suivante :

> pour les portefeuilles de taux, par les sommes d'engagements :

- par zone géographique ;
- par secteur industriel ;
- par fourchette de notation ;
- pour les 50 contreparties les plus importantes.

> pour les portefeuilles actions :

- concentration sectorielle : par la «*Value at Risk*» de marché du portefeuille par secteur ;
- concentration individuelle : par l'indice de Gini.

> pour l'ensemble des engagements de la Caisse des Dépôts :

- par la somme des expositions, au sens du risque crédit Bâle II, sur les premières contreparties, et par l'indice de Herfindahl calculé sur ces expositions.



## COMPTES CONSOLIDES

- Ventilation des instruments de dette (hors juste valeur par résultat), prêts et avances, et instruments dérivés sains par notation de crédit, agent économique et zone géographique

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
AAA	6 687	8 142
AA	39 258	24 034
A	20 409	27 656
BBB	2 906	3 804
BB	32	54
< B	5	10
Non noté	9 129	7 923
<b>Total de la répartition par notation de crédit</b>	<b>78 426</b>	<b>71 623</b>
Administrations centrales	27 377	20 937
Etablissements de crédit	36 670	35 334
Institutions non établissements de crédit	108	1 199
Grandes Entreprises	12 673	12 610
Clientèle de détail	1 393	1 419
Autres	205	124
<b>Total de la répartition par agent économique</b>	<b>78 426</b>	<b>71 623</b>
France	60 706	46 298
Autres pays d'Europe	15 938	22 203
Amérique du Nord	983	1 600
Amérique Centrale et du Sud	369	258
Afrique et Moyen-Orient	224	198
Asie et Océanie	202	1 049
Autres	4	17
<b>Total de la répartition par zone géographique</b>	<b>78 426</b>	<b>71 623</b>

- Instruments de dette (hors juste valeur par résultat), prêts et avances, et instruments dérivés sains

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Instruments financiers dérivés de transaction	306	497
Instruments financiers dérivés de couverture - Actif	662	720
Titres à revenu fixe	29 323	34 984
Prêts et créances sur les établissements de crédit	17 067	7 491
Prêts et créances sur la clientèle	10 020	7 059
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	21 048	20 872
<b>Total</b>	<b>78 426</b>	<b>71 623</b>

## COMPTES CONSOLIDÉS

### c) Risque de liquidité

#### ▪ Echéances contractuelles des actifs financiers par durée restant à courir

31.12.2013							Total des actifs financiers
Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée Indéterminée		
<i>(en millions d'euros)</i>							
Caisse, banques centrales	325						325
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	18	312	57	714	502	351	1 954
Instruments financiers dérivés de couverture	8	16	35	56	176	371	662
Actifs financiers disponibles à la vente	2 423	2 684	15 376	5 016	3 373	15 491	44 363
Prêts et créances	8 352	3 791	2 023	6 734	5 894	630	27 424
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux							
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	391	280	1 391	5 125	13 860	-	21 047
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>11 517</b>	<b>7 083</b>	<b>18 882</b>	<b>17 645</b>	<b>23 805</b>	<b>16 843</b>	<b>95 775</b>

31.12.2012							Total des actifs financiers
Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée Indéterminée		
<i>(en millions d'euros)</i>							
Caisse, banques centrales	3 672						3 672
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	28	397	644	528	843	320	2 760
Instruments financiers dérivés de couverture	-	12	6	56	238	407	719
Actifs financiers disponibles à la vente	974	4 006	21 544	4 658	3 151	18 874	53 207
Prêts et créances	4 952	2 468	223	4 229	2 792	218	14 882
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux							
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	465	183	1 764	6 551	11 910	-	20 873
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>10 091</b>	<b>7 066</b>	<b>24 181</b>	<b>16 022</b>	<b>18 934</b>	<b>19 819</b>	<b>96 113</b>

#### ▪ Echéances contractuelles des passifs financiers par durée restant à courir

31.12.2013							Total des passifs financiers
Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée Indéterminée		
<i>(en millions d'euros)</i>							
Banques centrales, CCP							
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	122	195	880	2 001	1 417	-	4 615
Instruments financiers dérivés de couverture de flux	161	134	141	352	314	673	1 775
Dettes envers les établissements de crédit	4 330	229	2 505	9 233	4 018	108	20 423
Dettes envers la clientèle	43 798	367	1 198	219	3 741	2	49 325
Dettes représentées par un titre	5 080	6 803	6 093	5 888	3 845	-	27 709
Dettes subordonnées	-	-	-	-	1	-	1
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>53 491</b>	<b>7 728</b>	<b>10 817</b>	<b>17 693</b>	<b>13 336</b>	<b>783</b>	<b>103 848</b>

31.12.2012							Total des passifs financiers
Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée Indéterminée		
<i>(en millions d'euros)</i>							
Banques centrales, CCP							
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	248	143	559	1 498	2 389	-	4 837
Instruments financiers dérivés de couverture de flux	8	7	67	665	364	883	1 994
Dettes envers les établissements de crédit	1 238	942	926	15 404	3 537	227	22 274
Dettes envers la clientèle	43 334	776	1 178	423	3 456	6	49 173
Dettes représentées par un titre	3 173	6 999	6 584	3 680	2 786	-	23 222
Dettes subordonnées	-	-	-	-	1	-	1
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>48 001</b>	<b>8 867</b>	<b>9 314</b>	<b>21 670</b>	<b>12 533</b>	<b>1 116</b>	<b>101 501</b>

## COMPTES CONSOLIDES

### ▪ Echéances contractuelles des engagements de financement et de garantie donnés

		31.12.2013						Total des engagements donnés
<i>(en millions d'euros)</i>		Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée Indéterminée	
Engagements de prêt - Donnés		2 873	134	4 442	1 116	1 739	-	10 304
Garanties financières - Données		5 828	-	4	100	192	189	6 313
<b>Total des engagements donnés</b>		<b>8 701</b>	<b>134</b>	<b>4 446</b>	<b>1 216</b>	<b>1 931</b>	<b>189</b>	<b>16 617</b>

		31.12.2012						Total des engagements donnés
<i>(en millions d'euros)</i>		Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée Indéterminée	
Engagements de prêt - Donnés		525	-	7 256	136	498	-	8 415
Garanties financières - Données		8 881	-	-	-	-	-	8 881
<b>Total des engagements donnés</b>		<b>9 406</b>	<b>-</b>	<b>7 256</b>	<b>136</b>	<b>498</b>	<b>-</b>	<b>17 296</b>

Le risque de liquidité de la Caisse des Dépôts (Section générale) est suivi au moyen du gap mesurant l'excédent de passif par rapport à l'actif, et son évolution dans le temps en mort du bilan. Les dépôts sont pris en compte conventionnellement de la même façon que dans les gaps de taux.

Le solde investisseur de la Caisse des Dépôts est de 2,9 Md€ à fin 2013 et reste favorablement éloigné de ses seuils d'alerte et limite. Les différentes anticipations d'évolution de cet indicateur à 5 ans le maintiennent en dessous de son seuil d'alerte.

Par ailleurs, le gap statique de liquidité mesure le décalage entre l'écoulement naturel du passif (y compris écoulement forfaitaire des dépôts) et celui de l'actif, hors prise en compte de la production nouvelle. Ce gap calculé à fin 2013 est négatif, atteignant 13,7 Md€ fin juin 2014. Ce niveau maximal atteint par le gap statique n'atteint pas et reste favorablement éloigné de son seuil d'alerte et sa limite.

#### d) Risque de marché

##### d.1) Les risques de marché

La DRCI calcule :

- pour le portefeuille actions de la Section générale, des VaR (1 mois, 99%), par une méthode de Monte-Carlo, qui sont ensuite annualisées avec une multiplication par racine(12). Cet indicateur fait l'objet d'un *reporting* aux instances de gouvernance ;
- pour le portefeuille d'arbitrage de taux, une VaR (10 jours, 99%), également à l'aide de l'outil Riskdata.

La VaR ainsi calculée est basée sur des hypothèses de distribution normale des sous-jacents (lois gaussiennes). Cela permet de donner une estimation du risque de perte maximale à l'horizon de détention et dans l'intervalle de confiance choisi dans des conditions normales de marché et de poursuite d'activité.

La VaR calculée à partir de Riskdata, fait appel à environ 20 000 facteurs de risque dits primaires (actions, taux, devises, volatilités implicites).

Pour le calcul des mesures de risque (incluant la VaR), Riskdata utilise un modèle de Monte Carlo en grande dimension (1 000 scénarios) qui consiste à diffuser chacun de ces 20 000 facteurs de risque en respectant les volatilités historiques ainsi que les corrélations.

## COMPTES CONSOLIDES

Lorsque le prix d'un produit n'est pas linéairement dépendant du facteur de risque primaire (comme pour les options), il est revalorisé pour chacun des 1000 scénarii à l'aide de formules de *pricing* intégrées à Riskdata.

La profondeur historique des données utilisées par Riskdata remonte au 1er janvier 2000, sachant qu'une pondération exponentielle des événements est utilisée, avec une demi-vie correspondant à environ 8 mois. Ceci a pour effet d'accorder plus de poids aux événements récents qu'à ceux éloignés dans le temps.

Le risque du portefeuille actions de la Caisse des Dépôts est décomposé par secteur (nomenclature ICB "Industry Classification Benchmark") permettant d'analyser les contributions sectorielles à la VaR globale. A cet effet, des VaR dites marginales sont calculées, permettant d'exprimer la contribution de chaque secteur à la VaR globale.

Les méthodes basées sur des distributions normales prennent mal en compte les événements extrêmes de marché. Pour cette raison, la DRCI a parallèlement développé des outils alternatifs au calcul des VaR gaussiennes. Ces méthodes sont basées sur des distributions dites de lois extrêmes qui permettent de mieux estimer ces événements et leur fréquence. Elles se présentent sous forme de stress tests.

### ▪ Indicateurs 31 décembre 2013

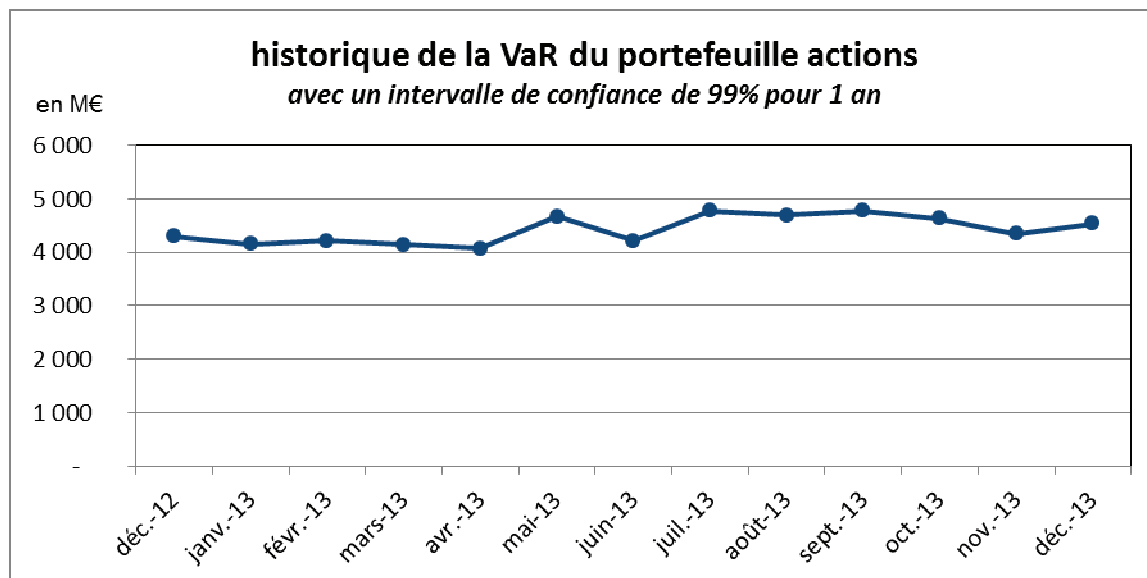
	VaR (1 an, 99%)	VaR (10j, 99%)
Portefeuille actions	4 531 M€	
Portefeuille d'arbitrage taux		0,41 M€

### ▪ Indicateurs 31 décembre 2012

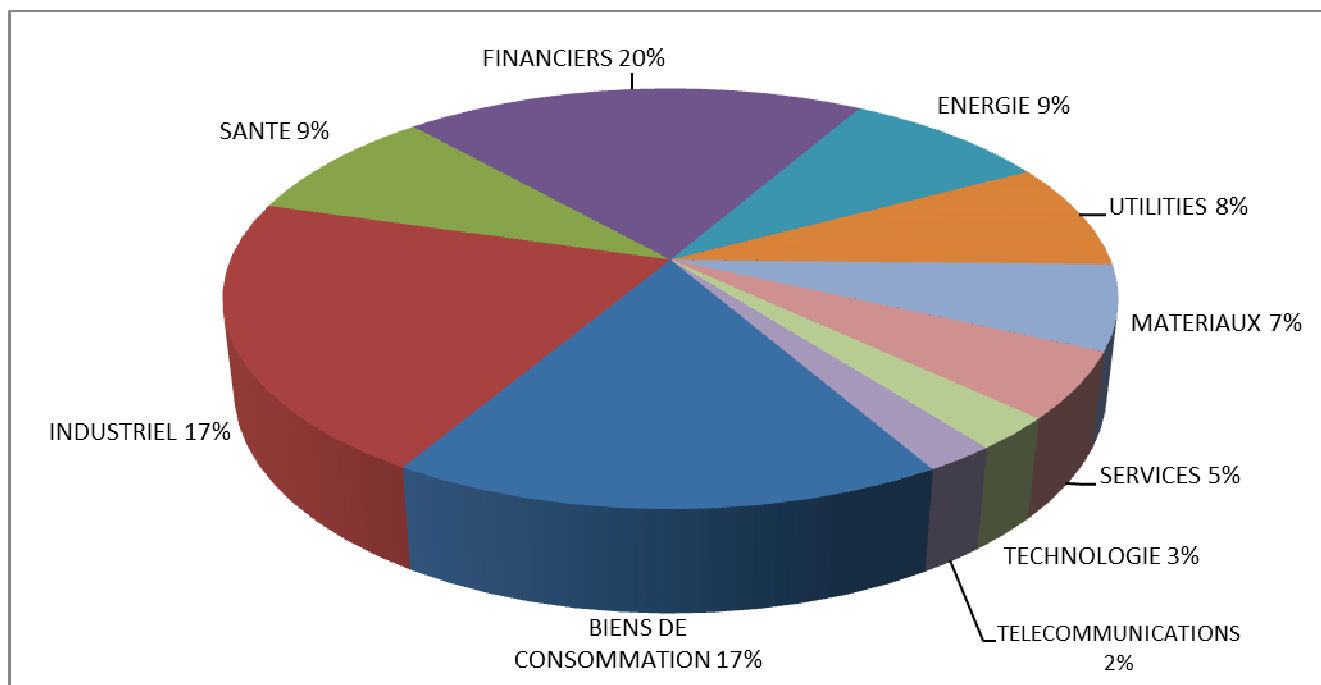
	VaR (1 an, 99%)	VaR (10j, 99%)
Portefeuille actions	4 295 M€	
Portefeuille d'arbitrage taux		0,15 M€

■ **Historique de la chronique de la VaR du portefeuille actions au titre de l'année 2013**

Le *backtesting* réalisé au titre de cette VaR, a permis de conclure qu'aucune occurrence de dépassement de la VaR n'a été constatée sur les données mensuelles (horizon 1 mois du risque et de la performance) pour l'exercice 2013.



■ **Décomposition par facteur de risque de la VaR du portefeuille à fin 2013**



## COMPTES CONSOLIDES

### d.2) Le risque de change

Pour la Caisse des Dépôts (Section générale), le risque de change comptable est totalement couvert, les positions en devises à l'actif étant financées par emprunt de la devise. L'écart entre la position de change économique et la position de change comptable, qui correspond aux plus ou moins values latentes, reste en revanche non couvert.

Cet écart est suivi par le calcul d'une Value at Risk. Au 31 décembre 2013, la VaR de change (1an, 99%) est de 158 M€.

### d.3) Le risque global de taux

La Caisse des Dépôts (Section générale) distingue les actifs et passifs selon trois natures de taux : taux conventionnels, taux variables et taux fixes. La position à taux fixe est suivie par le gap taux fixe qui mesure l'excédent de passif taux fixe par rapport à l'actif taux fixe, et l'évolution de cet excédent dans le temps au fur et à mesure des tombées en mort du bilan. Les dépôts sont pris en compte avec une décote croissante dans le temps.

La sensibilité de la marge annuelle dégagée sur les positions à taux fixe à une déformation des taux est aussi calculée à travers 4 scénarios ; ils correspondent, toute chose égale par ailleurs à (i) un maintien de la courbe des taux d'intérêt au niveau actuel (scénario 1), (ii) une hausse de la courbe des taux d'intérêt de 100 pb (scénario 2), (iii) une baisse de la courbe des taux de 100 pb, en tenant compte d'un plancher à 0% (scénario 3) et enfin une évolution des taux d'intérêt selon les taux *forward* (scénario 4) :

- scénario 1 : impact sur la marge dégagée sur les positions à taux fixe d'un maintien de la courbe des taux d'intérêt au niveau actuel ;
- scénario 2 : impact sur la marge dégagée sur les positions à taux fixe si la courbe des taux d'intérêt augmente de 100 bp;
- scénario 3 : impact sur la marge dégagée sur les positions à taux fixe si la courbe des taux d'intérêt baisse de 100 bp, avec un plancher à 0% ;
- scénario 4 : impact sur la marge dégagée sur les positions à taux fixe si la courbe des taux d'intérêt évolue selon les taux *forward*.

Dans chacun de ces scénarios, la sensibilité de la marge annuelle dégagée sur les positions à taux fixe est calculée en écart aux résultats obtenus dans le scénario central d'évolution des taux d'intérêt du cadrage macroéconomique.

Ces sensibilités sont complétées par un calcul de Var sur la position taux fixe, qui prend en compte le risque d'évolution négative de la valeur de marché de la position taux fixe.

Les indicateurs de sensibilité sont calculés en désaisonnalisant les dépôts des notaires ainsi que le float.

- **Sensibilité de la marge** annuelle dégagée sur les positions à taux fixe à une déformation des taux

(en millions d'euros)		31.12.2013			
Année	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	
2014	-56	89	-128	-71	
2015	-73	93	-168	32	
2016	-126	58	-243	-85	

(en millions d'euros)		31.12.2012			
Année	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	
2013	165	-38	53	0	
2014	190	-67	133	32	
2015	208	-92	160	91	

## **10.2 Risques opérationnels**

La Direction des risques et du contrôle interne (DRCI) est responsable du pilotage du dispositif de contrôle permanent et de conformité au niveau du Groupe. Elle rend compte à la Direction générale et à la Commission de surveillance.

La DRCI participe à la maîtrise des risques opérationnels et à l'amélioration du dispositif de contrôle interne (définition de normes, reporting et mise en place de contrôles de conformité), en relation avec les métiers de l'Etablissement public et des filiales. Les risques opérationnels sont des risques résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable à des procédures, personnels, systèmes internes ou à des événements extérieurs.

La DRCI assure également le pilotage du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (« LCB-FT ») ainsi que le contrôle du respect des principes de déontologie résultant du Code de Déontologie.

Pour l'accomplissement de ses missions, la DRCI s'appuie sur un réseau de responsables des risques et du contrôle interne, désignés au sein de chaque métier de l'Etablissement public et des filiales. Ce réseau est indépendant des services chargés de l'exécution des opérations.

Au sein de l'Etablissement public, des filières d'amélioration du contrôle interne ont été définies ; elles reposent sur les directions métier qui apportent des compétences spécialisées pour adapter le dispositif de contrôle des risques opérationnels. Ce dispositif de contrôle porte sur les risques liés aux ressources humaines, les risques physiques et environnementaux, les risques juridiques et fiscaux et les risques comptables.

La Direction des risques a piloté en 2013 un chantier sur la fraude visant notamment à apprécier les dispositifs existants au sein de l'Etablissement public et d'ICDC et à proposer un dispositif fédéral cible dédié au pilotage des risques de fraude à la CDC ; celui-ci est désormais pérennisé par la création d'une filière anti-fraude.

### **▪ Outils de suivi des risques opérationnels :**

La DRCI, en coordination avec les métiers, veille à ce que toutes les mesures adéquates de maîtrise des processus soient prises afin d'avoir l'assurance raisonnable que les risques opérationnels inhérents à ces processus soient maîtrisés. Différents outils sont mis en œuvre dans ce cadre :

- Un outil intégré de gestion des risques opérationnels :

L'outil Prism déployé dans l'ensemble des directions métiers couvre les cartographies des risques, les plans de contrôle et la gestion des incidents.

- La cartographie des risques :

La DRCI assure la coordination des cartographies de risques opérationnels établies et mises à jour annuellement par chacune des Directions de l'Etablissement public et filiales du Groupe.

Ces cartographies permettent d'identifier les risques majeurs et les plans d'actions destinés à réduire leur probabilité d'occurrence et/ou leur impact potentiel. Elles ont fait l'objet de travaux d'optimisation en 2013.

- Les bases « incidents » :

L'ensemble des incidents de l'Etablissement public est saisi au sein d'un outil centralisé et les incidents significatifs sont suivis par la DRCI. Les incidents significatifs des filiales sont également remontés à la DRCI. L'objectif est d'assurer une vision consolidée de l'ensemble des incidents significatifs impactant le

## COMPTES CONSOLIDES

Groupe Caisse des Dépôts, quelle que soit la nature des risques, de repérer les dysfonctionnements avérés, d'en évaluer les pertes potentielles ou réelles, et de formaliser les plans d'actions correctifs adéquats. En 2013, les incidents les plus nombreux étaient liés au risque administratif ou d'exploitation et au risque lié aux SI et à la fraude.

- Le plan de contrôle de conformité :

La DRCI met en œuvre, en lien avec le réseau des responsables des risques, un plan de contrôle de conformité, fondé sur une approche par les risques, décliné sur le périmètre de l'Etablissement public et des filiales.

Ce plan de contrôle vise à s'assurer de l'adéquation des dispositifs de contrôle interne aux risques encourus et activités exercées. La réalisation des contrôles est conduite sur une base semestrielle ou annuelle, selon les points examinés. Il a fait l'objet d'une refonte en 2013 dans le but de préciser les critères d'évaluation de la robustesse des dispositifs de contrôle interne des directions et des filiales.

Les contrôles menés par la Direction des risques et du contrôle interne donnent lieu à une évaluation du dispositif de contrôle interne présentée au Comité de Direction de la Caisse des dépôts et à la Commission de surveillance.

- Les indicateurs d'alerte :

Les Directions de l'Etablissement public et filiales mettent en place des indicateurs, incluant des seuils d'alerte, afin d'anticiper les évolutions de la qualité du dispositif de contrôle permanent et de surveillance de la maîtrise des risques.

- Le pilotage du dispositif LCB-FT :

La Caisse des Dépôts est directement assujettie à la mise en place d'un dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme (LCB-FT), en application du Code monétaire et financier.

La Direction des risques et du contrôle interne définit les normes applicables au sein du Groupe et remplit, avec la Direction des Services Bancaires, les fonctions de déclarant et de correspondant TRACFIN. Elle s'assure de la conduite des contrôles de conformité dans le domaine de la lutte contre le blanchiment au sein de l'Etablissement public et des filiales. Elle organise la formation des collaborateurs conformément aux textes.

Le dispositif LCB-FT a été renforcé en 2013 avec la création d'une nouvelle fonction de coordination des relations avec TRACFIN dans l'ensemble du réseau. Ses missions incluent en outre la mise en place d'une organisation opérationnelle au sein du Groupe afin de traiter les cas potentiellement suspects et le développement d'outils de suivi et de gestion afférents. Principalement orientée vers la prévention de la lutte contre le blanchiment, la fonction vise aussi à couvrir les sujets de corruption, d'éthique des affaires et de fraude.

La Caisse des Dépôts établit une liste de pays présentant des risques LCB-FT qui se traduit par la mise en place de diligences accrues sur les dossiers en risque fort.

- Le pilotage du dispositif de déontologie :

Le corpus déontologique figure dans un Code de Déontologie qui définit les règles de bonne conduite applicables à l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Ces dispositions sont complétées par des procédures d'application.

Un collaborateur de la Direction des Risques et du contrôle interne exerce la fonction de Responsable de la conformité des services d'investissement (RCSI) au sens du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).



## **COMPTES CONSOLIDES**

L'ensemble du dispositif déployé permet de se conformer au Règlement général de l'AMF et aux préconisations du régulateur dans les différents domaines concernés.

- Le pilotage du Plan de Continuité d'Entreprise (PCE) :

La Direction des risques et du contrôle interne coordonne, anime et pilote les actions du PCE et des PCA (Plan de Continuité des Activités) qui portent la responsabilité de la continuité des activités des Directions métiers Afin de sensibiliser les personnels à la gestion de crise, des exercices de repli inopinés ont été réalisés en 2013.

- La sécurité des systèmes d'information :

La DRCI définit la politique de sécurité des systèmes d'information des entités du Groupe, en conformité avec le cadre réglementaire et législatif afférant à leurs activités, tout en tenant compte de leurs spécificités. En 2013, la CDC a publié la nouvelle charte d'utilisation des ressources des systèmes d'information et la nouvelle politique générale de sécurité de l'information du Groupe (PGSI). Les objectifs de sécurité des systèmes d'information portent sur la disponibilité des systèmes, l'intégrité des données, leur confidentialité et la preuve (ou non-répudiation) de leur transmission, éléments réunis sous l'acronyme DICP (Disponibilité, Sécurité, Intégrité, Confidentialité). En 2013, la DRCI a formé près de 1000 personnes à la sécurité des systèmes d'information.

Le programme de mise en œuvre de la sécurité des systèmes d'information est piloté par le Comité sécurité des systèmes d'information (COSSI). Celui-ci réunit trimestriellement l'ensemble des représentants MOA (maîtrise d'ouvrage) de l'Etablissement public, un représentant du comité de direction d'ICDC, un représentant du Secrétariat général du Groupe.

La DRCI émet, par ailleurs, un avis sur les risques liés à la sécurité des systèmes d'information sur chaque projet SI mené par l'Etablissement public.

Enfin, un poste de correspondant Informatique et Liberté (CIL) a été créé fin 2013 afin de protéger les données personnelles. Il s'inscrit dans une démarche de sécurisation des processus de l'Etablissement public et du Groupe. Le CIL, rattaché administrativement à la DRCI, rend compte de son activité au Directeur général. Il exerce une mission transversale au sein de l'Etablissement public. Il est notamment le correspondant direct de la CNIL pour l'Etablissement public et en charge du contrôle, en son sein, des règles de protection des données personnelles.

### **10.3 Risque juridique et fiscal**

Le risque juridique et fiscal regroupe tous les risques liés à l'ignorance, le non-respect ou l'interprétation erronée des textes et lois en vigueur et peut notamment se matérialiser au travers de contentieux, faisant suite à une défaillance dans l'application de procédures ou de réglementations.

La DRCI s'appuie sur les compétences spécialisées de la Direction juridique et fiscale du Groupe pour assurer la supervision du dispositif de contrôle permanent en matière de risque juridique et fiscal et la coordination du contrôle de la conformité au sein du Groupe.

La Direction juridique et fiscale a, ainsi, édicté des normes juridiques et fiscales dans un objectif de rationalisation et de plus grande rigueur de gestion. Ces normes sont applicables à toutes les activités opérationnelles du Groupe. En outre, afin de contribuer à la conformité juridique du Groupe, la Direction juridique et fiscale est associée aux projets impactant l'Etablissement public dès leur phase de conception. Elle apporte également son concours aux directions opérationnelles et aux filiales sur des dossiers juridiques et fiscaux sur l'ensemble de leurs activités et des sujets transverses, par exemple en matière de sécurisation du développement de l'informatique.



## 11. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

## 12. Périmètre de consolidation du groupe Caisse des Dépôts

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
<b>PÔLE CAISSE DES DEPOTS</b>						
<b>CAISSE DES DEPOTS</b>						
<b>CDC (SECTION GENERALE)</b>	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
GRUPE BETURE / CAP ATRIUM SASU	GLOB	100,00	99,96	GLOB	100,00	99,96
CDC ENTREPRISES VALEURS MOYENNES	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC PME CROISSANCE	EQUI Co-Ent	51,54	51,54	EQUI Co-Ent	58,84	58,84
INFORMATIQUE CDC	GLOB	99,90	99,90	GLOB	100,00	100,00
AEW EUROPE	EQUI Ent Ass	40,00	40,00	EQUI Ent Ass	40,00	40,00
SCI SARIHV	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCI RIVE GAUCHE	GLOB	100,00	99,93	GLOB	100,00	99,93
FONCIERE FRANKLIN	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCI BOULOGNE ILOT V	GLOB	100,00	99,00	GLOB	100,00	99,00
SCI SILOGI	GLOB	100,00	99,00	GLOB	100,00	99,00
SCI 43 45 RUE DE COURCELLES	GLOB	100,00	99,00	GLOB	100,00	99,00
SCI 182 RUE DE RIVOLI	GLOB	100,00	99,00	GLOB	100,00	99,00
SCI ALPHA PARK (1)	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI PRINTEMPS LA VALETTE (1)	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI CUVIER MONTREUIL (1)	GLOB	100,00	99,50	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAS LA NEF LUMIERE	GLOB	100,00	75,00	GLOB	100,00	75,00
SAS RICHELIEU VIVienne (1)	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI DES REGIONS	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCET	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
OPCI RIVER OUEST (1)	EQUI Co-Ent	40,01	40,01	EQUI Co-Ent	40,01	40,01
SAS CHATEAUDUN	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SAS MALTHAZAR (1)	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAS PRINTEMPS LA VALETTE II (1)	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI MAC DONALD	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCI FARMAN (1)	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAS PARIS NORD EST	GLOB	100,00	79,00	GLOB	80,00	62,57
SCI TOUR MERLE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
SCI CUVIER MONTREUIL II	GLOB	100,00	99,00			
<b>GRUPE ANATOL INVEST</b>						
ANATOL INVEST HOLDING FRANCE	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
ANATOL INVEST HOLDING BV (PaysBas)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
PBW REAL ESTATE FUND (PaysBas)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
ATRIUM TOWER (Pologne)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
BRISTOL (Hongrie)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
IBC (République Tchèque)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
MOMPARK MFC (Hongrie)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
MYSLBEK (République Tchèque)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
PAIGE INVESTMENTS (Pologne)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
WEBC (Hongrie)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
<b>PÔLE BANQUE ASSURANCE LA POSTE</b>						
LA POSTE	EQUI Ent Ass	26,32	26,32	EQUI Ent Ass	22,88	22,88
<b>GRUPE CNP ASSURANCES</b>						
<b>CNP ASSURANCES (3) et (1)</b>	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,62	40,62
<b>FILIALES STRATEGIQUES</b>						
CAIXA ASSESSORIA E CONSULTORIA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,02	21,02
CAIXA CAPITALIZACAO (Brésil)	EQUI Co-Ent	10,79	10,79	EQUI Co-Ent	10,72	10,72
CAIXA CONSORCIOS (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,02	21,02
CAIXA SEGUROS HOLDING SA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,02	21,02
CAIXA SEGUROS PARTICIPACOES DO SUL LTDA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17			
CAIXA SEGUROS PARTICIPACOES SECURITARIAS LTDA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,02	21,02
CAIXA SAUDE (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,02	21,02
CAIXA SEGURADORA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,02	21,02
CAIXA VIDA E PREVIDENCIA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,02	21,02
CNP ASFALISTIKI (Chypre)	EQUI Co-Ent	20,49	20,49	EQUI Co-Ent	20,35	20,35

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
CNP BARCLAYS VIDA Y PENSIONES (Espagne)	EQUI Co-Ent	20,45	20,45	EQUI Co-Ent	20,31	20,31
CNP CYPRIALIFE (Chypre)	EQUI Co-Ent	20,49	20,49	EQUI Co-Ent	20,35	20,35
CNP CYPRUS INSURANCE HOLDINGS LTD (Chypre)	EQUI Co-Ent	20,49	20,49	EQUI Co-Ent	20,35	20,35
CNP HOLDING BRASIL (Brésil)	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,62	40,62
CNP EUROPE LIFE (Irlande)	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,62	40,62
CNP IAM	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,62	40,62
CNP INSURANCE SERVICES (Espagne)	EQUI Co-Ent	38,64	38,64	EQUI Co-Ent	38,37	38,37
CNP INTERNATIONAL	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,62	40,62
CNP PRAKTORIAKI (Grèce)	EQUI Co-Ent	20,49	20,49	EQUI Co-Ent	20,35	20,35
CNP SA DE CAPITALIZACION Y AHORRO P/ FINES DETERMINADOS (Argentine)	EQUI Co-Ent	20,45	20,45	EQUI Co-Ent	20,31	20,31
CNP SEGUROS DE VIDA (Argentine)	EQUI Co-Ent	31,28	31,28	EQUI Co-Ent	31,06	31,06
CNP UNICREDIT VITA (Italie)	EQUI Co-Ent	23,52	23,52	EQUI Co-Ent	23,36	23,36
CNP VIDA DE SEGUROS Y REASEGUROS (Espagne)	EQUI Co-Ent	38,64	38,64	EQUI Co-Ent	38,37	38,37
CNP ZOIS (Grèce)	EQUI Co-Ent	20,49	20,49	EQUI Co-Ent	20,35	20,35
CSP PARTICIPACOES LTDA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17			
ESTALVIDA D'ASSEGURANCES Y REASSEGURANCES SA (Espagne)	EQUI Co-Ent	31,03	31,03	EQUI Co-Ent	30,81	30,81
FCP PAR CORRETORA DE SEGUROS SA (Brésil)	EQUI Ent Ass	5,29	5,29			
ITV	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,62	40,62
LA BANQUE POSTALE PREVOYANCE	EQUI Co-Ent	20,45	20,45	EQUI Co-Ent	20,31	20,31
MFPREVOYANCE SA	EQUI Co-Ent	26,47	26,47	EQUI Co-Ent	26,29	26,29
PREVIPOSTE	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,62	40,62
PREVISUL (Brésil)	EQUI Co-Ent	14,82	14,82			
<b>OPCVM</b>						
CNP ACP 10 FCP	EQUI Co-Ent	20,36	20,36	EQUI Co-Ent	20,21	20,21
CNP ACP OBLIG FCP	EQUI Co-Ent	20,32	20,32	EQUI Co-Ent	20,18	20,18
CNP ASSUR ALT. 3DEC				EQUI Co-Ent	40,50	40,50
ECUREUIL PROFIL 30	EQUI Co-Ent	39,17	39,17	EQUI Co-Ent	38,86	38,86
ECUREUIL PROFIL 90	EQUI Co-Ent	21,75	21,75	EQUI Co-Ent	21,57	21,57
LB.ACT.D.A. SI 5DEC	EQUI Co-Ent	40,43	40,43	EQUI Co-Ent	40,31	40,31
LBPAM ACT. DIVERSIF 5DEC	EQUI Co-Ent	23,42	23,42	EQUI Co-Ent	22,58	22,58
NATEXIS IONIS FCP 4DEC	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,62	40,62
OPCVM CAIXA CAPITALIZACAO SA (Bresil)	EQUI Co-Ent	10,79	10,79	EQUI Co-Ent	10,72	10,72
OPCVM CAIXA CONSORCIOS (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,02	21,02
OPCVM CAIXA SEGURADORA SA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,02	21,02
OPCVM HOLDING CAIXA SEGUROS HOLDING SA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,02	21,02
OPCVM CAIXA VIDA E PREVIDENCIA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,02	21,02
UNIVERS CNP 1 FCP	EQUI Co-Ent	40,79	40,79	EQUI Co-Ent	40,53	40,53
VIVACCIO ACT 5DEC	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	33,14	33,14
<b>ACTIVITES IMMOBILIERES ET AUTRES</b>						
ASSURBAIL PATRIMOINE	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,62	40,62
AEP3 SCI	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,62	40,62
AEP4 SCI	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,62	40,62
ASSURIMMEUBLE	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,62	40,62
CIMO	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,62	40,62
CNP IMMOBILIER	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,62	40,62
ECUREUIL VIE DEVELOPPEMENT	EQUI Co-Ent	20,86	20,86	EQUI Co-Ent	20,72	20,72
LBP ACTIFS IMMO	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,62	40,62
OPCI AEP 247	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,62	40,62
OPCI AEW IMCOM 1	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,62	40,62
OPCI AEW IMCOM 6	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,62	40,62
OPCI MTP INVEST	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,62	40,62
PB6	EQUI Co-Ent	20,45	20,45	EQUI Co-Ent	20,31	20,31
SICAC	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,62	40,62
<b>PÔLE FINANCEMENT DES ENTREPRISES</b>						
<b>GROUPE FONDS STRATEGIQUE D'INVESTISSEMENT</b>						
<b>FONDS STRATEGIQUE D'INVESTISSEMENT (FSI)</b>				GLOB	100,00	51,00
EIFFAGE				EQUI Ent Ass	21,05	10,74
SOPROL				EQUI Ent Ass	18,75	9,56
HIME				EQUI Ent Ass	38,00	19,38
SECHE ENVIRONNEMENT				EQUI Ent Ass	20,13	10,27
TYROL ACQUISITION 1 & CIE SCA				EQUI Ent Ass	23,99	12,23
EUTELSAT COMMUNICATIONS				EQUI Ent Ass	25,69	13,10
DAHER				EQUI Ent Ass	17,10	8,72
CDC ENTREPRISES CAPITAL INVESTISSEMENT				GLOB	100,00	51,00

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
FCPR PART'COM				GLOB	100,00	51,00
PART'COM				GLOB	100,00	51,00
FSI PME PORTEFEUILLE				GLOB	100,00	51,00
FFI PARTS A				GLOB	100,00	51,00
FFI PARTS B				GLOB	100,00	51,00
FPMEI				GLOB	100,00	51,00
FFI 2				GLOB	100,00	51,00
FTICI				GLOB	100,00	40,41
STConso (palier détenant STM consolidé à 28,33%)				EQUI Ent Ass	39,62	20,20
FSI EQUATION				GLOB	100,00	51,00
ERAMET				EQUI Ent Ass	25,93	13,23
ORANGE				EQUI Ent Ass	13,61	6,94
FFI3				GLOB	100,00	51,00
<b>GROUPE BPIFRANCE</b>						
<b>BPIFRANCE</b>	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
CDCE-1	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
BPIFRANCE INVESTISSEMENT	EQUI Co-Ent	49,71	49,71			
BPIFRANCE INVESTISSEMENT REGIONS	EQUI Co-Ent	48,74	48,74			
<b>BPIFRANCE PARTICIPATIONS</b>	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
FSI PME PORTEFEUILLE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
FFI PARTS A	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
FFI PARTS B	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
FFI 2	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
FFI 3	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
FPMEI	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
CDC ENTREPRISES CAPITAL INVESTISSEMENT	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
FCPR PART'COM	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
PART'COM	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
FSI EQUATION	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
EIFFAGE	EQUI Ent Ass	10,27	10,27			
SOPROL	EQUI Ent Ass	9,38	9,38			
TYROL ACQUISITION 1 & CIE SCA	EQUI Ent Ass	12,00	12,00			
EUTELSAT COMMUNICATIONS	EQUI Ent Ass	12,84	12,84			
DAHER SA	EQUI Ent Ass	8,55	8,55			
FTICI	EQUI Co-Ent	39,62	39,62			
STConso (palier détenant STM consolidé à 28,15%)	EQUI Ent Ass	19,81	19,81			
ERAMET	EQUI Ent Ass	12,99	12,99			
ORANGE	EQUI Ent Ass	6,80	6,80			
<b>BPIFRANCE FINANCEMENT</b>	EQUI Co-Ent	44,87	44,87			
BPIFRANCE REGIONS	EQUI Co-Ent	44,41	44,41			
AUXI-CONSEIL	EQUI Co-Ent	44,87	44,87			
AUXI-FINANCES	EQUI Co-Ent	44,87	44,87			
AVENIR ENTREPRISE INVESTISSEMENT	EQUI Co-Ent	46,24	46,24			
AVENIR TOURISME	EQUI Co-Ent	47,01	47,01			
FCT PROXIMTE PME	EQUI Co-Ent	22,43	22,43			
COMPAGNIE AUXILIAIRE BPIFRANCE	EQUI Co-Ent	44,87	44,87			
ALSABAIL	EQUI Ent Ass	18,26	18,26			
GRAS SAVOYE AUXI ASSURANCE	EQUI Ent Ass	15,26	15,26			
SCI D'OSEO	EQUI Co-Ent	44,87	44,87			
<b>AUTRES ENTITES DU PÔLE FINANCEMENT DES ENTREPRISES</b>						
SA OSEO (5)				EQUI Ent Ass	26,89	26,89
QUALIUM INVESTISSEMENT	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC ENTREPRISES II	GLOB	100,00	37,30	GLOB	100,00	37,30
INNOVATION CAPITAL	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
UNIVERS I2	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC ELAN PME	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
FSI REGIONS (5)				GLOB	100,00	80,00
CDC ENTREPRISES (5)				GLOB	100,00	100,00
<b>PÔLE IMMOBILIER &amp; TOURISME</b>						
<b>IMMOBILIER</b>						



GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
<b>HOLDCO SIIC</b>	GLOB	100,00	75,07%	GLOB	100,00	75,07%
<b>GROUPE SILIC</b>						
<b>SILIC</b>				GLOB	100,00	32,93
SCI SEPAC				GLOB	100,00	32,93
SAS FONCIERE NANTEUIL				GLOB	100,00	32,93
SARL EPP PERIPARC				GLOB	100,00	32,93
SARL DU NAUTILE				GLOB	100,00	32,93
SCI JCB2				GLOB	100,00	32,93
SAS HAVANE				GLOB	100,00	32,93
SAS 21-29 RUE DES FONTANOT				GLOB	100,00	32,93
SAS SOCOMIE				GLOB	100,00	32,93
<b>GROUPE ICADE</b>						
<b>ICADE SA (4)</b>	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
ICADE FINANCES				GLOB	100,00	41,90
SARL EPP PERIPARC	GLOB	100,00	39,26			
SAS HAVANE	GLOB	100,00	39,26			
SAS SOCOMIE	GLOB	100,00	39,26			
<b>FONCIERE</b>						
<b>LOGEMENT</b>						
ICADE COMMERCES SAS				GLOB	100,00	41,90
SCI PAYS DE LOIRE	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SCI SARCELLES				GLOB	100,00	41,90
SAS SARVILEP	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
<b>PARCS TERTIAIRES</b>						
CFI				GLOB	100,00	41,90
SCI 68 VICTOR HUGO	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SCI BASSIN NORD (1)	EQUI Co-Ent	50,00	19,63	EQUI Co-Ent	50,00	20,95
SCI BATI GAUTIER	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SCI LE PARC DU MILLENAIRE	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SCI PDM 1	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SCI PDM 2	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SCI SEVERINE	GLOB	100,00	23,56	GLOB	100,00	25,14
SNC ICADE CBI				GLOB	100,00	41,90
SARL DU NAUTILE	GLOB	100,00	39,26			
SAS FONCIERE NANTEUIL	GLOB	100,00	39,26			
SCI SEPAC	GLOB	100,00	39,26			
SCI JCB2	GLOB	100,00	39,26			
<b>BUREAUX France</b>						
ICADE TOUR EQHO	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SCI CAMILLE DESMOULINS	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SCI DU 1 TERRASSE BELLINI (1)	EQUI Co-Ent	33,33	13,09	EQUI Co-Ent	33,33	13,97
SCI DU 69 BLD HAUSSMANN	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SCI ICADE LEO LAGRANGE	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SCI ICADE RUE DES MARTINETS	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SCI LE TOLBIAC	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SCI MESSINE PARTICIPATIONS	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SCI MORIZET	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SCI CHAMBOLLE				GLOB	100,00	41,90
SCI MOREY				GLOB	100,00	41,90
SCI MONDOTTE	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SNC MISTRAL				GLOB	100,00	41,90
SCI NANTERRE ETOILE PARK	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SCI GASCOGNE - BUREAUX	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SCI EVRY MOZART	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SCI EVRY EUROPEEN	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SCI LES TOVETS	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SCI POLICE DE MEAUX	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SCI BATIMENT SUD CENTRE HOSPITALIER PONTOISE	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SCI BSM DU CHU DE NANCY	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
SAS 21-29 RUE DES FONTANOT	GLOB	100,00	39,26			

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
<b>COMMERCES</b>						
SAS ODYSSEUM (1)				EQUI Co-Ent	50,00	20,95
ICADE BRICOLAGE	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
ICADE BRICOLAGE CBI	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
<b>BUREAUX Allemagne</b>						
ICADE REIT BV	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
ICADE REIM GERMANY GMBH	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
ICADE REIM ARNULFSTRASSE MK9 GMBH	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
ICADE REIM DACHAUER STRASSE GMBH	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
ICADE REIM FRIESENSTRASSE HAUS 4 GMBH	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
ICADE REIM GOLDSTEINSTRASSE GMBH	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
ICADE REIM HOHENZOLLERN DAMM GMBH				GLOB	100,00	41,90
ICADE REIM INDUSTRIESTRASSE (PRO 1) GMBH				GLOB	100,00	41,90
ICADE REIM INDUSTRIESTRASSE (PRO 3) GMBH				GLOB	100,00	41,90
ICADE REIM MERCEDESSTRASSE GMBH	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
ICADE REIM RHINSTRASSE GMBH				GLOB	100,00	41,90
ICADE REIM SALZUFERSTRASSE GMBH	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
ICADE REIM TURLLENSTRASSE GMBH				GLOB	100,00	41,90
KABALO GRUNDSTÜCKS VERWALTUNGSGESELLSCHAFT GMBH	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
KABALO GRUNDSTÜCKS VERWALTUNGSGESELLSCHAFT & Co KG	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
<b>EQUIPEMENT PUBLIC ET SANTE</b>						
SAS ICADE SANTE	GLOB	100,00	22,19	GLOB	100,00	26,31
SAINT LAZARE				GLOB	100,00	26,31
ESPACE SANTE DU PETUREAU				GLOB	100,00	26,31
POLE SANTE SUD - CMTR				GLOB	100,00	26,31
<b>ENTREPOTS</b>						
SCI ZEUGMA				GLOB	100,00	41,90
SCI MARGNANE LA PALUN				GLOB	100,00	41,90
SCI 21 (TRANSALLIANCE)				GLOB	100,00	41,90
<b>SERVICE - Espagne</b>						
IMMOBILIARIA DE LA CDC ESPANA	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
<b>PROMOTION</b>						
<b>GROUPE ICADE PROMOTION LOGEMENT</b>						
115 Sociétés contrôlées						
77 Co-entreprises						
19 Entreprises associées						
<b>ICADE PROMOTION</b>						
10 Sociétés contrôlées						
20 Co-Entreprises						
2 Entreprises associées						
ICADE ARCOBA				GLOB	100,00	41,90
ICADE GESTEC RS				GLOB	100,00	41,90
ICADE SETRHI SETAE				GLOB	100,00	41,90
<b>SERVICES</b>						
<b>PROPERTY MANAGEMENT</b>						
ICADE PROPERTY MANAGEMENT	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
<b>CONSEIL &amp; SOLUTIONS</b>						
ICADE CONSEIL	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
ICADE EXPERTISE	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
ICADE ASSET MANAGEMENT	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
I PORTA SAS	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
ICADE SURETIS				GLOB	100,00	41,90
ICADE TRANSACTIONS	GLOB	100,00	39,26	GLOB	100,00	41,90
<b>GROUPE SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE</b>						
SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
S2AI	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SAINTE BARBE	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SAS DES CASERTS	GLOB	100,00	97,00	GLOB	100,00	97,00
ADOMA	EQUI Ent Ass	42,74	42,74	EQUI Ent Ass	32,82	32,82
<b>TOURISME</b>						
<b>GROUPE COMPAGNIE DES ALPES</b>						
<b>COMPAGNIE DES ALPES SA</b>	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
COMPAGNIE DES ALPES FINANCEMENT SNC	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
CDA DS SAS	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
CDHA	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
INGELO	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
MONTAVAL SAS	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
LOISIRS RE SA (Luxembourg)	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
CADEVI SAS	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
<b>INGENIERIE &amp; DEVELOPPEMENT ORGANIQUE A L'INTERNATIONAL</b>						
CDA MANAGEMENT	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
CDA PRODUCTIONS	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
GREVIN MONTREAL INC (Canada)	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
GREVIN PRAGUE SOR (République tchèque)	GLOB	100,00	39,72			
<b>DOMAINES SKIABLES</b>						
CDA SKI DIFFUSION SAS	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
DEUX ALPES INVEST SA (DAI)	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	42,83
DEUX ALPES LOISIRS SA (DAL)	GLOB	100,00	38,98	GLOB	100,00	41,99
DEUX ALPES VOYAGES SA (DAV)	GLOB	100,00	38,98	GLOB	100,00	41,99
DOMAINE SKIABLE DE FLAINE SA (DSF)	GLOB	100,00	32,16	GLOB	100,00	32,23
DOMAINE SKIABLE DE LA ROSIERE SAS (DSR)	EQUI Ent Ass	20,00	7,94	EQUI Ent Ass	20,00	7,96
DOMAINE SKIABLE DE VALMOREL SAS (DSV)	EQUI Ent Ass	20,00	7,94	EQUI Ent Ass	20,00	7,96
DOMAINE SKIABLE DU GIFFRE SA (DSG)	GLOB	100,00	32,15	GLOB	100,00	32,22
GROUPE COMPAGNIE DU MONTBLANC SA	EQUI Ent Ass	37,49	14,89	EQUI Ent Ass	33,47	13,33
MERIBEL ALPINA SAS	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
PIERRE ET NEIGE SA	GLOB	100,00	38,98	GLOB	100,00	41,99
SERRE CHEVALIER VALLEY SA	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
ADS	GLOB	100,00	38,63	GLOB	100,00	38,70
STE AMENAGEMENT ARVES GIFFRE SA (SAG)	GLOB	100,00	32,15	GLOB	100,00	32,22
STE AMENAGEMENT LA PLAGNE SA (SAP)	GLOB	100,00	38,95	GLOB	100,00	39,04
STE CONSTRUCTION IMMOBILIERE VALLEE DE BELLEVILLE SCI (SCIVABEL)	GLOB	100,00	32,43	GLOB	100,00	32,50
STE EXPLOIT RM MORZINE AVORIAZ SAS (SERMA)	EQUI Ent Ass	20,00	7,94	EQUI Ent Ass	20,00	7,96
STE EXPLOITATION VALLEE DE BELLEVILLE SAS (SEVABEL)	GLOB	100,00	32,42	GLOB	100,00	32,50
STE TELEPHERIQUES DE LA GRANDE MOTTE SA (STGM)	GLOB	100,00	30,90	GLOB	100,00	30,97
STE TELEPHERIQUES DE VAL D'ISERE SAS (STVI)	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
SWISSALP SA (Suisse)	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
VALBUS SAS	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
<b>PARCS DE LOISIRS</b>						
AVENIR LAND SAS	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
BELPARK BV (Belgique)	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
CENTRES ATTRACTIFS JEAN RICHARD LA MER DE SABLE SAS	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
CDA BRANDS	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
DOLFINARIUM HARDERWIJK BV (Pays-Bas)	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
ECOBIOGESTION SAS	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
ECOPARCS SA	EQUI Ent Ass	51,02	35,30	EQUI Ent Ass	51,02	35,33
FRANCE MINIATURE SAS	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
FUTURUSCOPE DESTINATION SA	GLOB	100,00	32,36	GLOB	100,00	32,40
PARC FUTURUSCOPE	GLOB	100,00	32,36	GLOB	100,00	32,40
GREVIN & CIE SA	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
GREVIN DEUTSCHLAND GMBH (Allemagne)	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
HARDERWIJK HELLENDORN HOLDING BV (Pays-Bas)	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
IMMOFLOR NV (Belgique)	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
LOOPING HOLDING SAS	EQUI Ent Ass	26,91	10,69	EQUI Ent Ass	26,91	10,72
MUSEE GREVIN SA	GLOB	100,00	38,09	GLOB	100,00	38,17
PARC AGEN SAS	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
PREMIER FINANCIAL SERVICES BV (Belgique)	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
SAFARI AFRICAINE DE PORT SAINT-PERE SA	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
WALIBI WORLD BV (Pays-Bas)	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
WALIBI HOLLAND (Pays-Bas)	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
WALIBI HOLIDAYPARK (Pays-Bas)	GLOB	100,00	39,72	GLOB	100,00	39,81
<b>GROUPE SANTOLINE</b>						
<b>GROUPE SANTOLINE</b>	EQUI Ent Ass	33,87	33,87	EQUI Ent Ass	33,87	33,87
<b>PÔLE INFRASTRUCTURE, TRANSPORT &amp; ENVIRONNEMENT</b>						
<b>INFRASTRUCTURE</b>						
AQUALTER (1)	EQUI Co-Ent	52,00	52,00	EQUI Co-Ent	52,00	52,00
CDC INFRASTRUCTURE	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
VERDUN PARTICIPATIONS 1	EQUI Ent Ass	49,00	49,00	EQUI Ent Ass	49,00	49,00
COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE	EQUI Ent Ass	33,20	33,20	EQUI Ent Ass	33,20	33,20
SECHE ENVIRONNEMENT (2)	EQUI Ent Ass	20,15	20,15	EQUI Ent Ass	33,20	33,20
<b>GROUPE EGIS</b>						
<b>EGIS SA</b>	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
<b>FRANCE</b>						
ACOUSTB	GLOB	100,00	44,49	GLOB	100,00	44,49
AIRPORT AERONAUTICAL EQUIPMENT	ENT COMM	45,00	33,70	ENT COMM	45,00	33,70
ATELIER VILLES ET PAYSAGES	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
BUREAU TECHNIQUE MEDITERRANEE (BTM)	GLOB	100,00	74,87	GLOB	100,00	74,87
EGIS AIRPORT OPERATION	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS AVIA	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS INTERNATIONAL	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS ANTILLES GUYANE	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS CENTRE OUEST	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS GRAND EST	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS MANAGEMENT	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS MEDITERRANEE	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS NORD	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS OCEAN INDIEN	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS RHONE ALPES	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS SUD OUEST	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BDPA	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS CONCEPT	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS CONSEIL	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,86
EGIS CONSEIL BATIMENTS	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS EAU	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ENERGIE SYSTEMES	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	49,42
EGIS ENGINEERING	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS EXPLOITATION AQUITAINE	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS EASYTRIP SERVICES SA	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS France	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS HOLDING BATIMENT INDUSTRIE	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS INDUSTRIES	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	49,42
EGIS INFORMATIQUE	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS INGENIERIE	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS INTERNATIONAL	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS MOBILITE	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS PROJECTS SA	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS RAIL	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD OPERATION SA	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROUTE	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS STRUCTURE ET ENVIRONNEMENT	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
ENGAGE	EQUI Ent Ass	25,00	18,72	EQUI Ent Ass	25,00	12,36
ENIA ARCHITECTES	EQUI Ent Ass	25,00	18,72	EQUI Ent Ass	25,00	18,72
ETUDES BATIMENTS INGENIERIE (EBI)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	49,42
GUIGUES ENVIRONNEMENT	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
INGESUD	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS INFRASTRUCTURE	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
JEAN MULLER INTERNATIONAL	GLOB	100,00	74,87	GLOB	100,00	74,87
MFI SAS	EQUI Ent Ass	33,34	24,96	EQUI Ent Ass	33,34	24,96

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
MUTATIONS				GLOB	100,00	74,86
OTH INTERNATIONAL	GLOB	100,00	74,85	GLOB	100,00	74,85
PARK + PARKINGS SECURISES POIDS LOURDS (1)	EQUI Co-Ent	40,00	29,95	EQUI Co-Ent	40,00	29,95
ROUTALIS SAS	GLOB	100,00	52,42	GLOB	100,00	52,42
SEGAP SA	EQUI Ent Ass	50,00	37,44	EQUI Ent Ass	50,00	37,44
SEP A63	ENT COMM	80,00	59,90	ENT COMM	80,00	59,90
SINTRA	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
SOCIETE D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL INDUSTRIEL	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
SOCIETE DU METRO DE MARSEILLE (SMM)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
SOCIETE NOUVELLE INGEROUTE	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
SOFREAVIA SERVICE SA	GLOB	100,00	74,86	GLOB	100,00	74,86
EIP France	GLOB	100,00	74,88			
EGIS PORT	GLOB	100,00	74,88			
<b>ETRANGER</b>						
AERIA (Côte d'Ivoire)	EQUI Ent Ass	35,00	26,21	EQUI Ent Ass	35,00	26,21
AEROSERVICE (Brésil)	GLOB	100,00	74,88			
ARGE PPP FOE (Autriche)	ENT COMM	40,00	29,95	ENT COMM	40,00	29,95
ATTIKES DIADROMES LTD (Grèce)	EQUI Ent Ass	20,00	14,98	EQUI Ent Ass	20,00	14,98
AUTOBAHN + A8 GMBH (Allemagne)	EQUI Ent Ass	5,00	3,74	EQUI Ent Ass	19,00	14,23
AUTOBAHN + SERVICES GMBH (Allemagne) (1)	EQUI Co-Ent	56,00	41,93	EQUI Co-Ent	56,00	41,93
AUTOSTRADA EXPLO EKSPLOATACJA (AES) (Pologne) (1)	EQUI Co-Ent	34,71	25,99	EQUI Co-Ent	34,71	25,99
BHEGIS (Australie) (1)				EQUI Co-Ent	50,00	37,44
BONAVENTURA STRASSENERHALTUNG GMBH (Autriche) (1)	GLOB	100,00	74,88	EQUI Co-Ent	50,00	37,44
CAOG AIRPORT OPERATIONS LTD (Chypre)	EQUI Co-Ent	36,00	26,96	EQUI Co-Ent	36,00	26,96
CEL TRAK LTD (Irlande)	EQUI Ent Ass	22,22	16,64	EQUI Ent Ass	22,22	16,64
CONTIR SRL (Italie)	GLOB	100,00	52,42			
DES Srl (Italie)	GLOB	100,00	74,88			
DES Autostrada Spain SL (Espagne)	GLOB	100,00	74,88			
EASYTRIP SERVICES CORPORATION (Philippines)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EASYTRIP SERVICES IRELAND LTD (Irlande) (1)	EQUI Co-Ent	50,00	37,44	EQUI Co-Ent	50,00	37,44
EAZY PASS LTD (Irlande) (1)	EQUI Co-Ent	50,00	37,44	EQUI Co-Ent	50,00	37,44
EGIS ALGERIE SPA (Algérie)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS MAROC (Maroc)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BEIJING ENGENNEERING CONSULTING (Chine)	GLOB	100,00	74,88			
EGIS BULGARIE EAD (Bulgarie)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS CAMEROUN (Cameroun)	GLOB	100,00	74,83	GLOB	100,00	74,83
EGIS DO BRASIL (Brésil)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS EYSER (Espagne)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS INDIA Consulting Engineers Private Limited (Inde)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS INDONESIA (Indonésie)	GLOB	100,00	41,18			
EGIS INFRAMAD (Madagascar)	GLOB	100,00	53,16	GLOB	100,00	53,16
EGIS INFRASTRUCTURE MANAGEMENT INDIA (Inde) (1)	EQUI Co-Ent	44,00	32,95	EQUI Co-Ent	44,00	32,95
EGIS INVESTMENT PARTNERS - INFRASTRUCTURE (Luxembourg)	GLOB	100,00	74,13	GLOB	100,00	74,88
EGIS INVESTMENT PARTNERS - M25 (Luxembourg)	GLOB	100,00	14,98	GLOB	100,00	14,98
EGIS INVESTMENT PARTNERS - 3 (Luxembourg)	GLOB	100,00	19,71			
EGIS INVESTMENT SARL (Luxembourg)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS KENYA	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS LAGAN SERVICES (Irlande) (1)	EQUI Co-Ent	50,00	37,44			
EGIS MONACO	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS POLAND SP Zoo(Pologne)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS PROJECTS ASIA PACIFIC PTY LTD (Australie)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS PROJECTS CANADA INC (Canada)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS PROJETS INCORPORATION (Etats-Unis)	GLOB	100,00	74,88			
EGIS PROJECTS IRELAND LTD (Irlande)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS PROJECTS PHILIPPINES (Philippines)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS PROJECTS POLSKA (Pologne)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS RAIL ISRAËL (Israël)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS RAIL PTE (Singapour)	GLOB	100,00	74,88			
EGIS RAIL SL (Espagne)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD & TUNNEL OPERATIONS IRELAND LTD (Irlande)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD OPERATION AUSTRALIA PTY LTD (Australie)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD OPERATION CROATIA (Croatie)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD OPERATION INDIA (Inde)	GLOB	100,00	74,88			
EGIS ROAD OPERATION PHILIPPINES (Philippines)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD OPERATION POLOGNE (Pologne)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD OPERATION TURQUIE (Turquie)	GLOB	100,00	74,88			
EGIS ROAD OPERATION UK (Grande-Bretagne)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROMANIA (Roumanie)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
ENGLAND TIR SPA (Italie)	GLOB	100,00	74,88			
EP INFRASTRUKTURPROJEKTENTWICKLUNG (Autriche)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EUROPEAN NUCLEAR DECOMMISSION (Pays Bas)	GLOB	100,00	38,19			
FIRSTROUTE (Irlande)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
GSI (Inde)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
HeBra HOLDING GmbH (Allemagne)	GLOB	100,00	73,67	GLOB	100,00	74,88
HELIOS (Angleterre)	GLOB	100,00	74,88			
HERMES AIRPORTS LTD (Chypre)	EQUI Ent Ass	20,00	14,98	EQUI Ent Ass	20,00	14,98
HOLDING ENGLAND TIR GROUP SPA ( Italie)	GLOB	100,00	74,88			
IJSBREKER ICT BV (Pays-Bas)	EQUI Ent Ass	49,19	36,83	EQUI Ent Ass	50,00	37,44
ISIS BELGIQUE (Belgique)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
ITS ROAD SERVICES LTD (Irlande) (1)	EQUI Co-Ent	50,00	37,44	EQUI Co-Ent	50,00	37,44
JMI PACIFIC (Thaïlande)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
LEM OOSTENDE (Belgique)	GLOB	100,00	74,88			
LEM ANTWERPEN (Hongrie)	GLOB	100,00	74,88			
M6 TOLNA EXPLOITATION HONGRIE (Hongrie) (1)	EQUI Co-Ent	52,00	38,94	EQUI Co-Ent	52,00	38,94
MIDLINK M7/M8 LTD (Irlande)	GLOB	100,00	50,17	GLOB	100,00	50,17
NORTHLINK M1 LTD (Irlande)	GLOB	100,00	50,17	GLOB	100,00	50,17
OPERS CUT (Portugal)	GLOB	100,00	52,42	GLOB	100,00	52,42
ROAD SAFETY OPERATION IRELAND LTD (Irlande) (1)	EQUI Co-Ent	42,00	31,45	EQUI Co-Ent	42,00	31,45
SEMALY IRELAND (Irlande)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
SEMALY PORTUGAL (Portugal)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
SEMALY SINGAPOUR (Singapour)				GLOB	100,00	74,88
SEMALY UK (Grande Bretagne)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
SOUTHLINK N25 LTD (Irlande)	GLOB	100,00	50,17	GLOB	100,00	50,17
STALEXPORT TRANSROUTE AUTOSTRADA (Pologne) (1)	EQUI Co-Ent	45,00	33,70	EQUI Ent Ass	45,00	33,70
TMC (Philippines) (1)	EQUI Co-Ent	34,00	25,46	EQUI Co-Ent	34,00	25,46
TRANS CANADA FLOW TOLLING INC (Canada) (1)	EQUI Co-Ent	50,00	37,44	EQUI Co-Ent	50,00	37,44
TRANS FINANCE BV (Pays-Bas)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
TRANSLINK INVESTMENT (Australie) (1)	EQUI Co-Ent	50,00	37,44	EQUI Co-Ent	50,00	37,44
TRANSPASS BV (Pays-Bas)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
TRANSPASS HOLDING BV (Pays-Bas)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
TRANSPASS INTERNATIONAL BV (Pays-Bas)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
TRANSPASS SERVICES BV (Pays-Bas)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
TRANSROUTE UK LTD (Grande-Bretagne)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
VAT solutions Spa (Italie)	GLOB	100,00	74,88			
VEGA ENGENHARIA LTDA (Brésil)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
VERSLUIS INTERNATIONAL TAXES BV (Pays-Bas)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
<b>TRANSPORT &amp; ENVIRONNEMENT</b>						
CDC CLIMAT	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
<b>GROUPE TRANSDEV</b>						
<b>Transdev group (1)</b>	<b>EQUI Co-Ent</b>	<b>50,00</b>	<b>50,00</b>	<b>EQUI Co-Ent</b>	<b>50,00</b>	<b>50,00</b>
<b>ALGERIE</b>						
VEOLIA TRANSPORT PILOTE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>ALLEMAGNE</b>						
ALPINA IMMOBILIEN GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AWV AHRWEILER VERKEHRS GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BAYERISCHE OBERLANDBAHN GMBH IG	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BAYERISCHE REGIOBAHN GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BUSTOURISTIK TONNE GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
DEUTSCHE TOURING GMBH	EQUI Co-Ent	10,39	10,39	EQUI Co-Ent	10,39	10,39
DILLS REISEN GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EISENBAHNWERKSTATT GESELLSCHAFT MBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EURAILCO VERWALTUNGSGESELLSCHAFT MBH NEW	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EUROLINES FRANKFURT	EQUI Ent Ass	10,39	10,39	EQUI Ent Ass	10,39	10,39
GRIENSTEIDL GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
HABUS GMBH VERKEHRSBETRIEBE	EQUI Co-Ent	25,50	25,50	EQUI Co-Ent	25,50	25,50
HEIDENHEIMER VERKEHRSGESELLSCHAFT MBH	EQUI Co-Ent	37,42	37,42	EQUI Co-Ent	37,42	37,42
KSA VERWALTUNG GMBH AUGSBURG	EQUI Co-Ent	24,50	24,50	EQUI Co-Ent	24,50	24,50
KSI GMBH & CO.KG AUGSBURG	EQUI Co-Ent	24,50	24,50	EQUI Co-Ent	24,50	24,50
MOVE ON TELEMATIC SERVICE GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MITTELRHEINISCHER VERKEHRSBETRIEB GMBH	EQUI Co-Ent	45,00	45,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
NASSAUISCHE VERKEHRS-GESELLSCHAFT MBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
NBRB TEILE- UND LOGISTIK GMBH	EQUI Co-Ent	33,35	33,35	EQUI Co-Ent	33,35	33,35
NIEDERSCHLESISCHE VERKEHRSGESELLSCHAFT	EQUI Co-Ent	42,50	42,50	EQUI Co-Ent	42,50	42,50
NORDDEUTSCHE VERKEHRSBETRIEBE GMBH	EQUI Co-Ent	32,50	32,50	EQUI Co-Ent	32,50	32,50
NORD-OSTSEEBAHN GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
NORDWESTBAHN GMBH	EQUI Co-Ent	32,00	32,00	EQUI Co-Ent	32,00	32,00
NUTZFAHRZEUGZENTRUM MITTELREIN GMBH	EQUI Co-Ent	47,45	47,45	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
OBERLANDBAHN FAHRZEUGBEREITSTELLUNGSGMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
OMNIBUS-VERKEHR RUOFF GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
OSTSEELAND VERKEHR GMBH	EQUI Co-Ent	35,00	35,00	EQUI Co-Ent	35,00	35,00
PALATINABUS GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PERSONENVERKEHR GMBH MÜRITZ (PVM)	EQUI Co-Ent	35,00	35,00	EQUI Co-Ent	35,00	35,00
REGIOBUS GÜTERSLOH GMBH				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RHEIN-BUS VERKEHRSBETRIEB GMBH	EQUI Co-Ent	25,50	25,50	EQUI Co-Ent	25,50	25,50
RHEIN-MOSEL-VERKEHRSGESELLSCHAFT MBH	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
ROHDE VERKEHRSBETRIEBE GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAX-BUS EILENBURGER BUSVERKEHR GMBH	EQUI Co-Ent	28,00	28,00	EQUI Co-Ent	28,00	28,00
SCHAUMBURGER VERKEHRSGESELLSCHAFT MBH	EQUI Co-Ent	25,50	25,50	EQUI Co-Ent	25,50	25,50
STADTBUS SCHWÄBISCH HALL GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SVP STADTVERKEHR PFORZHEIM GMBH & CO. KG	EQUI Co-Ent	25,50	25,50	EQUI Co-Ent	25,50	25,50
TAETER-TOURS GMBH	EQUI Co-Ent	25,50	25,50	EQUI Co-Ent	25,50	25,50
TRANSREGIO DEUTSCHE REGIONALBAHN GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	37,50	37,50
VEOLIA TRANSPORT CENTRAL EUROPE GMBH				EQUI Co-Ent	32,50	32,50
VEOLIA VERKEHR GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR KUNDENSERVICE GMBH				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR NIEDERSACHSEN/WESTFALENG	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR OSTWESTFALEN GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR PERSONALSERVICE GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR REGIO GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR REGIO OST GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR RHEINLAND GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR RHEIN-MAIN GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR SACHSEN-ANHALT GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR SERVICE OST GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR STADT GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR SÜD-WEST GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR UND SERVICE WEST GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR WEST GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VERKEHRSGESELLSCHAFT GORLITZ GMBH	EQUI Co-Ent	24,50	24,50	EQUI Co-Ent	24,50	24,50
VERKEHRSBETRIEB LAHN DILL GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VERKEHRSBETRIEB RHEIN EIFEL MOSEL GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VERKEHRSBETRIEB RHEIN LAHN GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VERKEHRSBETRIEB RHEIN WESTERWALD GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
WEST-BUS GMBH	EQUI Co-Ent	24,50	24,50	EQUI Co-Ent	24,50	24,50
WÜRTTEMBERGISCHE EISENBAHN-GESELLSCHAFT	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>AUSTRALIE</b>						
BRISBANE FERRIES	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
BUSLINK VIVO PTY LTD	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CONNEX MELBOURNE PTY LTD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
HARBOUR CITY FERRIES	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
MAINCO MELBOURNE PTY LTD	EQUI Co-Ent	15,00	15,00	EQUI Co-Ent	15,00	15,00
METROLINK	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
SHORELINK	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV BRISBANE FERRIES P/L	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANDEV NSW SOUTH P/L	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AUSTRALIA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AUSTRALASIA P/L	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV FERRIES SYDNEY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV QUEENSLAND LTD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV MELBOURNE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
TRANSDEV SOUTH WEST P/L	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SYDNEY P/L	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV TSL P/L	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV VICTORIA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV WA P/L	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ACN 105 260 099	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VIVO CONNECT PTY LTD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>AUTRICHE</b>						

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
VEOLIA VERKEHR ÖSTERREICH GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>BELGIQUE</b>						
A. DE VOEGHT & CO BVBA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOBUS & AUTOCARS GEORGES SPRL	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOBUS EN AUTOCARBEDRIJF REIZEN DE VALK N.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOBUS VERLEYEN N.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOBUSBEDRIJF G. MEBIS & CO. N.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOBUSSEN EN AUTOCARS ACHIEL WEYN EN ZONEN N.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOCARS DE POLDER N.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
B&C	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BUS DE POLDER N.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
DE DUINEN N.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GEENENS BUS & CAR N.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GEENENS N.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GRUSON AUTOBUS N.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
HADEP N.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
HEIDEBLOEM N.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
KATRIVA N.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
R. MELOTTE & CO. N.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
V.B.M.N.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VAN COILLIE N.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VAN PEE INVEST N.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT BELGIUM NV	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VERVOERBEDRIJF GEBROEDERS DE VOS BVBA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
YPRABUS S.A.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>CANADA</b>						
QUEBEC				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
4345240 CANADA (AUTOCAR METROPOLITAIN)				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
4369645 CANADA (AUTOCAR METROPOLITAIN)				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
QUEBEC (MEDICAR)				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUGER INC.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOBUS BOULAIS Ltee				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LIMOCAR				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LIMOCAR ESTRIE				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LIMOCAR ROUSSILLON				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORTATION SERVICES CANADA IN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSDEV CANADA INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VT QUEBEC INC				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
YORK BRT	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	37,50	37,50
VEOLIA TRANSDEV QUEBEC INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
<b>CHILI</b>						
REDBUS URBANO SA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT CHILE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>CHINE</b>						
ANQING ZHONGBEI BUS CO., LTD	EQUI Co-Ent	9,94	9,94	EQUI Co-Ent	9,94	9,94
HONG KONG TRAMWAYS LIMITED	EQUI Co-Ent	27,50	27,50	EQUI Co-Ent	27,50	27,50
HUAIBEI ZHONGBEI BUS CO., LTD.	EQUI Co-Ent	7,01	7,01	EQUI Co-Ent	7,01	7,01
HUAINAN ZHONGBEI BUS CO., LTD	EQUI Co-Ent	11,20	11,20	EQUI Co-Ent	11,20	11,20
MAANSHAN ZHONGBEI BUS CO., LTD	EQUI Co-Ent	8,09	8,09	EQUI Co-Ent	8,09	8,09
MACAU BUS				EQUI Co-Ent	16,25	16,25
NANJING ZHONGBEI	EQUI Co-Ent	13,48	13,48	EQUI Co-Ent	13,48	13,48
SHENYANG TRAM	EQUI Ent Ass	12,25	12,25			
VEOLIA TRANSPORT CHINA LTD HK	EQUI Co-Ent	27,50	27,50	EQUI Co-Ent	27,50	27,50
VT RATP CHINA	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
VT RATP CONSULTING CO LTD	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
<b>COLOMBIE</b>						
CITY MOVIL	EQUI Co-Ent	12,05	12,05	EQUI Co-Ent	12,05	12,05
CONEXION MOVIL	EQUI Co-Ent	15,54	15,54	EQUI Co-Ent	15,54	15,54
STÉ INTERNATIONALE DE TRANSPORT MASSIVO	EQUI Co-Ent	19,25	19,25	EQUI Co-Ent	19,25	19,25
<b>CORÉE</b>						
SEOUL LINE 9	EQUI Co-Ent	22,00	22,00	EQUI Co-Ent	22,00	22,00
VEOLIA TRANSPORT KOREA	EQUI Co-Ent	27,50	27,50	EQUI Co-Ent	27,50	27,50
VT RATP KOREA	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00



GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
<b>CROATIE</b>						
PANTURIST d.d.				EQUI Co-Ent	29,39	29,39
TOURING CROATIA	EQUI Co-Ent	10,39	10,39	EQUI Co-Ent	10,39	10,39
VEOLIA TRANSPORT HRVATSKA D.O.O				EQUI Co-Ent	32,50	32,50
<b>ESPAGNE</b>						
CORPORACION JEREZANA TRANSPORTES URBANOS	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
DETREN	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
EUROLINES PENINSULAR	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
FCC-CONNEX CORPORACION SL	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
VT Espagne	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MOVEBUS	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
TENEMETRO	EQUI Co-Ent	30,00	30,00	EQUI Co-Ent	30,00	30,00
TRANSDEV ESPANA SL	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
UTE TRAMBAIX	EQUI Co-Ent	16,50	16,50	EQUI Co-Ent	16,50	16,50
UTE TRAMBESOS	EQUI Co-Ent	16,50	16,50	EQUI Co-Ent	16,50	16,50
VIAJES EUROLINES	EQUI Co-Ent	18,75	18,75	EQUI Co-Ent	18,75	18,75
<b>ÉTATS-UNIS</b>						
10 - 10 TAXI AR, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
10 - 10 TAXI MN, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
10 - 10 TAXI NY, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
10 - 10 TAXI TX 1, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
AIRLINES ACQUISITION CO., INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AIRPORT LIMOUSINE SERVICE, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ASSOCIATED CAB, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
ATC PARTNERS LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ATC/VANCOM OF ARIZONA, LIMITED PARTNERSHIP	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BELLE ISLE CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BLUE BOOTH INCORPORATED	EQUI Co-Ent	42,00	42,00	EQUI Co-Ent	42,00	42,00
BLUE VAN LEASING CORPORATION	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CAMELBACK INSURANCE LIMITED	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
CENTRAL CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CENTURY CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHAMPION CAB COMPANY, INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHECKER AIRPORT TAXI, INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHECKER CAB ASSOCIATION, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHECKER YELLOW CAB OF JACKSONVILLE, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHOICE CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CIRCLE CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CLASSIC CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CLOUD 9 SHUTTLE, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COAST CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COLONIAL CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COLORADO CAB COMPANY, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COLORADO SPRINGS TRANSPORTATION, LLC				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COLORADO TRANS MANAGEMENT, LLC				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COMPUTER CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CONNEX RAILROAD LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CORDIAL CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
DENVER AIRPORT SHUTTLE SERVICES, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
DULLES TRANSPORTATION PARTNERSHIP	EQUI Co-Ent	30,00	30,00	EQUI Co-Ent	30,00	30,00
ENVIROCAB, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
GOLDEN TOUCH TRANSPORTATION OF NEW YORK, INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GOLDEN TOUCH TRANSPORTATION OF THE DISTRICT OF COLUMBIA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
GREEN TOMATO CARS DC, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
HOUSTON O & M LLC	EQUI Co-Ent	35,00	35,00	EQUI Co-Ent	35,00	35,00
HUNTLEIGH TRANSPORTATION SERVICES LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
INTELLIRIDE LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
JIMMY'S CAB, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
KANSAS CITY LIMOUSINE LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
KANSAS CITY SHUTTLE LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
KANSAS CITY TAXI LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MASSACHUSETTS BAY COMMUTER RAILROAD LLC	EQUI Co-Ent	30,00	30,00	EQUI Co-Ent	30,00	30,00
MINI BUS SYSTEMS, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
NATIONAL HARBOR TRANSPORTATION SERVICES LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
NATIONAL TRANSPORTATION PARTNERHIP				EQUI Co-Ent	30,00	30,00
OAK STREET SALES, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
OLD DOMINION TRANSIT MANAGEMENT COMPANY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PITTSBURGH CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PITTSBURGH TRANSPORTATION COMPANY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
PITTSBURGH TRANSIT JOINT VENTURE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
PITTSBURGH TRANSPORTATION GROUP CHARTER SERVICES, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PROFESSIONAL FLEET MANAGEMENT LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PROFESSIONAL TRANSIT MANAGEMENT, LTD.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PROFESSIONAL TRANSIT SOLUTIONS LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM BROKERAGE SERVICES, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF ASHEVILLE, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF ATTLEBORO, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF BOISE, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF CAPE COD, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF DUTCHESS COUNTY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF GEORGIA, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF JACKSON, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF RACINE, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF TUCSON, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF WAUKESHA, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF WILMINGTON, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM PARATRANSIT OF TUCSON, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RAYRAY CAB COMPANY, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RDSM TRANSPORTATION	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
REGIONAL TRANSIT AUTHORITY TRANSIT SERVICES, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SACRAMENTO TRANSPORTATION, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAFETY CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCOUT CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SECURE CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SELECT CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SENTINEL CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SERENE CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SERVICE CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SFO AIRPORTER, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHAMROCK CHARTERS, INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHAMROCK LEASING LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHAMROCK LUXURY LIMOUSINE LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHAMROCK TAXI OF FORT COLLINS, INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHAMROCK TRANS LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHUTTLE ASSOCIATES LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHUTTLE EXPRESS, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHUTTLEPORT ARIZONA JOINT VENTURE	EQUI Co-Ent	32,50	32,50	EQUI Co-Ent	32,50	32,50
SHUTTLEPORT CALIFORNIA LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHUTTLEPORT CONNECTICUT LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHUTTLEPORT DC LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHUTTLEPORT FLORIDA LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHUTTLEPORT SERVICES ARIZONA LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SKYLINE CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SPENCER LEASING LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUN TAXICAB ASSOCIATION, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUNRISE CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPER SHUTTLE INTERNATIONAL INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TEMPE ARIZONA VF JOINT VENTURE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERIOR CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE ARIZONA, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE ATLANTA, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
SUPERSHUTTLE DALLAS FORT WORTH, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE FRANCHISE CORPORATION	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE INTERNATIONAL DENVER, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE LAS VEGAS, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
SUPERSHUTTLE LEASING, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE LOS ANGELES, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE OF HOUSTON, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE OF MINNESOTA, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE ORANGE COUNTY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE RALEIGH-DURHAM, INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE SAN FRANCISCO, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE TENNESSEE, INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERTAXI, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPREME CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
THE LIMO, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
THE YELLOW CAB COMPANY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
UNIFIED DISPATCH, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORTATION INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORTATION SERVICES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
VEOLIA TRANSPORTATION MAINTENANCE AND INFRASTRUCTURE, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORTATION ON DEMAND INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORTATION RAILROAD, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
WASHINGTON SHUTTLE, INC.	EQUI Co-Ent	45,00	45,00	EQUI Co-Ent	45,00	45,00
YC HOLDINGS, INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
YELLOW CAB ASSOCIATION, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
THE YELLOW CAB COMPANY OF PITTSBURGH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
YELLOW TAXI ASSOCIATION, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>DANEMARK</b>						
TOURING SCANDINAVIA	EQUI Co-Ent	10,39	10,39	EQUI Co-Ent	10,39	10,39
<b>FINLANDE</b>						
VEOLIA TRANSPORT ESPOO OY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT FINLAND OY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT TAMPERE OY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT VANTAA OY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT WEST OY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
WESTERLINES AB OY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>FRANCE</b>						
AERO PISTE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AEROPASS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AIRCAR	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ALBATRANS	EQUI Ent Ass	28,78	28,78	EQUI Ent Ass	28,78	28,78
ALISO VOYAGES	EQUI Co-Ent	32,98	32,98	EQUI Co-Ent	32,98	32,98
ALTIBUS	EQUI Co-Ent	32,98	32,98	EQUI Co-Ent	32,98	32,98
ANTRAS	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
ARY	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
ATRIOM DE BEAUVAISIS	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
ATRIOM DU COMPIEGNOIS	EQUI Co-Ent	47,94	47,94	EQUI Co-Ent	47,94	47,94
AUTOBUS AIXOIS	EQUI Co-Ent	49,92	49,92	EQUI Co-Ent	49,92	49,92
AUTOBUS ARTESIENS	EQUI Co-Ent	49,90	49,90	EQUI Co-Ent	49,90	49,90
AUTOBUS AUBAGNAIS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOBUS AURELIENS	EQUI Co-Ent	34,83	34,83	EQUI Co-Ent	34,83	34,83
AUTOBUS DU FORT	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOBUS DE L'ETANG	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
AUTOBUS MARNE-LA-VALLÉE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOCARS ALIZES	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
AUTOCARS CHAMBON-GROS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOCARS DARCHE-GROS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOCARS DE L'AVESNOIS	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,95	49,95
AUTOCARS SABARDU	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOCARS TOURNEUX	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUXERROIS MOBILITES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BESANÇON MOBILITÉ	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BIEVRE BUS MOBILITES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BRAVO PISTE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BREMOND	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BUS DE L'ETANG DE BERRE	EQUI Co-Ent	49,85	49,85	EQUI Co-Ent	49,85	49,85
BUS EST	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BUS MANOSQUE VAL DE DURANCE				EQUI Co-Ent	26,00	26,00
C.A.P.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CABARO	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
CAP PAYS CATHARE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
CAISSE COMMUNE				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CARBU WASH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CARS DE CHATEAU-THIERRY				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CARS D'ORSAY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CARS DU PAYS D'AIX	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CEA TRANSPORTS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CFTA CENTRE OUEST	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
CFTA PUY DE DÔME	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
CFTA RHONE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
CFTA SA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CFTI	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
CHARLIPISTE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHARTRES MOBILITE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHEMIN DE FER DE LA MURE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CIE ARMORICAINE DE TRANSPORTS	EQUI Co-Ent	49,95	49,95	EQUI Co-Ent	49,95	49,95
CIE DE TRANSPORTS DE SAUMUR				EQUI Co-Ent	49,90	49,90
CIE DES AUTOCARS DE TOURAINE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
CIE DES TR COLLECTIF DE L'OUEST PARISIEN	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CIE DES TRANSPORTS DU PAYS DE VANNES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CIE GENERALE DE TOURISME ET HOTELLERIE	EQUI Co-Ent	33,00	33,00	EQUI Co-Ent	33,00	33,00
CIE OCEANE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CIE PARC ET PASSEURS MONT ST-MICHEL	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
CIE SAINT QUENTINOISE DE TRANSPORTS	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
CIOTABUS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CIRCUL AIR	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CITEBUS DES 2 RIVES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CITRAM AQUITAINE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
CITRAM PYRÉNÉES	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
CITYWAY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CLOS PIERVIL	EQUI Co-Ent	49,92	49,92	EQUI Co-Ent	49,92	49,92
COMPAGNIE DES BACS DE LOIRE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COMPAGNIE DES TRANSPORTS DE LA RIVIEIRA	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
COMPAGNIE DU GOLFE				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COMPAGNIE FERROVIAIRE SUD FRANCE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COMPTOIRS DU SUD	EQUI Co-Ent	33,00	33,00	EQUI Co-Ent	33,00	33,00
CONNEX CHAMBÉRY				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CONNEX EPINAL				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CONNEX LCB	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CONNEX NANCY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CONNEX TOULOUSE				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CONNEX VILLEFRANCHE				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COURRIERS AUTOMOBILES PICARDS	EQUI Co-Ent	48,92	48,92	EQUI Co-Ent	48,92	48,92
COURRIERS DE L'AUBE	EQUI Co-Ent	49,70	49,70	EQUI Co-Ent	45,73	45,73
COURRIERS DE SEINE-ET-OISE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CREUSOT MONTCEAU TRANSPORTS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CROLARD SA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CTPO	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
DUNAND	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EAP	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
ECAUXMOBILITÉ	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
ENERGIE BUS				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ENEZ EDIG	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ENEZ HOUAD				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EQUIVAL SAS NEW	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ESPACES SA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ESTEREL CARS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EURAILCO S.A.S NEW				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EURE-ET-LOIR MOBILITE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97			
EUROLINES FRANCE	EQUI Co-Ent	49,99	49,99	EQUI Co-Ent	49,99	49,99
EUROPE AUTOCARS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FERRYTOUR	EQUI Co-Ent	33,00	33,00	EQUI Co-Ent	33,00	33,00
FNM2	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
FRIOUL IF EXPRESS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GECIR	EQUI Co-Ent	22,50	22,50	EQUI Co-Ent	22,50	22,50
GIE TRANSDEV FORMATION	EQUI Co-Ent	49,65	49,65	EQUI Co-Ent	49,53	49,53
GUICHARD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
HANDILIB	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
IBERFRAN	EQUI Co-Ent	6,36	6,36	EQUI Co-Ent	6,36	6,36
IBEROLINES	EQUI Co-Ent	12,71	12,71	EQUI Co-Ent	12,71	12,71
INTERPISTE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
INTERVAL	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
JV VT RATP	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
KERDONIS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
KUNEGEL SA	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
LA MARE AU MOULIN (SCI)	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LAON MOBILITE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LES AUTOCARS BLANCS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LES CARS MARIETTE				EQUI Co-Ent	50,00	50,00

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
LES CARS ROSE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LES LIGNES DU VAR	EQUI Co-Ent	49,78	49,78	EQUI Co-Ent	49,19	49,19
LES MELEZES	EQUI Co-Ent	49,91	49,91	EQUI Co-Ent	49,91	49,91
LES RUBANS BLEUS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
L'IMMOBILIERE DES FONTAINES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MANU-PISTE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MARTIN FRERES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MECA PISTE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MEDIA CITE				EQUI Co-Ent	49,99	49,99
MÉDITERRANÉENNE CONSIGNATION MANUTENTION	EQUI Co-Ent	33,00	33,00	EQUI Co-Ent	33,00	33,00
MELVAN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MERCUR	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MOBILITE ET SERVICES	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
MONEGER	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
MONTBLANC BUS	EQUI Co-Ent	37,45	37,45	EQUI Co-Ent	37,45	37,45
MOUV'IDEES	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
MUSSO	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
N°4 MOBILITES	EQUI Co-Ent	48,27	48,27	EQUI Co-Ent	48,27	48,27
OCECARS	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
ODULYS	EQUI Co-Ent	27,50	27,50	EQUI Co-Ent	27,50	27,50
PASSAGERS PÔLE SERVICES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PAYS D'OC MOBILITES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PLATEFORME COMPTABLE IDF POLE 77	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PÔLE ILE-DE-FRANCE IMMOBILIER AND FACILITIES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PREVOST	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
PROGETOURS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PROXIWAY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RAPIDES DE BOURGOGNE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RAPIDES DE CÔTE D'AZUR	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
RAPIDES DE LA MEUSE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
RAPIDES DE SAÔNE-ET-LOIRE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RAPIDES DU LITTORAL	EQUI Co-Ent	49,92	49,92	EQUI Co-Ent	49,88	49,88
RAPIDES DU VAL DE LOIRE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RHÔNEXPRESS MEE	EQUI Ent Ass	14,10	14,10	EQUI Ent Ass	14,10	14,10
RMTT	EQUI Co-Ent	35,70	35,70	EQUI Co-Ent	35,70	35,70
R'ORLY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAGEB	EQUI Co-Ent	24,50	24,50	EQUI Co-Ent	24,50	24,50
SAINT-QUENTIN MOBILITÉ	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI 19 RUE DES SOURCES	EQUI Co-Ent	49,50	49,50	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI DE LA LAVANDE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI LA MARE MOUREUSE				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI LA TRENTAINE				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI LE LUREAU				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI LE PRÉ BOUDROT	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	24,50	24,50
SCI MARAIS BELLENE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SEGAR	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SENONAIS MOBILITES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SEM AAAS	EQUI Co-Ent	24,98	24,98	EQUI Co-Ent	24,98	24,98
SERI 49	EQUI Co-Ent	47,49	47,49	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
SETAO	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SETRA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SITE.OISE	EQUI Co-Ent	33,00	33,00	EQUI Co-Ent	33,00	33,00
SMEA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SNA AJACCIENS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SNC CHEVALIER ARLEQUIN				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SNC MASSILIA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SNCM	EQUI Co-Ent	33,00	33,00	EQUI Co-Ent	33,00	33,00
SNEG	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SOCIETE NORMANDIE VOYAGE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
SOCIETE NOUVELLE CPL	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SOGAREL	EQUI Ent Ass	17,00	17,00	EQUI Ent Ass	17,00	17,00
SOLEA	EQUI Co-Ent	43,92	43,92	EQUI Co-Ent	43,92	43,92
SOMETRAR	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ST-BRIEUC MOBILITE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ST2N	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	47,51	47,51
STA CHALONS	EQUI Co-Ent	40,00	40,00	EQUI Co-Ent	40,00	40,00
STAO - PL	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
STBC - TUC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
STCE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
STDE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
STÉ AUBAGNAISE RESTAURATION ET APPRO	EQUI Co-Ent	33,00	33,00	EQUI Co-Ent	33,00	33,00
STE DES TRANSPORTS D'ANNONAY DAVEZIEUX	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
STE DES TRANSPORTS DEP DU GARD	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
STE DES TRANSPORTS DEP DU LOIR-ET-CHER	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
STE DES TRANSPORTS DU BRIANCONNAIS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	25,50	25,50
STE FOURAS AIX IG	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
STÉ INFORMATIQUE ET TELEMATIQUE CORSE	EQUI Ent Ass	11,55	11,55	EQUI Ent Ass	11,55	11,55
STE TRANSPORT AGGLOMERATION THONONAISE	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
STERNE				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
STRAV	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
STUD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUD CARS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUD EST MOBILITES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
T.C.R.M TRANSP. COMMUNS REGION METZ	EQUI Ent Ass	19,98	19,98	EQUI Ent Ass	19,98	19,98
TCAR	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TCR AVIGNON	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TCVO	EQUI Co-Ent	25,50	25,50	EQUI Co-Ent	25,50	25,50
TELEPHERIQUE DU SALÈVE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,96	49,96
TIPS	EQUI Co-Ent	46,50	46,50	EQUI Co-Ent	46,50	46,50
TPB	EQUI Co-Ent	24,50	24,50	EQUI Co-Ent	24,50	24,50
TPMR BORDEAUX				EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TPMR STRASBOURG (MOBISTRAS)	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TPMR TOULOUSE	EQUI Co-Ent	49,96	49,96	EQUI Co-Ent	49,95	49,95
TPMR TOURS	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TRA SA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRAC-PISTE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRAFFIC AIR SERVICES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANS PROVENCE	EQUI Co-Ent	49,76	49,76	EQUI Co-Ent	49,76	49,76
TRANS VAL DE FRANCE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANS VAL-D'OISE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSAMO	EQUI Co-Ent	47,53	47,53	EQUI Co-Ent	44,88	44,88
TRANSARVOIE	EQUI Co-Ent	49,75	49,75	EQUI Co-Ent	49,75	49,75
TRANSATA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AEROPORT CARCASSONNE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AEROPORT DE NIMES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AEROPORT PERPIGNAN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AÉROPORT SERVICES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AÉROPORT TRANSIT	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AGGLOMÉRATION DE BAYONNE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV ALLIER				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV ALPES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV ALPES-MARITIMES	EQUI Co-Ent	49,90	49,90	EQUI Co-Ent	49,90	49,90
TRANSDEV ALSACE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV ARLES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV BRIVE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV CHAMBERY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV DAUPHINE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV DU MARSAN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV EQUIPAGES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV EST	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV FOUGERES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV GRAND EST	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TRANSDEV IDF CSP CONTRÔLE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV MARITIME	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV MEDITERRANEE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV MONTPELLIER	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV MULTI-MODES				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV NORD-EST	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV ORLEANS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV OUTRE MER	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV PARIS EST	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV PARIS SUD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV PAYS D'OR	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV PAYS ROCHEFORTAIS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV PICARDIE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TRANSDEV POITOU-CHARENTES	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TRANSDEV RAIL	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV RE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
TRANSDEV REIMS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV RHÔNE-ALPES INTERURBAIN	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TRANSDEV ROANNE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV ROYAN ATLANTIQUE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SAINT DIZIER	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SHUTTLE FRANCE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SUD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SUD-OUEST	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV URBAIN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV VALENCE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV VOSGES	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TRANSÉVRY	EQUI Ent Ass	22,18	22,18	EQUI Ent Ass	22,18	22,18
TRANS'L	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSPART	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSPORT BÉRARD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSPORT SCHON ET BRULLARD	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TRANSPORTS D'EURE-ET-LOIR	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TRANSPORTS DU VAL DE SEINE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TRANSPORTS DU VAL-D'OISE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSPORTS EN COMMUN DE COMBS-LA-VILLE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSPORTS JOFFET				EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TRANSPORTS LIBOURNAIS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSPORTS MARNE ET MORIN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSPORTS PUBLICS DE L'AGGLOMERATION ST	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV URBAINS DU VALENCIENNOIS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANS-SERVICES	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
THELLO	EQUI Ent Ass	16,67	16,67	EQUI Ent Ass	16,50	16,50
VAD	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
VAL D'EUROPE AIRPORT	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VAROISE DE TRANSPORTS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VE AIRPORT	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VELOWAY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA EDF NICE AUTO PARTAGE	EQUI Co-Ent	34,93	34,93	EQUI Co-Ent	34,93	34,93
VEOLIA TRANSPORT ALGÉRIE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VOYAGE ET TRANSPORTS DE NORMANDIE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
VEOLIA TRANSPORT SIEGE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VILLENEUVE MOBILITE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VISUAL	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VT BORDEAUX	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV EUROLINES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VT NORD-PAS-DE-CALAIS	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TRANSDEV AUVERGNE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
LES COURRIERS DE LA GARONNE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97			
LITTORAL NORD AUTOCARS	EQUI Co-Ent	49,97	49,97			
TRANSDEV LOCATION DE VEHICULE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>INDE</b>						
METRO ONE OPERATION	EQUI Co-Ent	19,25	19,25	EQUI Co-Ent	19,25	19,25
VTR INDIA	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
<b>IRLANDE</b>						
VEOLIA TRANSPORT DUBLIN LIGHT RAIL LTD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT IRELAND LIMITED	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VT IRELAND BUS LTD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>ISRAEL</b>						
CONNEX JERUSALEM (LIGHT TRAIN) LTD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CONNEX TRANSPORTATION ISRAEL				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORTATION ISRAEL LTD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>ITALIE</b>						
VEOLIA TRANSPORTI SRL						
<b>LIBAN</b>						
GOLCONDE SAL	EQUI Co-Ent	30,56	30,56	EQUI Co-Ent	30,56	30,56
<b>MAROC</b>						
TRAMWAY DE RABAT	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VT MAROC	EQUI Co-Ent	49,92	49,92	EQUI Co-Ent	49,92	49,92

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
<b>NOUVELLE CALEDONIE</b>						
CARSUD SA (MEE)	EQUI Ent Ass	13,97	13,97	EQUI Ent Ass	13,97	13,97
<b>NOUVELLE ZELANDE</b>						
TRANSDEV AUCKLAND P/L	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>PAYS-BAS</b>						
ACM OPLEIDINGEN BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
ACM ZORGOPLEIDINGEN BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
ADVANCED NETHERLANDS TRANSPORT BV	EQUI Ent Ass	8,64	8,64	EQUI Ent Ass	10,00	10,00
BEDRIJFSVERVOER LIMBURG BV	EQUI Co-Ent	10,80	10,80			
CONNEXION AMBULANCE SERVICES BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CONNEXION AMBULANCEDIENSTEN BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CONNEXION AMBULANCEZORG BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CONNEXION FACILITAIR BEDRIJF BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CONNEXION FINANCE BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CONEXION MULTIMONDIAL BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CONNEXION NEDERLAND NV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CONNEXION OPENBAAR VERVOER NV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CONNEXION RETAIL BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CONNEXION TAXI SERVICES BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CONNEXION TOURS BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CONNEXION VASTGOED BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CONNEXION VLOOT BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CONNEXION WATER BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CONTINENTAL BREDA BV	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COOPERATIE REGIONAL AMBULANCEVOORZIENING KENNEMERLAND	EQUI Ent Ass	21,61	21,61	EQUI Ent Ass	50,00	50,00
COOPERATIE REGIONAL AMBULANCEVOORZIENING HAAGLANDEN	EQUI Ent Ass	10,80	10,80	EQUI Ent Ass	50,00	50,00
CTS NOORD BV	EQUI Ent Ass	22,04	22,04	EQUI Ent Ass	25,50	25,50
CV ACTIVA WEERT	EQUI Co-Ent	42,78	42,78	EQUI Co-Ent	24,75	24,75
CXX AMBULANCE	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CXX HQ	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CXX PUBLIC TRANSPORT	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CXX TAXI	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CXX TOURS	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
DE GROOTH VERVOER BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21			
EESV DE LIJN	EQUI Ent Ass	21,61	21,61	EQUI Ent Ass	25,00	25,00
EUROLINES NETHERLANDS NV	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FOUNDATION AMBULANCEZORG NOORD OOST GELDERLAND	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
FUTURE TECHNOLOGY NEDERLAND BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
GVU NV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
HERMES GROEP NV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
HERMES OPENBAAR VERVOER BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
OV REGIO ULTRECH BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
OV REGIO LJSSELMOND BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
OMNITAX BV	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PERSONENVERVOER ZUID-NEDERLAND BV	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
STICHTING AMBULANCE NOORD EN OOST GELDERLAND	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
REGIONALE AMBULANCEDIENST NOORD-WEST VELUWE	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
REISINFORMATIEGROEP BV	EQUI Ent Ass	14,18	14,18	EQUI Ent Ass	16,50	16,50
ROLINE	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCHIPHOL TRAVEL TAXI BV	EQUI Ent Ass	21,61	21,61	EQUI Ent Ass	25,00	25,00
STADSBUS GROEP MAASTRICHT NV	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
STADSBUS MAASTRICHT PARTICIPATIES BV	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
STICHTING REGIONALE AMBULANCEVOORZIENING ZEELAND	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TAXI CENTRALE MIDDEN-BRABANT BV	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TBC HOLDING B.V.	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
TECHNO SERVICE NEDERLAND NV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
VEOLIA TRANSPORT BRABANT N.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT FAST FERRIES B.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT LIMBURG B.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT LIMBURG BUS B.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT LIMBURG TOUR B.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT NEDERLAND HOLDING B.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT NEDERLAND O.V. B.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT NEDERLAND PV B.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT RAIL B.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VERENIGING AMBULANCE ZORG	EQUI Ent Ass	21,61	21,61	EQUI Ent Ass	50,00	50,00



GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
VT LIMBURG PERSONEELSVOORZIENING B.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
WITTE KRUIS AMBULANCEZORG BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
WITTE KRUIS BELGIE BVBA	EQUI Co-Ent	42,78	42,78	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
WITTE KRUIS INTERNATIONAL	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
WITTE KRUIS ZORG	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>POLOGNE</b>						
TOURING POLSKA	EQUI Co-Ent	10,39	10,39	EQUI Co-Ent	10,39	10,39
VEOLIA EUROLINES POLSKA SP. Z	EQUI Co-Ent	49,99	49,99	EQUI Co-Ent	49,99	49,99
VEOLIA TRANSPORT POLSKA SP. Z				EQUI Co-Ent	32,50	32,50
VEOLIA TRANSPORT SP. Z O.O.				EQUI Co-Ent	32,33	32,33
VT EUROLINES POLSKA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>Portugal</b>						
ALPTUR				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ASAD TPT				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTO-PENAFIEL, LDA (ROCALDAS)	EQUI Co-Ent	12,73	12,73	EQUI Co-Ent	12,69	12,69
AVA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AVAF	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BEIRA DOURO	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CAIMA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CALCADA				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHARLINE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EAVT	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ETAC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GUEDES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GPS	EQUI Co-Ent	12,73	12,73	EQUI Co-Ent	12,75	12,75
IBERO EUROSUR S.L.	EQUI Co-Ent	12,55	12,55	EQUI Co-Ent	12,55	12,55
INTERCENTRO	EQUI Co-Ent	24,63	24,63	EQUI Co-Ent	24,61	24,61
INTERGALIZA	EQUI Co-Ent	12,71	12,71	EQUI Co-Ent	12,71	12,71
INTERNORTE	EQUI Co-Ent	25,42	25,42	EQUI Co-Ent	25,42	25,42
INTERSUL				EQUI Co-Ent	22,28	22,28
JOALTO RB	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
JRF				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
JVP	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MINHO BUS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MONDINENSE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RBI	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RBL	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
REDM	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RT	EQUI Co-Ent	12,73	12,73	EQUI Co-Ent	12,69	12,69
S2M				EQUI Co-Ent	29,97	29,97
SOARES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TPT-SGPS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSCOVILHA	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
TRANSCOVIZELA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDDEV MOBILIDADE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRISAN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
UMJ				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VIUVA CARNEIRO	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>RÉPUBLIQUE DE SERBIE</b>						
TOURING SERBIA	EQUI Ent Ass	10,39	10,39	EQUI Ent Ass	10,39	10,39
VEOLIA TRANSPORT LITAS A.D.				EQUI Co-Ent	32,14	32,14
VEOLIA TRANSPORT LUV D.O.O.				EQUI Co-Ent	32,50	32,50
<b>REPUBLIQUE TCHÈQUE</b>						
CONNEX CR s.r.o.				EQUI Co-Ent	32,50	32,50
TOURING BOHEMIA	EQUI Co-Ent	10,39	10,39	EQUI Co-Ent	10,39	10,39
TRANSDE3V EUROLINES CZ A.S.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT Ceská REPUBLIKA A.S.				EQUI Co-Ent	32,50	32,50
VEOLIA TRANSPORT MORAVA A.S.				EQUI Co-Ent	32,50	32,50
VEOLIA TRANSPORT PRAHA S.R.O.				EQUI Co-Ent	32,50	32,50
VEOLIA TRANSPORT TEPLICE S.R.O.				EQUI Co-Ent	32,50	32,50
VEOLIA TRANSPORT VYCHODNI CECHY A.S.				EQUI Co-Ent	32,50	32,50
<b>REUNION</b>						
CMTS (MAYOTTE)	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VT SERVICE REUNION	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
<b>ROYAUME-UNI</b>						
BLAZEFIELD BUSES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BLAZEFIELD TRAVEL GROUP	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BURNLEY & PENDLE TRAVEL	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CONNEX JERSEY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CONNEX SOUTH EASTERN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EURAILCO UK LIMITED NEW				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GREEN TOMATO CARS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
HARROGATE & DISTRICT TRAVEL	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
KEIGHLEY & DISTRICT TRAVEL	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LANCASHIRE UNITED	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LONDON UNITED LTD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
NOTTINGHAM TRAM CONSORTIUM				EQUI Co-Ent	25,00	25,00
OY BIKE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV RATP PROJECT UK				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LONDON SOVEREIGN LIMITED				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV BLAZEFIELD LIMITED	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV CLAIMS INVESTIGATIONS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV NORTHERN BLUE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV PLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV TRAM UK	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV YORK LIMITED	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRIDENT HERITAGE LIMITED	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT UK HOLDINGS LIMITED				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT UK RAIL LIMITED				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SOVEREIGN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
YORKSHIRE COASTLINER	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>SLOVAQUIE</b>						
VEOLIA TRANSPORT NITRA A.S				EQUI Co-Ent	19,66	19,66
VEOLIA TRANSPORT SERVICES S.R.O				EQUI Co-Ent	32,50	32,50
<b>SLOVÉNIE</b>						
VEOLIA TRANSPORT DOLENJSKA IN PRIMORSKA				EQUI Co-Ent	32,48	32,48
VEOLIA TRANSPORT STAJERSKA D.D.				EQUI Co-Ent	24,66	24,66
<b>SUÈDE</b>						
AB GÖTEBORGS-STYRSÖ SKÅRGÅRDSTRAFIK	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ÄLVSBY RESEBYRÅ AB				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BUSSDEPÅN I KRISTIANSTAD AB	EQUI Ent Ass	14,50	14,50	EQUI Ent Ass	24,50	24,50
FAC FLYGBUSSARNA AIRPORT COACH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GRANBERGS BUSS				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
KB BUSSNINGEN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTG CHARTER AB	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TAXI STOR & LITEN I GÄVLE AB				EQUI Co-Ent	45,49	45,49
VEOLIA TRANSPORT SVERIGE AB	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT SWEDEN HOLDING AB	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VETIMO AB				EQUI Co-Ent	30,00	30,00

- (1) Entités consolidées par mises en équivalence suite à l'application d'IFRS 11  
(2) la CDC détient une participation directe dans Sêché Environnement depuis le 12 juillet 2013  
(3) CNP Assurances : taux d'intérêt de 40,87 % avant retraitement des actions propres CNP .  
(4) Icade SA : taux d'intérêt de 39,092 % avant retraitement des actions propres Icade.  
(5) sociétés apportées à Bpifrance depuis le 12 juillet 2013

Méthodes de consolidation GLOB : Intégration globale EQUI Co-Ent : Mise en équivalence de coentreprise EQUI Ent Ass : Mise en équivalence d'entreprise associée  
ENT COMM : Entreprise commune.

**CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés**

**Exercice clos le 31 décembre 2013**

**PricewaterhouseCoopers Audit**

63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine

**Mazars**

61, rue Henri Regnault  
92075 La Défense Cedex

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés**

**Exercice clos le 31 décembre 2013**

**CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS**

56, rue de Lille  
75007 Paris

Madame, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Caisse des dépôts et consignations, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique des informations données dans le rapport de gestion.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directeur Général. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes « 2- Principes et méthodes comptables applicables dans le groupe » et « 3. Application des normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 27, IAS 28, IAS 19 et IFRS 13 » qui présentent les principaux impacts liés à l'application anticipée, à compter du 1er janvier 2013, des nouvelles normes de consolidation.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Dépréciation des participations dans les entreprises mises en équivalence, des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie

Le groupe Caisse des Dépôts procède à des tests de dépréciation des participations dans les entreprises mises en équivalence, des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie selon les modalités décrites aux paragraphes III. 2 et III. 8 de la note « 2-Principes et méthodes comptables applicables dans le groupe » de l'annexe. Ces tests ont conduit à la constatation de dépréciations (notes 5.10 et 5.12 de l'annexe).

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, les principales hypothèses et paramètres utilisés ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations et nous nous sommes assurés du caractère approprié de la présentation qui en est faite dans les notes annexes aux états financiers mentionnées ci-dessus.

### Dépréciations relatives aux actifs financiers disponibles à la vente

Le groupe comptabilise des dépréciations sur les actifs financiers disponibles à la vente (paragraphe III.1.2 de la note « 2-Principes et méthodes comptables applicables dans le groupe » et notes 4.4 et 5.3 de l'annexe) :

- pour les instruments de capitaux propres en cas de diminution significative ou durable de leur valeur ;
- pour les instruments de dette lorsqu'il existe un risque de contrepartie avéré.

Nous avons examiné le processus d'identification d'indices de perte de valeur ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe Caisse des dépôts et consignations.

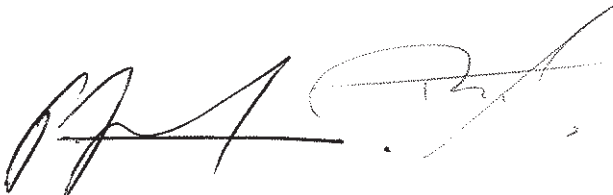
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly sur Seine et Courbevoie, le 31 mars 2014

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars



Patrice Morot

Bruno Tesnière



Charles de Boisriou



Gilles Rainaut